



Comptes consolidés du Groupe Caisse des Dépôts au 30.06.2022

examinés et arrêtés par le directeur général
de la Caisse des Dépôts en date du 06/09/2022

1. Etats financiers consolidés	4
2. Notes annexes aux états financiers consolidés	27

Sommaire

1. Etats financiers consolidés	4
1.1 Faits marquants Groupe Caisse des Dépôts	4
1.2 Evènements postérieurs à la clôture	10
1.3 Exposition Ukraine-Russie et Risque de crédit	11
1.4 Compte de résultat consolidé au 30 juin 2022	14
1.5 Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées nettes d'impôts directement en capitaux propres	15
1.6 Bilan consolidé au 30 juin 2022	16
1.7 Tableau de passage des capitaux propres du 1er janvier 2021 au 30 juin 2022	18
1.8 Tableau des flux de trésorerie	20
1.9 Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	21
1.10 Information sectorielle 2022	22
2. Notes annexes aux états financiers consolidés	27
2.1 Principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe	27
2.2 Notes relatives au compte de résultat consolidé	33
2.2.1 Produits et charges d'intérêts	33
2.2.2 Produits et charges de commissions	34
2.2.3 Gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	35
2.2.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	36
2.2.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	36
2.2.6 Produits et charges des autres activités	36
2.2.7 Charges générales d'exploitation	37
2.2.8 Coût du risque de crédit	37
2.2.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs	37
2.2.10 Impôts sur les bénéfices	38
2.3 Notes relatives au bilan consolidé	39
2.3.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	39
2.3.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	40
2.3.3 Titres au coût amorti	42
2.3.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit assimilés au coût amorti	43
2.3.5 Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	44
2.3.6 Impôts courants et différés	46
2.3.7 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	47
2.3.8 Actifs et passifs non courants destinés à être cédés	49
2.3.9 Participations dans les entreprises mises en équivalence	50
2.3.10 Immobilisations	51
2.3.11 Ecart d'acquisition	52
2.3.12 Dettes représentées par un titre	53
2.3.13 Dettes envers les établissements de crédit	53
2.3.14 Dettes envers la clientèle	54
2.3.15 Provisions	54

2.3.16	Participations ne donnant pas le contrôle.....	55
2.4	Activités d'assurance	56
2.4.1	Placements des activités d'assurance.....	56
2.4.2	Provisions techniques des entreprises d'assurance et comptabilité reflet.....	58
2.4.3	Compte de résultat assurance.....	60
2.4.4	Impact de l'application de l'approche par superposition pour les entités d'assurance du Groupe	61
2.5	Engagements donnés et reçus	62
2.6	Juste valeur des instruments financiers	64
2.6.1	Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti	64
2.6.2	Information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur.....	65
2.6.3	Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon une technique utilisant des données non observables (Niveau 3)	67
2.7	Réforme des taux d'intérêt de référence	68
2.8	Facteurs de risque	69
2.8.1	Impacts du conflit en Ukraine sur les risques du Groupe.....	69
2.8.2	Risque de crédit.....	72
2.8.3	Risques de marché.....	84
2.8.4	Risques structurels	86
2.8.5	Risques spécifiques secteur assurance.....	103
2.9	Transactions avec les parties liées.....	105
2.10	Informations relatives aux titres mis en équivalence	106
2.11	Périmètre de consolidation du groupe Caisse des Dépôts.....	108

1. Etats financiers consolidés

1.1 Faits marquants Groupe Caisse des Dépôts

1.1.1 Environnement économique et financier

1.1.1.1 Contexte économique

Au cours du premier semestre, la conjoncture internationale a été marquée à la fois par :

- la résurgence du risque sanitaire avec la diffusion du variant Omicron non seulement en Europe mais aussi en Asie, avec des répercussions sur les chaînes de production et d'approvisionnement à l'échelle mondiale,
- les développements du conflit en Ukraine, qui conduisent à une situation géopolitique dégradée et engendrent une incertitude élevée et persistante.

Ces deux facteurs principaux pénalisent l'activité et accroissent davantage encore les tensions inflationnistes, ce qui a attisé les velléités de resserrement monétaire de la part des banques centrales. Ainsi, en France, le PIB s'est contracté au premier trimestre (-0,2 % T/T). Au 2e trimestre, l'activité a enregistré un rebond de +0,5 %.

Le redressement déjà en cours des prix à la consommation s'est encore renforcé au cours du semestre, avec désormais une large diffusion du choc initial sur les prix de l'énergie à l'ensemble des familles de biens et services, menant l'inflation jusqu'à 5,8 % sur un an en France au mois de juin.

1.1.1.2 Contexte financier

Sur les marchés financiers, le 1er semestre a été marqué par l'entrée dans un nouvel environnement monétaire. Les chocs inflationnistes successifs et superposés (contraintes d'approvisionnements post-covid, crise énergétique, guerre en Ukraine) sont à l'origine de cette configuration et n'ont cessé de surprendre à la hausse. En conséquence, les grandes banques centrales ont progressivement réadapté leurs communications et leurs outils de politique monétaire.

Alors que la Fed a, à ce stade, commencé sa normalisation monétaire (hausse des taux, réduction de son bilan), la BCE a annoncé en juin l'arrêt des achats d'actifs et un début de hausse de ses taux directeurs courant 2022. En conséquence, le taux de l'OAT 10 ans a sensiblement augmenté, comme l'ensemble des taux souverains européens.

Finalement, durant le semestre, le taux euribor 3 mois a augmenté de 38 pb, finissant à -0,2 %. Le rendement de l'OAT 10 ans finit le semestre en sensible hausse à 1,9 %, soit +172 pb depuis le début de l'année.

1.1.1.3 Marchés actions

Le marché actions a connu une correction généralisée géographiquement au premier semestre, après la forte hausse de l'année précédente. Dans le sillage de la hausse globale récente des taux, les marchés actions ont sensiblement corrigé : la hausse récente des taux a créé de nouvelles alternatives de rendements moins risqués. Les investisseurs délaissent ainsi les marchés les plus à risque. A cela s'ajoute, un nouveau contexte inflationniste et de moindre croissance, défavorable pour les fondamentaux d'entreprises (érosion des marges, hausse des coûts des matières premières, pressions sur les salaires, moindre demande...). Finalement, le CAC 40 a baissé de -17,2 % sur le premier semestre 2022.

1.1.2 Événements marquants du semestre

1.2.1.1 Conflit en Ukraine

Le groupe Caisse des Dépôts est très attentif au développement de la guerre en Ukraine. Il déploie depuis le début de ce conflit une surveillance rapprochée des potentiels impacts à long terme pour le groupe. L'exposition nette directe du groupe sur ces deux États est très limitée.

Les impacts indirects du conflit sur la fragilisation de contreparties fortement exposées aux marchés ukrainien et russe, ou dont les activités où les résultats présentent une forte sensibilité aux impacts économiques et opérationnels de la guerre, ont fait, et continuent de faire, l'objet de travaux d'analyses spécifiques afin de prendre les mesures nécessaires en matière de gestion des expositions et de provisionnement.

1.2.1.2 Plan de relance

Le 7 septembre 2020, la Caisse des Dépôts lançait un plan de relance de l'économie française de 26 milliards d'euros d'investissements en fonds propres au capital des entreprises et de l'économie mixte. La Caisse des Dépôts poursuit sa mobilisation. Au 30 juin 2022, 77% des 26 milliards d'euros sont désormais injectés dans l'économie française.

L'axe prioritaire de ce plan est la protection de l'environnement. A cette fin, un plan climat dédié à la lutte contre le réchauffement climatique a notamment été lancé dans la foulée par la Banque des Territoires et Bpifrance.

Les mesures de soutien sont déployées sur 3 autres axes stratégiques : le logement, le soutien aux entreprises et la cohésion sociale. Elles ont bénéficié rapidement aux Français et aux territoires via notamment la mise en place de plans thématiques ciblés : tourisme, commerce, industrie, très haut débit.

1.2.1.3 Le Groupe Egis

Le 7 janvier 2022, Tikehau Capital a acquis une participation de 40 % dans Egis, premier ingénieur français de l'ingénierie de la construction et services à la mobilité. A l'issue de l'opération, la Caisse des Dépôts conserve une participation de 34 % du capital d'Egis aux côtés des cadres partenaires et des salariés qui en détiennent 26 % ayant augmenté leur participation de 2 %. La Caisse des Dépôts exerce désormais une influence notable sur le groupe Egis et dans les comptes consolidés, la participation Egis est désormais comptabilisée dans le poste « Participations dans les entreprises mises en équivalence ». L'opération de cession partielle de la participation Egis détenue par la Caisse des Dépôts a conduit à l'enregistrement d'une plus-value nette d'impôt de 212 millions d'euros.

1.2.1.4 Sonate Topco - Suez

Le 31 janvier 2022, le consortium d'investisseurs constitué de Méridiam - GIP – Caisse des Dépôts et CNP Assurances a acquis auprès de Veolia les actifs permettant de constituer le nouveau Suez conformément aux termes du contrat d'acquisition en date du 22 octobre 2021. Le groupe Caisse des Dépôts détient à l'issue de l'opération une participation indirecte de 20 % de Suez pour un montant d'investissement de 752 millions d'euros. La participation Sonate Topco est comptabilisée dans les comptes consolidés dans le poste « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

1.2.1.5 Société Lamartine

La société Lamartine gérée par Ampère Gestion, filiale de CDC Habitat, porte un portefeuille de plus de 7600 logements à loyers abordables et à haute qualité environnementale d'une valeur de 2,4 milliards d'euros. Le capital de la société Lamartine est détenu depuis le 9 mars 2022 à hauteur de 85 % par CNP Assurances et 15 % par CDC Habitat, et consolidée par intégration globale au 30 juin 2022 dans les comptes du groupe Caisse des Dépôts.

Lamartine a émis deux obligations vertes :

Le 8 avril 2022, une première émission obligataire publique de 500 M€ à 10 ans sursouscrite 2x, offrant un coupon de 2,875 %,

Le 12 juillet 2022, une deuxième émission obligataire publique de 350 M€ à 6 ans sursouscrite plus de 2x, offrant un coupon de 3,625 %.

1.2.1.6 Titres participatifs émis par les organismes de logements sociaux

Dans le cadre du soutien à la capitalisation du secteur du logement social et à la relance de la production de logements sociaux, la Banque des Territoires poursuit sa campagne de souscription de titres participatifs auprès des organismes (SEM immobilières, ESH, Coop et OPH). Cette opération de 277 millions d'euros vient s'ajouter aux 617 millions d'euros déjà mis à la disposition des organismes en 2020-2021.

1.2.1.7 Groupe La Poste

1.2.1.7.1 Emissions d'obligations subordonnées CNP Assurances

CNP Assurances a émis le 27 janvier 2022 une dette subordonnée Restricted Tier 3 pour 500 millions d'euros. Il s'agit d'obligations à maturité 7 ans portant intérêt à taux fixe de 1,25 % jusqu'au 27 janvier 2029. Cette émission répond aux critères de classification en instruments de dettes en normes IFRS.

1.2.1.7.2 Emission d'une obligation « verte », La Banque Postale

La Banque Postale Home Loan SFH, filiale de La Banque Postale dédiée au refinancement des portefeuilles de prêts immobiliers octroyés par son réseau en France, a émis une obligation sécurisée « verte » le 4 mai 2022. Cette émission obligataire à taux fixe a été réalisée sous le format « covered bond » d'un montant de 750 millions d'euros à 8 ans, avec un spread final MS + 4 bps et un coupon de 1,625 %. Cette émission répond aux critères de classification en instruments de dettes en normes IFRS.

1.2.1.7.3 Evolution de l'actionnariat CNP Assurances

Comme annoncé le 28 octobre 2021, La Banque Postale a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) l'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) visant les actions de CNP Assurances le 16 mars 2022.

L'OPAS a été jugée conforme par l'AMF le 26 avril 2022. Elle a été ouverte du 2 mai 2022 au 31 mai 2022 inclus, pour un prix de 20,90 euros par action (dividende de 1 euro détaché) faisant ressortir une

prime de 36% sur le cours de Bourse avant l'annonce de l'opération. L'OPAS a été jugée favorable aux intérêts de CNP Assurances, de ses actionnaires et de ses salariés par le Conseil d'administration de CNP Assurances.

A l'issue de l'OPAS, les actionnaires minoritaires ne représentaient pas plus de 10 % du capital et des droits de vote de CNP Assurances, La Banque Postale a mis en œuvre une procédure de retrait obligatoire. Ainsi, au 30 juin 2022, La Banque postale est actionnaire de 100% des titres de CNP Assurances. Le résultat réalisé par le groupe CNP Assurances du premier semestre est attribué à La Banque Postale selon le rythme d'acquisition du capital de CNP Assurances au cours de cette période.

En application de la norme IFRS 3, l'acquisition des titres réalisée auprès des minoritaires de CNP Assurances n'a aucun impact sur le contrôle déjà exercé par La Banque Postale. Dans les comptes consolidés, la quote-part des minoritaires correspondante a été reclassée en capitaux propres part du groupe pour sa valeur comptable : la différence entre le prix payé et la quote-part acquise impacte ainsi les capitaux propres du Groupe Caisse des Dépôts pour +256 millions d'euros, alors que l'opération entraîne une diminution des participations ne donnant pas le contrôle pour -3 329 millions d'euros.

1.2.1.7.4 Cession des participations dans AEW Europe SA et Ostrum Asset Management

La Banque Postale et le groupe BPCE ont annoncé le 13 mai 2022 la finalisation de l'acquisition par Natixis Investment Managers des participations minoritaires détenues par La Banque Postale dans AEW Europe SA (40%) et Ostrum Asset Management (45%) et le prolongement de leurs partenariats industriels en gestion d'actifs jusqu'à fin 2030. A l'issue de ces opérations, Natixis IM détient 100 % du capital des sociétés de gestion AEW Europe SA et Ostrum Asset Management.

L'impact de ces cessions sur le résultat avant impôt est de 39,4 millions d'euros au 30 juin 2022.

1.2.1.7.5 Acquisition de CitySprint

Le groupe La Poste a pris le contrôle en janvier 2022 de la société CitySprint, premier opérateur de course et de livraison urgente de Grande Bretagne. La prise de contrôle avec 100% des titres a généré un écart d'acquisition estimé provisoirement à 249 millions de Livres Sterling (290 millions d'euros au taux de conversion du 30 juin 2022). Le volume d'activité de la société au cours du semestre représente 98 millions d'euros.

1.2.1.7.6 Acquisition de Scalefast

Le groupe La Poste a pris le contrôle en juin 2022 de la société Scalefast, fournisseur de solutions e-commerce globales, en acquérant 100% des titres. L'écart d'acquisition provisoire lié à cette prise de contrôle a été estimé à 267 millions de dollars US (255 millions d'euros).

1.2.1.7.7 Projet de cession de CNP Partners à Mediterraneo Vida

En date du 5 mai 2022, CNP Assurances a conclu un contrat de cession de sa filiale espagnole d'assurance vie CNP Partners au profit de Mediterraneo Vida.

CNP Partners est une compagnie d'assurance vie principalement dédiée aux produits d'épargne traditionnelle en Espagne et en Italie en modèle ouvert. Au 31 décembre 2021, son chiffre d'affaires et son résultat net représentaient respectivement 0,75% et 0,01% de l'ensemble du Groupe CNP Assurances.

La réalisation de la transaction reste soumise à différentes conditions suspensives, dont notamment l'obtention des autorisations des autorités réglementaires compétentes en matière prudentielle. Sous

réserve de l'obtention de ces autorisations, le closing de l'opération devrait intervenir au cours de second semestre 2022.

Le projet de cession de cette entité, consolidée par intégration globale réunit les critères d'application de la norme IFRS 5. Elle est ainsi présentée sur les lignes « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés » dans le bilan consolidé au 30 juin 2022. Compte tenu du prix de cession envisagé, et en application d'IFRS 5, une perte latente a été constatée en résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

1.2.1.7.8 Projet de cession de DPD Russie

Après avoir indiqué dès le 28 février 2022, la suspension de tous les flux en direction et en provenance de la Russie, le groupe La Poste a annoncé au cours du premier semestre 2022 sa volonté de se retirer complètement du marché russe. En conséquence, la totalité des actifs et passifs de cette société ont été classés en actifs et passifs destinés à être cédés au 30 juin 2022 pour des montants respectifs de 52 millions d'euros et 66 millions d'euros après dépréciation.

Compte tenu du contexte général, des difficultés de la filiale et des risques liés à cette cession, les immobilisations incorporelles et corporelles de DPD Russie ont été intégralement dépréciés sur le semestre pour un montant de 53 millions d'euros.

1.2.1.7.9 Reconnaissance des impôts différés

Le rachat des intérêts minoritaires de CNP Assurances permet de prendre en compte l'entrée de cette société dans le groupe d'intégration fiscale de La Poste à compter de l'exercice 2023 et améliore de manière très significative ses prévisions de résultat fiscal. Ainsi, sur la base des meilleures prévisions à date, le déficit reportable du groupe d'intégration fiscale pourra être absorbé dans un délai inférieur à 5 ans. En conséquence le Groupe reconnaît dans les comptes du premier semestre 2022 l'intégralité des impôts différés actif au titre du déficit reportable ainsi que les impôts différés au titre des autres différences temporaires lorsqu'il est prévu que celles-ci se dénouent dans un délai de 10 ans. A ce titre, le produit enregistré dans les comptes du semestre du groupe Caisse des Dépôts sur la ligne impôts s'élève à 810 millions d'euros (incidence sur la situation au 1^{er} janvier 2022).

1.2.1.7.10 Dépréciation des actifs de l'UGT Courrier de La Poste

Malgré la compensation obtenue de l'Etat en 2021 au titre du Service Universel Postal, en cours de notification auprès de la Commission européenne, le business plan de l'UGT Courrier de La Poste s'est fortement dégradé en 2022 essentiellement en raison de la forte accélération de l'inflation subie au cours du premier semestre 2022. Cette inflation, dont il est prévu qu'elle se maintienne à un niveau élevé pendant encore un certain temps, génère une forte augmentation des coûts sur l'horizon du business plan qui ne peut être que très partiellement reportée sur les tarifs. Le test de perte de valeur de cette UGT, réalisé sur la base du business plan ainsi actualisé au mieux des prévisions sur 5 ans, conduit à déprécier la totalité des actifs immobilisés de cette UGT, soit un montant total de 912 millions d'euros. Ces actifs sont constitués exclusivement d'éléments amortissables, principalement des logiciels, des matériels industriels, des agencements ainsi que des droits d'utilisation sur des immeubles et véhicules enregistrés conformément à la norme IFRS 16.

Le taux de croissance normatif retenu est de - 5% et prend en compte la baisse structurelle des volumes de cette activité. Le résultat du test est très peu sensible à la variation de ce paramètre.

La dépréciation enregistrée dans les comptes semestriels 2022 se décompose ainsi

- Immobilisations incorporelles : 195 millions d'euros ;
- Immobilisations corporelles : 250 millions d'euros ;
- Droits d'utilisation : 467 millions d'euros.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les immeubles et les véhicules en pleine propriété appartenant à un autre secteur du Groupe et utilisés par l'UGT Courrier, actifs dont la valeur de marché est appréciée comme supérieure à la valeur nette comptable.

1.2 Evènements postérieurs à la clôture

1.2.1 CNP Assurances signe un accord avec UniCredit pour rationaliser l'organisation de ses activités italiennes

Après l'acquisition des activités d'assurance vie d'Aviva en Italie l'année dernière, CNP Assurances poursuit sa stratégie de croissance internationale avec la signature d'un accord avec UniCredit, son partenaire historique, comprenant les éléments suivants :

- ▶ acquisition par CNP Assurances de la participation de 49% d'UniCredit dans CNP Vita Assicura S.p.A. pour 500 millions d'euros, permettant à CNP Assurances de porter sa participation dans CNP Vita Assicura S.p.A. à 100% ;
- ▶ vente de 6,5% de CNP UniCredit Vita S.p.A. à UniCredit pour 70 millions d'euros, CNP Assurances conservant une participation majoritaire de 51% dans CNP UniCredit Vita S.p.A.

Cette opération permet à CNP Assurances de rationaliser l'organisation de ses activités en Italie et de poursuivre son développement dans le pays.

Le prix d'acquisition de 49% de CNP Vita Assicura S.p.A. sera financé par CNP Assurances sur ses ressources propres.

La finalisation de cette opération est soumise à l'approbation des autorités compétentes.

1.2.2 Rachat par CNP Assurances de la participation minoritaire de Swiss Life dans Assuristance, holding de Filassistance International

Conformément aux dispositions du pacte d'associés, CNP Assurances va acquérir la participation du partenaire Swiss Life dans Assuristance (soit 34% du capital), holding de Filassistance International.

Sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises, CNP Assurances, qui détenait déjà 66% du capital d'Assuristance, en deviendra l'unique associé d'ici l'automne 2022.

Cette acquisition s'accompagne d'un engagement de continuité du partenariat entre Swiss Life France et Filassistance International.

Il n'y a pas d'autre évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice susceptible de remettre en cause de façon significative les comptes et les résultats du Groupe Caisse des Dépôts au 30 juin 2022.

1.3 Exposition Ukraine-Russie et Risque de crédit

1.3.1 Exposition Ukraine-Russie

La présence du Groupe Caisse des Dépôts et de ses filiales industrielles et commerciales en Ukraine-Russie, ainsi que dans les pays limitrophes est limitée.

Dès le début de la guerre, les équipes de la Caisse des Dépôts et de ses filiales ont mené des travaux pour identifier l'ensemble des expositions du Groupe sur la Russie et son partenaire Biélorusse tant au niveau humain, physique, que financier.

Parmi les filiales du Groupe, seul le groupe La Poste opère en Russie via sa filiale DPD Russie. Dès le 28 février 2022, le Groupe La Poste a suspendu tous les flux en direction et en provenance de Russie. En date du 5 mai 2022, le Groupe La Poste a par ailleurs acté la décision de se retirer du marché russe. En conséquence, compte tenu du contexte général, des difficultés de la filiale et des risques liés à la cession, les immobilisations incorporelles et corporelles ont été intégralement dépréciés sur le semestre. Des dispositifs adaptés ont été déployés afin de s'assurer que le contenu des colis acheminés respecte le cadre des sanctions internationales sur les biens exportés et ne servent pas l'effort de guerre Russe.

La Caisse des Dépôts et ses filiales sont totalement autonomes de la Russie dans le cadre de leurs financements privés ou sur les marchés, garantissant leur indépendance dans la capacité à mettre en œuvre toute mesure appropriée.

Concernant la Russie et la Biélorussie, l'exposition financière directe de la Caisse des Dépôts Section Générale est nulle. Les expositions détenues à travers des partenariats historiques et des fonds sont quant à elles marginales. Toutes les mesures possibles ont néanmoins été prises, certaines étant encore en cours, afin de liquider les positions sur ces pays dans le respect du cadre juridique international.

Pour La Banque Postale, les impacts sont relativement limités s'agissant du risque naissant directement du conflit entre l'Ukraine et la Russie et CNP Assurances a quant à elle, une exposition marginale. La principale zone de vigilance sur le portefeuille de crédits de La Banque Postale réside plutôt dans les conséquences indirectes de la situation sur la clientèle Personnes Morales françaises financées par La Banque Postale, pour celles qui réaliseraient une part significative de leur activité avec la Russie notamment. La Banque Postale est exposée à une dégradation potentiellement conséquente (même si non avérée à ce jour) de la qualité de crédit des portefeuilles du fait des externalités négatives du conflit : à savoir l'augmentation forte de l'inflation et ses incidences sur le contexte général de taux et le reste de la macro-économie.

Les impacts liés à la situation de guerre en Ukraine sont très limités pour le groupe SFIL qui n'a pas d'exposition en Russie ou en Biélorussie. SFIL ne détient qu'une seule exposition en Ukraine qui représentait au 30 juin 2022 un encours de 50 millions d'euros et 14 millions d'engagement de financement en hors bilan. Cette exposition a été accordée dans le cadre de l'activité crédit export et est garantie à 100 % par la République Française, SFIL n'est donc pas exposée directement au risque de crédit sur ce dossier.

Du fait de sa vocation à financer principalement les entreprises françaises, les expositions directes du groupe Bpifrance sur la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie sont très limitées et faibles, et sont relatifs au risque net d'expositions liées à des crédits-export finançant des acheteurs ukrainiens dans le cadre du soutien apporté par Bpifrance aux exportateurs français. Parmi les trois prises de participation de Bpifrance Participations dans des entités russes, non visées à date par des sanctions économiques françaises, européennes ou américaines, mais réalisées aux côtés d'un partenaire russe, visé à présent par des sanctions économiques européennes et américaines, deux d'entre elles ont été cédées sur le deuxième trimestre 2022 et un accord de cession est en cours de finalisation pour la troisième. Cette position a été entièrement dépréciée dans le bilan du groupe Bpifrance au 30 juin 2022.

En outre, il convient de rappeler que le groupe Bpifrance comprend la société Bpifrance Assurance Export, qui agit au nom, pour le compte et sous le contrôle exclusif de l'Etat français au regard du soutien des exportations françaises. A ce titre, cette filiale est impliquée dans la négociation, la mise en œuvre et le suivi de ces soutiens publics aux exportations françaises. Ces expositions, directement portées par l'Etat (et non sur le bilan de Bpifrance), représentent un peu plus de 560 millions d'euros sur l'Ukraine et environ 1 milliard d'euros sur la Russie.

1.3.2 Risque de crédit

Au premier semestre 2022, les conditions macroéconomiques dans lesquelles opère le groupe Caisse des Dépôts ont évolué par rapport à l'environnement connu au 31 décembre 2021. Ainsi, alors qu'il était envisagé une période de reprise économique soutenue pendant plusieurs années, en sortie de pandémie Covid 19 et accompagnée par des politiques publiques accommodantes et favorisant la transition écologique, l'ouverture d'un conflit armé en Europe entre l'Ukraine et la Russie au cours du premier trimestre 2022 a plongé à nouveau l'économie mondiale dans l'incertitude. Les mesures prises en matière de couverture du risque de crédit visent à refléter ce contexte.

Au-delà des impacts du conflit en Ukraine décrits ci-dessus, les directions des risques des entités du Groupe Caisse des Dépôts ont intégré dans leurs travaux l'ensemble des éléments qui permettent d'évaluer un niveau de coût du risque reflétant la réalité des risques des portefeuilles de crédit à la clientèle et des portefeuilles de titres de dettes, dans un contexte de forte incertitude sur l'évolution des indicateurs macro-économiques en 2022 et 2023. En effet, le choc d'offre qui caractérise le premier semestre 2022 (déstabilisation des approvisionnement de l'Europe en gaz et denrées alimentaires suite aux sanctions envers la Russie, importations en provenance de Chine toujours partiellement contraintes par des confinements partiels) a conduit à une hausse brutale de l'inflation, et au relèvement des taux directeurs par les Banques centrales à des rythmes plus ou moins rapides selon les enjeux propres aux grandes zones économiques (Europe et Etats-Unis notamment).

Concernant les mesures générales d'ajustement des provisions statistiques, les modèles de « probabilité de défaut » utilisés dans les calculs de provisions ont évolué de la manière suivante, selon les entités et typologies de risques.

Pas de réajustement des modèles et scénarios de calcul des provisions depuis décembre 2021 lorsqu'il est considéré que les modèles en vigueur et ces scénarios capturent convenablement le niveau de risque systémique induit par l'environnement économique, et/ou lorsque les évolutions d'indicateurs macro-économiques sont très rapides, avec des impacts mieux captés par des ajustements sectoriels. C'est l'option retenue pour les segments Personnes physiques et Personnes morales chez La Banque Postale, ainsi que pour le segment Collectivités locales françaises chez SFIL.

Les effets de la crise de Covid-19 ont eu un impact limité sur les principaux segments d'expositions de crédit à la clientèle du groupe Caisse des Dépôts. Toutefois, alors que la stabilisation du contexte sanitaire porté par une vaccination massive pouvait faire espérer une reprise économique solide, les clients sont confrontés à une double difficulté au premier semestre 2022 : d'une part, des contraintes d'approvisionnement qui persistent, les chaînes logistiques restant perturbées par plusieurs confinements partiels en Chine ; d'autre part, le choc d'offre sur les coûts énergétiques lié au conflit ukrainien a entraîné une hausse importante de l'inflation malgré la mise en place du bouclier tarifaire en France. Si le groupe Caisse des Dépôts n'anticipe pas de dégradation massive du profil de risque de ses portefeuilles Clients dans les mois qui viennent, mais plutôt un retour de la sinistralité vers sa moyenne de long terme, la trajectoire des expositions non performantes doit être attentivement surveillée, en particulier sur les périmètres des Personnes physiques et Personnes morales, segments principalement gérés par La Banque Postale.

Concernant le périmètre des professions juridiques de la Section Générale de la Caisse des Dépôts, l'impact de la crise Covid 19 est désormais totalement absorbé, et le conflit en Ukraine ne devrait pas affecter ce segment.

Pour l'entité SFIL, l'impact de la crise sanitaire sur la situation financière des collectivités locales françaises s'est avéré limité, compte tenu des mesures de soutien mises en place par l'Etat.

En ce qui concerne le secteur de la croisière (crédit export SFIL) avec la fin du moratoire mis en place par les Agences Crédit Export européennes, le service de la dette des croisiéristes a repris. Les expositions à ce segment sont garanties à 100% par Bpifrance Assurance Export au nom et pour le compte de l'Etat en principal et en intérêts.

1.4 Compte de résultat consolidé au 30 juin 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Intérêts et produits assimilés*	2.2.1	4 767	3 187	7 283
Intérêts et charges assimilées*	2.2.1	(1 672)	(1 386)	(2 850)
Commissions (produits)	2.2.2	1 075	1 070	2 147
Commissions (charges)	2.2.2	(1 863)	(1 672)	(3 494)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat	2.2.3	(12 064)	9 200	14 921
Gains ou pertes nets sur instruments financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	2.2.4	(522)	164	(525)
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	2.2.5	(15)	21	37
Produits des autres activités	2.2.6	40 783	36 165	72 761
Charges des autres activités	2.2.6	(9 420)	(24 577)	(44 957)
Impact de l'approche par superposition (effet brut)	2.4.4	1 559	(707)	(1 074)
Produit net bancaire		22 628	21 465	44 249
Charges générales d'exploitation	2.2.7	(18 104)	(17 811)	(36 268)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	2.3.10	(2 568)	(1 610)	(2 437)
Résultat brut d'exploitation		1 956	2 044	5 544
Coût du risque de crédit	2.2.8	(92)	(110)	(283)
Résultat d'exploitation		1 864	1 934	5 261
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	2.3.9	824	636	1 288
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.2.9	217	65	(4)
Variations de valeur des écarts d'acquisition			(1)	(139)
Résultat avant impôt		2 905	2 634	6 406
Impôts sur les bénéfices	2.2.10	363	(498)	(1 011)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées			1	1
Résultat net		3 268	2 137	5 396
Participations ne donnant pas le contrôle	2.3.16	(817)	(540)	(1 535)
Résultat net part du groupe		2 451	1 597	3 861

* Montant de 691 M€ reclassé par rapport aux états financiers du 30 juin 2021 en diminution du poste "Intérêts et produits assimilés" et en contrepartie du poste "Intérêts et charges assimilées".

1.5 Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées nettes d'impôts directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Résultat net	3 268	2 137	5 396
Éléments non recyclables ultérieurement en résultat net			
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	178	71	102
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	15	11	16
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	(3 446)	2 808	4 394
Éléments non recyclables ultérieurement en résultat net comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	(649)	1 117	1 457
Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net	(3 902)	4 007	5 969
Éléments recyclables ultérieurement en résultat net			
Ecarts de conversion	931	467	137
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	(4 149)	74	357
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	258	76	139
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables en résultat net	(44)		
Éléments recyclables ultérieurement en résultat net comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	143	17	(218)
Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net	(2 861)	634	415
Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(6 763)	4 641	6 384
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(3 495)	6 778	11 780
Dont part du Groupe	(3 349)	5 755	9 880
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	(146)	1 023	1 900

1.6 Bilan consolidé au 30 juin 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30.06.2022	31.12.2021
Actif			
Caisse, banques centrales		60 345	76 041
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	2.3.1	233 789	247 204
Instruments dérivés de couverture		4 356	6 088
Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	2.3.2	247 785	268 293
Titres au coût amorti	2.3.3	79 223	68 340
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	2.3.4	93 907	91 083
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	2.3.5	191 669	187 681
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		732	346
Actifs d'impôts	2.3.6	4 530	1 896
Comptes de régularisation et actifs divers	2.3.7	54 781	46 418
Actifs non courants destinés à être cédés	2.3.8	2 135	2 272
Participation aux bénéfices différée	2.4.2	2 734	
Participations dans les entreprises mise en équivalence	2.3.9	24 367	23 406
Immeubles de placement	2.3.10	26 045	24 207
Immobilisations corporelles	2.3.10	14 516	15 227
Immobilisations incorporelles	2.3.10	7 355	6 986
Ecarts d'acquisition	2.3.11	1 787	1 182
Total actif		1 050 056	1 066 670

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30.06.2022	31.12.2021
Passif			
Banques centrales			
Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	2.3.1	6 684	5 506
Instruments dérivés de couverture		8 483	7 067
Dettes représentées par un titre	2.3.12	124 620	132 599
Dettes envers les établissements de crédit	2.3.13	54 221	51 678
Dettes envers la clientèle	2.3.14	339 610	319 639
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 181	320
Passifs d'impôts	2.3.6	3 801	4 932
Comptes de régularisation et passifs divers	2.3.7	45 303	42 608
Passifs non courants destinés à être cédés	2.3.8	2 052	1 367
Provisions	2.3.15	6 288	6 641
Provisions techniques des entreprises d'assurance et comptabilité reflet	2.4.2	386 341	414 398
Dettes subordonnées		10 457	10 104
Capitaux propres part du groupe			
Réserves consolidées		36 505	33 239
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		4 877	11 068
Résultat de l'exercice		2 451	3 861
Total Capitaux propres part du groupe		43 833	48 168
Participations ne donnant pas le contrôle	2.3.16	17 182	21 643
Total Capitaux propres		61 015	69 810
Total passif		1 050 056	1 066 670

1.7 Tableau de passage des capitaux propres du 1er janvier 2021 au 30 juin 2022

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
	Réserves consolidées	Variation de juste valeur des instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Réserves de conversion
<i>(en millions d'euros)</i>				
Capitaux propres au 01.01.2021	33 131	535	(328)	(335)
Affectation du résultat 2020	566			
Solde du versement à l'Etat au titre du résultat 2020	(286)			
Distribution aux minoritaires				
Options de rachat d'intérêts minoritaires	(8)			
Opérations réalisées avec les participations ne donnant pas le contrôle *	(289)			
Autres variations	(8)	2	8	5
Résultat de la période				
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Ecarts de conversion				167
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	275	(128)	19	
Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat				
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat		146	(8)	
Autres variations de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Capitaux propres au 30.06.2021	33 381	555	(309)	(163)
Premier règlement au titre du versement à l'Etat calculé sur la base des résultats du premier semestre 2021	(620)			
Distribution aux minoritaires				
Options de rachat d'intérêts minoritaires	(13)			
Opérations réalisées avec les participations ne donnant pas le contrôle *	268	180	(2)	(65)
Autres variations	(31)	(1)	1	(5)
Résultat de la période				
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Ecarts de conversion				(13)
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	254	(233)	(193)	
Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat				
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat		364	(33)	
Autres variations de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Capitaux propres au 01.01.2022	33 239	865	(536)	(246)
Affectation du résultat 2021	3 861			
Solde du versement à l'Etat au titre du résultat 2021	(1 196)			
Distribution aux minoritaires				
Options de rachat d'intérêts minoritaires	(23)			
Opérations réalisées avec les participations ne donnant pas le contrôle **	347	(68)	2	(46)
Autres variations	87		11	(6)
Résultat de la période				
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Ecarts de conversion				341
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	190	(3 140)	329	
Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat				
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat		685	(42)	
Autres variations de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Capitaux propres au 30.06.2022	36 505	(1 658)	(236)	43

* Au second semestre 2021, les effets des opérations réalisées avec les participations ne donnant pas le contrôle proviennent principalement du rachat de la quote-part des intérêts minoritaires détenues par BPCE sur CNP Assurances.

** Les effets des opérations réalisées avec les participations ne donnant pas le contrôle proviennent principalement au 30 juin 2022 du rachat des actions de CNP Assurances visées par l'offre publique d'achat simplifiée lancée le 2 mai 2022 et par les acquisitions préalables réalisées au cours du semestre. (+ 256 millions d'euros sur la part du groupe et - 3 329 millions d'euros sur les participations ne donnant pas le contrôle.

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables										
Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	Variation de valeur des écarts actuariels	Variation de juste valeur des instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Réserves participations ne donnant pas le contrôle	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres participations ne donnant pas le contrôle	Résultat des participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
(16)	(447)	6 080		566	39 186	22 558	1	(156)	22 403	61 589
				(566)	(286)	(156)		156		(286)
					(8)	(878)			(878)	(878)
					(289)	(5)			(5)	(13)
12	(19)	(13)			(13)	370			370	357
				1 597	1 597			540	540	2 137
					167		362		362	529
		3 592			3 758		(114)		(114)	3 644
10					10					10
					138		209		209	347
	85				85		33		33	118
6	(381)	9 659		1 597	44 345	21 397	491	540	22 428	66 773
					(620)					(620)
					(13)	(121)			(121)	(121)
					362	(21)			(21)	(34)
(11)	(3)	10			(21)	(2 733)	(94)		(2 827)	(2 465)
				2 264	2 264	1 320	28		1 348	1 327
								995	995	3 259
					(13)	72	(362)		(290)	(303)
		1 789			1 617	(444)	114		(330)	1 287
						6			6	6
					331	696	(209)		487	818
	(85)				(85)		(33)		(33)	(118)
(5)	(469)	11 458		3 861	48 167	20 172	(65)	1 535	21 642	69 809
				(3 861)		1 535		(1 535)		
					(1 196)					(1 196)
					(23)	(807)			(807)	(807)
	(23)	(9)			203	17			17	(6)
6	7	(73)			32	(3 511)	135		(3 376)	(3 173)
				2 451	2 451	18	(167)		(149)	(117)
								818	818	3 269
					341		652		652	993
		(4 523)			(7 144)		(2 158)		(2 158)	(9 302)
10					10		5		5	15
					643		471		471	1 114
	349				349		67		67	416
11	(136)	6 853		2 451	43 833	17 424	(1 060)	818	17 182	61 015

1.8 Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	30.06.2021
Résultat avant impôts (hors activités abandonnées)	2 338	2 735
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 566	2 119
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	241	11
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(299)	(154)
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	(8 691)	7 633
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	(828)	(636)
Pertes nettes/gains nets des activités d'investissement	576	715
Autres mouvements	21 015	(6 325)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	14 580	3 363
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	1 718	(634)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	18 976	15 968
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	(36 588)	11 793
Flux liés aux immeubles de placement	(301)	(214)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	(4 086)	(2 087)
Impôts versés	(691)	(474)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(20 971)	24 352
Flux de trésorerie nets générés par l'activité opérationnelle (A)	(4 054)	30 450
Flux liés aux actifs financiers et participations	(3 031)	(391)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 346)	(1 528)
Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement (B)	(4 377)	(1 919)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(3 360)	(927)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(1 049)	1 910
Flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement (C)	(4 409)	983
Autres éléments de la variation de trésorerie et assimilés (D)	17	7
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	(12 823)	29 521
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	80 301	66 226
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	76 042	22 803
Solde net des comptes de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 259	43 423
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	67 478	95 746
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	60 346	89 703
Solde net des comptes de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	7 132	6 044
Variation de la trésorerie nette	(12 823)	29 521

1.9 Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022		30.06.2021	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Caisse	1 017		949	
Banques centrales	59 329		88 754	
Sous-total	60 346		89 703	
Soldes à vue sur les établissements de crédit	14 339	8 815	13 357	9 264
OPCVM monétaires	1 608		1 950	
Sous-total	15 947	8 815	15 307	9 264
Solde net de trésorerie et équivalents de trésorerie	67 478		95 746	

1.10 Information sectorielle 2022

1.10.1 Eléments du compte de résultat

(en millions d'euros)	30.06.2022							
	Produit net bancaire	Résultat brut d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Résultat sociétés mise en équivalence	Résultat avant impôt	Résultat net	Résultat net part du groupe
Pôle Caisse des Dépôts	1 150	674	12	687	62	1 001	869	866
Groupe Bpifrance					508	508	508	508
Groupe La Poste	17 200	678	(100)	578	(5)	572	1 168	659
- dont La Poste	12 932	(360)	(11)	(370)	(30)	(431)	573	369
- dont La Banque Postale	2 789	313	(80)	233		294	178	111
- dont CNP Assurances	1 479	725	(9)	716	25	709	418	179
Pôle Gestion des participations stratégiques	4 277	604	(4)	600	259	823	723	417
- Groupe SFIL	224	160	7	167		167	121	121
- Immobilier & Tourisme	921	454	(11)	443	17	454	407	146
- Infrastructure & Transport	3 132	(10)		(10)	242	202	195	150
Groupe Caisse des Dépôts	22 628	1 956	(92)	1 864	824	2 905	3 268	2 451

(en millions d'euros)	30.06.2021							
	Produit net bancaire	Résultat brut d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Résultat sociétés mise en équivalence	Résultat avant impôt	Résultat net	Résultat net part du groupe
Pôle Caisse des Dépôts	1 038	576	13	590	66	655	509	504
Groupe Bpifrance					433	433	433	433
Groupe La Poste	16 430	1 150	(117)	1 032	32	1 136	834	412
- dont La Poste	12 493	327	(19)	308	3	380	431	267
- dont La Banque Postale	2 667	243	(96)	147	4	153	6	(2)
- dont CNP Assurances	1 270	580	(2)	577	25	603	397	147
Pôle Gestion des participations stratégiques	3 997	318	(6)	312	105	410	361	248
- Groupe SFIL	217	156	(1)	156		156	113	113
- Immobilier & Tourisme	452	141	(4)	136	4	127	143	44
- Infrastructure & Transport	3 328	21	(1)	20	101	127	105	91
Groupe Caisse des Dépôts	21 465	2 044	(110)	1 934	636	2 634	2 137	1 597

31.12.2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Produit net bancaire	Résultat brut d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Résultat sociétés mise en équivalence	Résultat avant impôt	Résultat net	Résultat net part du groupe
Pôle Caisse des Dépôts	2 127	1 191	21	1 212	68	1 279	1 006	1 000
Groupe Bpifrance					894	894	894	894
Groupe La Poste	33 878	3 722	(294)	3 428	75	3 472	2 869	1 539
- dont La Poste	25 797	1 804	(26)	1 778	(24)	1 723	1 750	1 122
- dont La Banque Postale	5 286	477	(261)	216	10	228	21	4
- dont CNP Assurances	2 795	1 441	(7)	1 434	89	1 521	1 098	414
Pôle Gestion des participations stratégiques	8 244	631	(10)	621	251	761	627	427
- Groupe SFIL	460	348	3	351		351	246	246
- Immobilier & Tourisme	897	204	(10)	194	(7)	208	225	67
- Infrastructure & Transport	6 887	79	(3)	76	258	202	156	114
Groupe Caisse des Dépôts	44 249	5 544	(283)	5 261	1 288	6 406	5 396	3 861

1.10.2 Eléments du bilan

(en millions d'euros)	Total Bilan	
	30.06.2022	31.12.2021
Pôle Caisse des Dépôts	164 026	156 212
Groupe Bpifrance	13 840	14 135
Groupe La Poste	776 560	795 533
- dont La Poste	23 296	21 572
- dont La Banque Postale	295 301	293 072
- dont CNP Assurances	457 964	480 888
Pôle Gestion des participations stratégiques	95 629	100 790
- Groupe SFIL	69 543	74 198
- Immobilier & Tourisme	15 715	15 103
- Infrastructure & Transport	10 371	11 489
Groupe Caisse des Dépôts	1 050 056	1 066 670

1.10.3 Eléments détaillés du bilan

(en millions d'euros)	30.06.2022				
	Pôle Caisse des Dépôts	La Poste	La Banque Postale	CNP Assurances	Groupe SFIL
Actif					
Caisse, banques centrales	11 190	8	46 596		2 550
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	15 401	1 172	3 959	209 864	3 024
Instruments dérivés de couverture	1 058	16	645	163	2 386
Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	42 658	84	15 340	189 049	224
Titres au coût amorti	47 140		25 991	101	5 991
Prêts et créances sur étab de crédit et assimilés au coût amorti	23 503	1 414	64 963	2 109	340
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	4 316	1 064	130 540	2 752	52 027
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			732		
Actifs d'impôts	307	1 891	167	1 630	442
Comptes de régularisation et actifs divers	2 895	5 939	4 570	35 362	2 531
Actifs non courants destinés à être cédés		76		2 054	
Participation aux bénéfices différée			50	2 684	
Participations dans les entreprises mise en équivalence	4 178	1 018		987	
Immeubles de placement	10 093			5 638	
Immobilisations corporelles	691	8 875	986	590	6
Immobilisations incorporelles	596	735	762	4 980	22
Ecart d'acquisition		1 004		1	
Total actif	164 026	23 296	295 301	457 964	69 543

(en millions d'euros)	30.06.2022				
	Pôle Caisse des Dépôts	La Poste	La Banque Postale	CNP Assurances	Groupe SFIL
Passif					
Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	380	8	3 526	2 315	453
Instruments dérivés de couverture	2 290	22	1 207		4 968
Dettes représentées par un titre	26 807	9 570	20 530	496	61 702
Dettes envers les établissements de crédit	17 121	873	28 482	4 093	
Dettes envers la clientèle	94 329	371	227 872	16 783	
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux					1 181
Passifs d'impôts courants et différés	2 427	131	270	806	10
Comptes de régularisation et passifs divers	4 021	10 193	4 800	20 390	274
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		67		1 983	
Provisions techniques des entreprises d'assurance et comptabilité reflet			2 704	383 638	
Provisions	351	4 172	346	640	21
Dettes subordonnées, dépôts de garantie	618		2 659	5 822	243
Total passif hors capitaux propres	148 345	25 406	292 396	436 966	68 851

31.12.2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Pôle Caisse des Dépôts	La Poste	La Banque Postale	CNP Assurances	Groupe SFIL
Actif					
Caisse, banques centrales	21 259	8	50 812		3 961
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	13 756	1 124	3 317	225 204	3 518
Instruments dérivés de couverture	1 749	2	967	55	3 310
Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	40 982	36	14 452	212 348	290
Titres au coût amorti	36 563		24 556	84	7 137
Prêts et créances sur étab de crédit et assimilés au coût amorti	20 000	1 495	66 042	1 782	358
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	4 557	874	126 725	1 999	52 655
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			346		
Actifs d'impôts	4	586	166	576	472
Comptes de régularisation et actifs divers	2 201	5 531	3 788	29 476	2 466
Actifs non courants destinés à être cédés		22	178		
Participations dans les entreprises mise en équivalence	3 552	952		948	
Immeubles de placement	10 347			3 393	
Immobilisations corporelles	670	9 630	985	518	8
Immobilisations incorporelles	572	890	738	4 505	23
Ecarts d'acquisition		422			
Total actif	156 212	21 572	293 072	480 888	74 198

31.12.2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Pôle Caisse des Dépôts	La Poste	La Banque Postale	CNP Assurances	Groupe SFIL
Passif					
Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	483	6	2 128	2 124	762
Instruments dérivés de couverture	1 129	30	282	50	5 557
Dettes représentées par un titre	29 885	9 402	22 282		65 651
Dettes envers les établissements de crédit	16 684	933	27 243	3 048	
Dettes envers la clientèle	80 348	106	223 108	15 878	
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux					320
Passifs d'impôts courants et différés	3 405		300	1 112	3
Comptes de régularisation et passifs divers	4 853	10 343	4 745	16 395	1 088
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés					
Provisions techniques des entreprises d'assurance et comptabilité reflet			2 715	411 685	
Provisions	368	4 526	328	624	23
Dettes subordonnées, dépôts de garantie	510		2 826	5 523	228
Total passif hors capitaux propres	137 665	25 346	285 957	456 439	73 632

2. Notes annexes aux états financiers consolidés

2.1 Principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe

2.1.1 Base de préparation des états financiers

Le groupe Caisse des Dépôts applique le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 juin 2022. En particulier, le Groupe a choisi de faire usage des dispositions du règlement n°2086/2004 de la Commission européenne adoptant la norme IAS 39 à l'exception de certaines dispositions pour la comptabilisation des opérations de macro-couverture. Ce règlement européen permet ainsi d'élire aux relations de couverture de juste valeur certaines des opérations de macro-couverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle).

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne, à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_fr.

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2022 sont présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « *Information financière intermédiaire* ». S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés clos le 31 décembre 2021.

Le groupe Caisse des Dépôts a préparé ses comptes consolidés au 30 juin 2022 sur la base des principes de reconnaissance et d'évaluation des normes IFRS et interprétations de l'IFRS IC (IFRIC) telles qu'elles étaient applicables à la date de clôture.

Ces normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du groupe Caisse des Dépôts au 31 décembre 2021, à l'exception des amendements IFRS décrits ci-dessous (cf. point 2.1.1.1).

2.1.1.1 Amendements IFRS applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022

Les amendements IFRS applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022 sont présentés ci-dessous. Leur application n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts au 30 juin 2022. Sont concernés :

Amendements à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles - Produit antérieur à l'utilisation prévue » (règlement UE n°2021/1080 du 28 juin 2021)

Ces amendements interdisent désormais de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les recettes tirées des ventes de la production de l'immobilisation en amont de son activation. Ces recettes ainsi que les coûts afférents doivent être comptabilisés en résultat.

Amendements à la norme IAS 37 « Contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat » (règlement UE n°2021/1080 du 28 juin 2021)

Ces amendements donnent des indications complémentaires permettant de calculer le coût inévitable d'un contrat et ainsi de déterminer si le contrat est déficitaire. Plus précisément, les amendements indiquent que le coût d'exécution d'un contrat englobe tant les coûts marginaux induits par ce contrat en particulier que la fraction allouée à ce contrat des autres coûts directs engagés pour l'exécution des contrats en général.

Amendements à la norme IFRS 3 « Référence au Cadre conceptuel » (règlement UE n°2021/1080 du 28 juin 2021)

Ces amendements mettent à jour une référence faite au cadre conceptuel et prévoit en outre l'obligation pour l'acquéreur d'une part d'évaluer si les provisions dans le champ d'application d'IAS 37 sont bien, en date d'acquisition, représentatives d'une obligation présente résultant d'événements passés, et d'autre part de vérifier si le fait générateur donnant lieu à l'obligation de s'acquitter d'impôts ou de taxes entrant dans le champ d'application d'IFRIC 21 s'est matérialisé en amont de la date d'acquisition. Les amendements confirment par ailleurs l'impossibilité pour l'acquéreur de reconnaître les actifs éventuels acquis à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

« Améliorations annuelles des normes IFRS - Cycle 2018-2020 » (règlement UE n°2021/1080 du 28 juin 2021)

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié des modifications mineures aux normes IFRS 1 « *Première application des Normes internationales d'information financière* », IFRS 9 « *Instruments financiers* », IAS 41 « *Agriculture* » et IFRS 16 « *Contrats de location* ».

Par ailleurs, l'IFRS IC a publié en mars 2022 sa décision définitive sur le traitement comptable de la troisième tranche d'opérations ciblées de refinancement à long terme de la BCE (TLTRO III - Targeted Longer-Term Refinancing Operations III). Si l'IFRS IC apporte un éclairage sur l'appréciation de l'existence éventuelle d'une portion de subvention publique dans cette tranche de refinancement au regard de la norme IAS 20 « *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique* », il ne s'est toutefois pas prononcé sur l'évaluation de la dette financière et le calcul de son taux d'intérêt effectif (TIE). L'IFRS IC a noté que cela faisait partie d'une question plus large qui devrait être traitée par l'IASB dans le cadre de la revue de l'application d'IFRS 9 « *Instruments financiers* » actuellement en cours.

2.1.1.2 Normes et amendements IFRS adoptés par l'Union européenne et non appliqués au 1^{er} janvier 2022

Le groupe Caisse des Dépôts n'applique pas les normes et amendements adoptés par l'Union européenne et non applicables de manière obligatoire au 1^{er} janvier 2022. Cela concerne les normes et amendements suivants :

Norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » (règlement UE n°2021/2036 du 19 novembre 2021)

L'objectif de ce nouveau standard est de prescrire les principes du traitement comptable, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance qui entrent dans son champ d'application. Ses dispositions remplaceront à partir du 1^{er} janvier 2023 (avec exercice comparatif obligatoire en 2022) celles appliquées selon la norme IFRS 4 actuellement en vigueur.

La norme IFRS 17 s'appliquera :

- aux contrats d'assurance et de réassurance émis ;
- à l'ensemble des traités de réassurance comportant un risque d'assurance significatif ;
- ainsi qu'aux contrats d'investissement émis avec un élément de participation discrétionnaire.

Par ailleurs, la norme IFRS 17 prescrit la distinction entre le contrat d'assurance et les autres composantes :

- Certains dérivés incorporés ;
- Les composantes d'investissement distinctes ;
- Les obligations de performance autres, telles que l'obligation de fournir un service ou un produit non-assurantiel.

Par conséquent, ces composantes devront dorénavant faire l'objet d'une comptabilisation distincte en fonction des normes qui leur sont applicables.

A la souscription, le passif sera désormais valorisé selon une approche « building blocks » composée de :

- Un premier bloc égal à la valeur actuelle des cash-flows futurs ;
- Une marge pour risque, afin de tenir compte de l'incertitude relative à ces flux futurs ;
- Une « marge de service contractuelle » (« Contractual Service Margin – CSM »)

La CSM représente, à la souscription, le profit attendu sur les contrats, non encore acquis par la société, pour un groupe de contrats d'assurance. Elle est comptabilisée en compte d'attente au passif, puis constatée en résultat au fil du temps, sur la durée de couverture résiduelle des contrats. Dans le cas où une perte est attendue, celle-ci ne fait pas l'objet d'une CSM négative mais est immédiatement comptabilisée en résultat lors de la souscription du contrat.

Un deuxième modèle « Variable Fee Approach » (VFA) est prescrit obligatoirement pour les contrats participatifs directs, qui répondent aux trois critères suivants :

- Les clauses contractuelles précisent que le titulaire du contrat possède une participation dans un portefeuille d'actifs spécifié ;
- L'assureur prévoit de verser à l'assuré un montant égal à une part significative de la juste valeur des rendements du portefeuille d'actifs spécifié ;
- Une part significative des prestations que l'entité s'attend à payer à l'assuré devrait varier avec la juste valeur du portefeuille d'actifs spécifié.

Par ailleurs, l'approche générale (« building blocks ») est complétée par un modèle optionnel plus simple. Celui-ci est basé sur l'allocation des primes (« Premium Allocation Approach » – PAA). Il est applicable :

- A l'ensemble des contrats hormis aux contrats participatifs directs, dans la mesure où cette méthode aboutit à un résultat proche de l'approche générale ;
- Aux contrats à déroulement court (i.e. sur une période inférieure à 12 mois).

Le passif initial comptabilisé est égal aux primes reçues. Aucune CSM n'est ainsi calculée. Les frais d'acquisition peuvent être activés ou comptabilisés en charges.

La norme IFRS 17 prévoit une nouvelle granularité pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Ceux-ci doivent désormais être regroupés de la manière suivante :

- En premier lieu, définition d'un portefeuille de contrats constituant un groupe de contrats gérés ensemble et garantissant les mêmes risques. Celui-ci ne peut contenir des contrats émis à plus d'un an d'intervalle.
- En second lieu, le portefeuille est divisé en trois groupes comptables lors de la souscription pour le calcul et le suivi de la marge de service contractuelle (CSM). Ainsi sont distingués :
 - Les contrats onéreux ;
 - Les contrats qui au moment de la comptabilisation initiale n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires par la suite ;
 - Les autres contrats du portefeuille.

La norme IFRS 17 a des implications significatives pour le groupe :

- Elle modifiera la présentation du bilan ainsi que des annexes aux états financiers ;
- Elle définira une nouvelle présentation du résultat, distinguant :
 - Une marge d'assurance, résultante de l'amortissement de la CSM, de l'amortissement de l'ajustement pour risques, de l'écart d'expérience (sinistres et frais attendus vs ceux versés) et des charges de contrats onéreux ;
 - Un résultat financier, résultant des produits des placements et des charges financières d'assurance.
- Elle impliquerait également une réorganisation majeure des processus de gestion, et notamment les outils de comptabilité, d'inventaire, de gestion, de pilotage et de reporting ;
- De même, les outils de modélisation actuariels devraient être impactés ;

- Enfin, l'organisation interne concernant le processus d'établissement des comptes devra être ajustée. De nouveaux processus de valorisation, de consolidation et de reporting devront être mis en place.

Les impacts relatifs à la norme IFRS 17 font l'objet d'une analyse par le Groupe.

Cette norme a été adoptée en date du 19 novembre 2021 par l'Union européenne (UE). L'UE a prévu une exemption facultative de l'application de l'obligation de cohorte annuelle. Le groupe aura recours à cette exemption.

En 2021 et sur le 1er semestre 2022, le projet de mise en œuvre de la norme IFRS 17 a porté principalement sur :

- La poursuite des réflexions sur la présentation de l'assurance dans les états financiers consolidés du Groupe;
- La stabilisation des principales options méthodologiques (modèles comptables, courbe des taux, ajustement pour risque, retraitement de l'effet bow wave, ...);
- La poursuite de la conception des processus cibles de production des comptes ;
- Les travaux préparatoires à la production et à l'établissement du bilan d'ouverture IFRS 17.

Amendements à la norme IAS 1 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » (règlement UE n°2022/357 du 02 mars 2022)

Ces amendements, qui s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2023, ont pour objectif d'aider les entités à améliorer la pertinence des informations sur les méthodes comptables communiquées dans les notes annexes aux états financiers et l'utilité de ces informations pour les investisseurs et les utilisateurs des états financiers.

Ils précisent que les entités doivent désormais fournir une information sur les méthodes comptables « significatives » plutôt que sur les « principales » méthodes comptables. Des indications complémentaires ont par ailleurs été apportées afin d'aider les entités à apprécier la matérialité des informations à publier en matière de méthodes comptables.

Ces amendements n'auront pas d'incidence significative sur les états financiers du groupe Caisse des Dépôts.

Amendements à la norme IAS 8 « Définition d'estimations comptables » (règlement UE n°2022/357 du 02 mars 2022)

Ces amendements, qui s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2023, visent à faciliter la distinction entre les changements d'estimations comptables, les changements de méthodes comptables et les corrections d'erreurs.

Ces amendements n'auront pas d'incidence significative sur les états financiers du groupe Caisse des Dépôts.

2.1.1.3 Normes, amendements et interprétations IFRS non encore adoptés par l'Union européenne

Le groupe Caisse des Dépôts n'applique pas les normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union européenne.

Utilisation du format d'états de synthèse bancaire recommandé par l'Autorité des Normes Comptables

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n°2017-02 du 02 juin 2017, modifiée de manière mineure en date du 05 février 2021, de l'Autorité des Normes Comptables.

Le groupe Caisse des Dépôts a ainsi opté, conformément à la norme IAS 1 révisée, pour une présentation distincte du compte de résultat consolidé détaillant les composantes de son résultat net. Il présente par ailleurs dans « l'Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisés nettes d'impôts directement en capitaux propres », le résultat net et le détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts.

Le groupe Caisse des Dépôts a également choisi de présenter les informations spécifiques aux activités d'assurance en annexe, selon l'option proposée par la recommandation.

Information sectorielle

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle présentée est fondée sur le reporting interne utilisé par la direction générale du groupe Caisse des Dépôts. Cette information reflète l'organisation du Groupe en termes de pôles d'activité. Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des services rendus.

L'activité du groupe Caisse des Dépôts est présentée ainsi au 30 juin 2022, sans changement par rapport au 31 décembre 2021 :

- Pôle Caisse des Dépôts composé principalement de :
 - Caisse des Dépôts - Section générale
 - SCET
 - CDC Habitat
- Groupe Bpifrance
- Groupe La Poste
- Pôle Gestion des Participations Stratégiques composé principalement de :
 - Groupe SFIL
 - Immobilier & Tourisme
 - Icade
 - Compagnie des Alpes
 - Infrastructure & Transport
 - Egis
 - Transdev Group
 - Coentreprise de Transport d'Electricité
 - Holding d'Infrastructures Gazières

Banque des Territoires

Les activités regroupées sous l'appellation Banque des Territoires réunissent tous les outils de la Caisse des Dépôts au service du développement des territoires. Elles regroupent les directions opérationnelles (bancaire, investisseur, prêteur) de la section générale et du fonds d'épargne et s'appuient sur un réseau de 37 implantations, avec des directions fonctionnelles (finances, communication, stratégie digitale et ressources humaines). Elles regroupent également deux filiales, CDC Habitat et la SCET, qui contribuent à l'accompagnement des acteurs territoriaux en ingénierie et conseil. Le fonds d'épargne n'est pas consolidé dans les états financiers consolidés du groupe Caisse des Dépôts.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers du groupe Caisse des Dépôts exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que la direction et les gestionnaires fassent

appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles la direction et les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci, notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Le recours à ces estimations concerne notamment les évaluations suivantes :

- La juste valeur au bilan des instruments financiers non cotés enregistrés dans les postes du bilan : « Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat », « Instruments dérivés de couverture », « Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres » ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers (actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables, titres au coût amorti, prêts et créances au coût amorti) ;
- Le montant des dépréciations des participations dans les entreprises mises en équivalence ;
- La juste valeur des immeubles de placement présentée dans une note annexe ;
- Le montant des dépréciations des immobilisations corporelles, incorporelles et des écarts d'acquisition ;
- Les impôts différés ;
- Les provisions techniques des entreprises d'assurance ;
- Les provisions enregistrées au passif du bilan (dont les provisions sur avantages du personnel et la provision épargne logement) destinées à couvrir les risques de pertes et charges ;
- La valeur initiale des écarts d'acquisition constatés lors des regroupements d'entreprises ;
- L'évaluation des actifs non courants et dettes liées destinés à être cédés.

2.2 Notes relatives au compte de résultat consolidé

2.2.1 Produits et charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022			30.06.2021			31.12.2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Instruments financiers évalués au coût amorti	2 074	(858)	1 216	1 681	(775)	906	3 523	(1 328)	2 195
Opérations avec les établissements de crédit	800	(317)	483	770	(301)	469	1 357	(666)	691
Opérations avec la clientèle	776	(300)	476	519	(322)	197	1 354	(395)	959
Titres au coût amorti	494	(53)	441	389	(9)	380	781	(11)	770
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	4	(188)	(184)	3	(143)	(140)	31	(256)	(225)
Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	1 616	(8)	1 607	596	(9)	587	1 752	(17)	1 735
Opérations de couverture	1 077	(751)	327	909	(597)	312	2 008	(1 400)	608
Autres		(55)	(55)	1	(5)	(4)		(105)	(105)
Total des produits et charges d'intérêts et assimilés	4 767	(1 672)	3 095	3 187	(1 386)	1 801	7 283	(2 850)	4 433
dont intérêts négatifs sur des passifs financiers en produits,	197			226			436		
dont intérêts négatifs sur des actifs financiers en charges		(152)			(67)			(251)	

2.2.2 Produits et charges de commissions

	30.06.2022		30.06.2021		31.12.2021	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
<i>(en millions d'euros)</i>						
Commissions sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés			1	(3)	1	
Commissions sur opérations avec la clientèle	562	(2)	542	(3)	1 101	(4)
Commissions sur opérations sur titres et dérivés	282	(106)	173	(137)	366	(322)
Commissions sur prestations d'assurance	14	(1 609)	12	(1 431)	16	(2 953)
Commissions sur autres prestations de services financiers	217	(146)	342	(98)	663	(215)
Total des produits et des charges nets de commissions	1 075	(1 863)	1 070	(1 672)	2 147	(3 494)

2.2.3 Gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2022		30.06.2021		31.12.2021	
	Total	Dont option	Total	Dont option	Total	Dont option
<i>(en millions d'euros)</i>						
Gains ou pertes nets de cession	231	(15)	386	(32)	644	(33)
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	(4 664)	133	2 481	(32)	4 598	90
Instruments de dette	(4 433)	118	2 867	(64)	5 242	57
Gains ou pertes nets de cession	(165)		(160)		(190)	
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	(3 744)		2 589		3 985	
Dividendes	1 066		916		1 479	
Instruments de capitaux propres	(2 843)		3 345		5 274	
Gains ou pertes nets de cession			(2)		4	
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	(4 644)		3 160		4 411	
Instruments financiers à terme ferme ou conditionnel - hors couverture	(4 644)		3 158		4 415	
Gains ou pertes nets de cession	13		3		6	
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	(346)		(144)		(114)	
Prêts	(333)		(141)		(108)	
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	272	73	(43)	6	(27)	34
Autres produits et charges sur emprunts	(118)	(1)	(116)	(1)	(223)	(7)
Dettes représentées par un titre, emprunts et titres émis	154	72	(159)	5	(250)	27
Inefficacité des couvertures de juste valeur	(94)		(15)		82	
- variation de juste valeur des éléments couverts	4 107		803		1 199	
- variation de juste valeur des dérivés de couverture	(4 201)		(818)		(1 117)	
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	3		2		5	
Macro couverture de juste valeur	123		139		261	
Résultat des opérations de couverture	32		126		348	
Opérations de change	3		4			
Total gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(12 064)	190	9 200	(59)	14 921	85

2.2.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres

(en millions d'euros)	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Plus ou moins-values de cession	(1 186)	(333)	(1 168)
Instruments de dettes	(1 186)	(333)	(1 168)
Dividendes	664	497	643
Instruments de capitaux propres	664	497	643
Total gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	(522)	164	(525)

2.2.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti

(en millions d'euros)	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Gains résultant de la décomptabilisation	10	21	37
Pertes résultant de la décomptabilisation	(25)		
Total gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(15)	21	37

2.2.6 Produits et charges des autres activités

(en millions d'euros)	30.06.2022		30.06.2021		31.12.2021	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits et charges sur immeubles de placement	1 192	(480)	1 058	(472)	2 149	(888)
Produits et charges des autres activités	18 925	(2 357)	18 184	(2 202)	37 665	(4 647)
Produits et charges de l'activité d'assurance et de réassurance	20 666	(6 583)	16 923	(21 903)	32 947	(39 422)
Total produits et charges des autres activités	40 783	(9 420)	36 165	(24 577)	72 761	(44 957)

Les produits et charges des autres activités concernent principalement les activités industrielles et commerciales du Groupe notamment La Poste, Transdev, Icade et la Compagnie des Alpes.

2.2.7 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Charges de personnel	(9 092)	(9 332)	(18 477)
Autres charges et services extérieurs	(9 018)	(8 487)	(17 785)
Dotations / Reprises de provisions	6	8	(6)
Autres charges générales d'exploitation	(9 012)	(8 479)	(17 791)
Total charges générales d'exploitation	(18 104)	(17 811)	(36 268)

2.2.8 Coût du risque de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Dépréciation des prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	3		43
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	(56)	(62)	(258)
Dépréciation des instruments de dettes évalués à la juste valeur par capitaux propres	1	2	(90)
Dépréciation des titres au coût amorti	3	11	5
Dépréciation des engagements hors-bilan	(11)	17	11
Dépréciations pour pertes de crédit attendues	(60)	(32)	(289)
Autres provisions pour risque de contrepartie	(11)		44
Autres provisions pour risque de contrepartie	(11)		44
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	(27)	(85)	(46)
Récupérations sur prêts et créances amorties	6	7	8
Pertes et récupérations	(21)	(78)	(38)
Coût du risque de crédit	(92)	(110)	(283)

2.2.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Gains ou pertes sur cession d'immobilisations	(27)	7	(102)
Gains ou pertes sur cession d'immobilisations	(27)	7	(102)
Gains ou pertes sur cession de titres	258	50	92
Autres produits et charges liés aux titres consolidés	(14)	10	10
Gains ou pertes sur titres consolidés	244	60	102
Autres gains et pertes		(2)	(4)
Autres gains et pertes		(2)	(4)
Total gains ou pertes nets sur autres actifs	217	65	(4)

2.2.10 Impôts sur les bénéfices

Composante de l'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Impôt courant	(667)	(752)	(1 455)
Impôt différé	1 030	254	444
Impôt de l'exercice	363	(498)	(1 011)

Le taux effectif de l'impôt au 30 juin 2022, hors effet du produit d'impôt différé lié à la reconnaissance de l'intégralité des impôts différés actifs au titre du déficit reportable et des autres différences temporaires du Groupe La Poste (810 M€), ressort à +21,5 % sur la base d'un résultat net avant impôt retraité du résultat des sociétés mises en équivalence et des variations de valeur des écarts d'acquisition de 2 081 millions d'euros.

Pour rappel, le taux de l'impôt théorique au 30 juin 2022 est de 25,83% pour un taux de 28,41% au 30 juin 2021.

2.3 Notes relatives au bilan consolidé

2.3.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2022		31.12.2021	
<i>(en millions d'euros)</i>	Classement Obligatoire	Sur option	Classement Obligatoire	Sur option
Effets publics et valeurs assimilées	836	3 502	878	3 498
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 149	1 891	11 027	2 180
Titres de créances négociables	7 265		4 515	
OPCVM	67 107		77 840	
FCPR	3 322		2 780	
Actifs représentatifs des contrats en unité de compte	72 623		73 742	
Autres titres	5 948	106	6 284	99
Instruments de dettes	166 250	5 499	177 066	5 777
Actions	39 783		44 305	
Actifs représentatifs des contrats en unité de compte	4 289		4 737	
Autres titres	1 233		1 324	
Instruments de capitaux propres	45 305		50 366	
Dérivés de transaction	5 585		2 350	
Dérivés de transaction	5 585		2 350	
Prêts aux Etablissements de crédit	40		40	
Prêts à la Clientèle	11 110		11 605	
Prêts	11 150		11 645	
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	228 290	5 499	241 427	5 777

	30.06.2022		31.12.2021	
<i>(en millions d'euros)</i>	Classement Obligatoire	Sur option	Classement Obligatoire	Sur option
Obligations		1 750		1 577
Titres de créances négociables		352		461
Autres		680		470
Dettes représentées par un titre		2 782		2 508
Dérivés de transaction	3 902		2 998	
Dérivés de transaction	3 902		2 998	
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 902	2 782	2 998	2 508

2.3.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

2.3.2.1 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	30.06.2022			31.12.2021		
	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents
<i>(en millions d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées	109 343	(32)	(17 368)	125 911		(1 658)
Obligations et autres titres de dettes	93 299	(301)	(10 574)	101 741	(6)	576
Titres de créances négociables	16 204		(56)	7 526		7
Autres titres	2 064	(7)	(302)	1 428		13
Créances rattachées	1 653			1 951		
Instruments de dettes	222 563	(340)	(28 300)	238 557	(6)	(1 062)
Total des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	222 563	(340)	(28 300)	238 557	(6)	(1 062)

2.3.2.1.1 Les dépréciations pour pertes de crédit attendues comptabilisées sur les actifs à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	30.06.2022	31.12.2021
<i>(en millions d'euros)</i>		
Instruments de dettes	(475)	(471)
Total des dépréciations	(475)	(471)

2.3.2.1.2 L'exposition au risque de crédit sur les valeurs comptables brutes des actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	Niveau 1 - Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues à maturité sur actifs douteux	Total des valeurs comptables brutes ⁽¹⁾
<i>(en millions d'euros)</i>				
Ouverture au 01.01.2022	239 741	355		240 096
Acquisitions	45 942	87		46 029
Remboursements	(34 692)	(174)		(34 866)
Transfert entre niveaux				
Autres mouvements	415			415
Clôture au 30.06.2022	251 406	268		251 674

(1) La valeur comptable brute des actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables est calculée hors gains et pertes latents

2.3.2.1.3 Ventilation des dépréciations pour pertes de crédit attendues comptabilisées dans les capitaux propres recyclables

(en millions d'euros)	Niveau 1 - Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues à maturité sur actifs douteux	Total des dépréciations pour pertes attendues
Ouverture au 01.01.2022	(463)	(8)		(471)
Dotations sur acquisitions de l'exercice	(18)	(3)		(21)
Autres dotations	(322)			(322)
Reprises utilisées avec passage en perte	6			6
Reprises liées à des sorties d'actifs	300			300
Autres reprises non utilisées	32	6		38
Transfert entre niveaux				
Autres mouvements	(4)			(4)
Clôture au 30.06.2022	(469)	(5)		(474)

2.3.2.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables

(en millions d'euros)	30.06.2022			31.12.2021		
	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents
Actions	25 043		8 414	29 708		13 496
Autres instruments de capitaux propres	179		8	27		9
Total des actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	25 222		8 422	29 735		13 505

2.3.2.2.1 Les actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables cédés sur la période

(en millions d'euros)	30.06.2022			31.12.2021		
	Juste valeur à la date de la cession	Profit ou perte au moment de la cession ⁽¹⁾	Dividendes reçus sur la période	Juste valeur à la date de la cession	Profit ou perte au moment de la cession ⁽¹⁾	Dividendes reçus sur la période
Actions	1 518	452	23	1 532	613	30
Etablissements de crédit	15	2		85	15	3
Autres entreprises financières	87	12	12	123	61	
Entreprises non financières	1 416	438	11	1 324	537	27
Autres instruments de capitaux propres	1			10	9	10
Autres entreprises financières						10
Entreprises non financières	1			10	9	
Total	1 519	452	23	1 542	622	40

(1) Brut d'impôt

2.3.3 Titres au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Effets publics et valeurs assimilées	48 395	45 278
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 199	9 925
Titres de créances négociables	16 862	12 322
Autres titres	161	168
Créances rattachées	678	722
Provisions pour pertes attendues	(72)	(75)
Total des titres au coût amorti	79 223	68 340

2.3.3.1 L'exposition au risque de crédit sur les valeurs comptables brutes des titres au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1 - Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues à maturité sur actifs douteux	Total des valeurs comptables brutes ⁽¹⁾
Ouverture au 01.01.2022	66 658	1 843	40	68 541
Acquisitions	30 009	155	1	30 165
Cessions	(18 334)	(350)		(18 684)
Transfert entre niveaux	(21)	21		
Autres mouvements	12			12
Clôture au 30.06.2022	78 324	1 669	41	80 034

(1) La valeur comptable brute des titres au coût amorti est calculée hors gains et pertes latents

2.3.3.2 La ventilation des dépréciations pour pertes attendues au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1 - Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues à maturité sur actifs douteux	Total des dépréciations pour pertes attendues
Ouverture au 01.01.2022	(25)	(45)	(5)	(75)
Dotations sur acquisitions de l'exercice	(10)	(23)		(33)
Autres dotations	(4)	(6)	(1)	(11)
Reprises utilisées avec passage en perte	7	6		13
Reprises liées à des sorties d'actif		26		26
Autres reprises non utilisées	8			8
Transferts entre niveaux				
Autres mouvements				
Clôture au 30.06.2022	(24)	(42)	(6)	(72)

2.3.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit assimilés au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Comptes ordinaires débiteurs et prêts au jour le jour	14 345	11 881
Créances rattachées	2	3
Créances à vue sur les établissements de crédit	14 347	11 884
Comptes et prêts à terme	14 973	13 676
Créances à terme sur le fonds d'épargne	63 649	65 049
Titres et valeurs reçus en pension livrée	404	337
Prêts subordonnés	78	78
Créances rattachées	360	51
Dépôts de garantie	101	15
Dépréciations pour pertes de crédit attendues	(5)	(7)
Créances à terme sur les établissements de crédit	79 560	79 199
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	93 907	91 083

2.3.4.1 L'exposition au risque de crédit sur les valeurs comptables brutes des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1 - Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues à maturité sur actifs douteux	Total des valeurs comptables brutes
Ouverture au 01.01.2022	91 090			91 090
Versements	14 825			14 825
Remboursements	(12 259)			(12 259)
Transferts entre niveaux				
Autres mouvements	258			258
Clôture au 30.06.2022	93 914			93 914

2.3.4.2 La ventilation des dépréciations pour pertes attendues des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1 - Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues à maturité sur actifs douteux	Total des dépréciations pour pertes de crédit attendues
Ouverture au 01.01.2022	(7)			(7)
Dotations sur acquisitions de l'exercice	(33)			(33)
Autres dotations	5			5
Reprises utilisées avec passage en perte	1			1
Reprises liées à des sorties d'actif	8			8
Autres reprises non utilisées	21			21
Autres mouvements				
Clôture au 30.06.2022	(5)			(5)

2.3.5 Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Comptes ordinaires débiteurs	2 970	2 231
Créances rattachées	52	49
Dépréciations pour pertes de crédit attendues	(107)	(96)
Comptes ordinaires débiteurs	2 915	2 184
Prêts à la clientèle financière	796	215
Crédits de trésorerie	17 950	17 738
Crédits à l'équipement	54 881	58 124
Crédits au logement	91 891	89 623
Crédit export	5 358	4 826
Avances rattachées à des titres	228	257
Prêts subordonnés	23	
Opérations de location financement	3 639	3 564
Titres et valeurs reçus en pension	10 050	6 938
Autres concours	4 877	5 153
Créances rattachées	544	534
Dépréciations pour pertes de crédit attendues	(1 483)	(1 475)
Autres concours à la clientèle	188 754	185 497
Total des prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	191 669	187 681

2.3.5.1 L'exposition au risque de crédit sur les valeurs comptables brutes des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

	Niveau 1 - Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues à maturité sur actifs douteux	Total des valeurs comptables brutes
<i>(en millions d'euros)</i>				
Ouverture au 01.01.2022	174 050	13 301	2 272	189 623
Versements	28 792	4 660	392	33 844
Remboursements	(24 131)	(3 064)	(688)	(27 883)
Transferts entre niveaux	(2 901)	2 712	189	
Autres mouvements	(27)	121		94
Clôture au 30.06.2022	175 783	17 730	2 165	195 678

2.3.5.2 La ventilation des dépréciations pour pertes attendues des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

	Niveau 1 - Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues à maturité sur actifs douteux	Total des dépréciations pour pertes de crédit attendues
<i>(en millions d'euros)</i>				
Ouverture au 01.01.2022	(244)	(541)	(786)	(1 571)
Dotations sur acquisitions de l'exercice	(37)	(74)	(31)	(142)
Autres dotations	(45)	(175)	(128)	(348)
Reprises utilisées avec passage en perte	9	7	6	22
Reprises liées à des sorties d'actif	11	17	38	66
Autres reprises non utilisées	93	193	99	385
Transferts entre niveaux	(6)	4	2	
Autres mouvements			(2)	(2)
Clôture au 30.06.2022	(219)	(569)	(802)	(1 590)

2.3.6 Impôts courants et différés

2.3.6.1 - Ventilation des comptes d'impôts au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Impôts courants	1 177	924
Impôts différés	3 353	972
Total des actifs courants et différés	4 530	1 896
Impôts courants	397	261
Impôts différés	3 404	4 671
Total des passifs courants et différés	3 801	4 932

2.3.6.2 - Impôts différés par sources d'actifs et de passifs

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	(2 125)	(3 548)
Actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 176	108
Autres décalages temporels	898	(259)
Total des impôts différés comptabilisés ⁽¹⁾	(51)	(3 699)

(1) Les actifs d'impôts sont signés en positif, les passifs d'impôts figurent en négatif.

2.3.7 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Charges constatées d'avance et produits à recevoir	2 133	1 665
Autres comptes de régularisation	1 331	1 802
Comptes de régularisation	3 464	3 467
Appels de marge versés	5 080	3 510
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		3
Stocks et assimilés	1 209	998
Dépôts de garantie versés	1 062	970
Coûts des contrats	7	6
Actifs des contrats	150	102
Créances clients	5 869	5 750
Autres actifs divers	9 257	5 494
Dépréciations	(394)	(379)
Actifs divers	22 240	16 454
Part des réassureurs dans les provisions techniques	21 009	21 392
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	5 582	2 803
Prêts et avances	235	232
Actifs divers d'assurance	2 251	2 069
Autres actifs d'assurance	29 077	26 496
Total des comptes de régularisation et actifs divers	54 781	46 418

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Charges à payer et produits constatés d'avance	3 585	2 806
Autres comptes de régularisation	2 279	2 757
Comptes de régularisation	5 864	5 563
Appel de marge reçus	3 194	3 103
Dettes fournisseurs	5 550	5 475
Dettes locatives	5 312	5 299
Créditeurs divers	2 402	2 485
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	9	6
Autres passifs divers	7 540	7 456
Passifs divers	24 007	23 824
Dettes nées d'opérations d'assurance ou de réassurance	15 206	13 001
Passifs divers d'assurance	226	220
Autres passifs d'assurance	15 432	13 221
Total des comptes de régularisation et passifs divers	45 303	42 608

2.3.7.1 L'exposition au risque de crédit sur les valeurs comptables brutes des créances clients et actifs des contrats

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues à maturité sur actifs douteux	Total des valeurs comptables brutes
Ouverture au 01.01.2022	5 725	127	5 852
Augmentation	113	7	120
Diminution			
Transfert entre niveaux			
Autres mouvements	46		46
Clôture au 30.06.2022	5 884	134	6 018

Selon l'application de la méthode simplifiée, le risque de crédit sur les créances clients et actifs sur contrat est estimé à maturité.

2.3.7.2 La ventilation des dépréciations pour pertes attendues des créances clients et actifs des contrats

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues à maturité sur actifs douteux	Total des dépréciations pour pertes de crédit attendues
Ouverture au 01.01.2022	(234)	(89)	(323)
Dotations sur acquisitions de l'exercice	(4)	(9)	(13)
Autres dotations	(65)		(65)
Reprises utilisées avec passage en perte	74	19	93
Reprises liées à des sorties d'actifs			
Autres reprises non utilisées	11		11
Transfert entre niveaux			
Autres mouvements	(7)		(7)
Clôture au 30.06.2022	(225)	(79)	(304)

2.3.8 Actifs et passifs non courants destinés à être cédés

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Actifs en cours de cession⁽¹⁾	2 135	2 272
Total des actifs non courants destinés à être cédés	2 135	2 272

(1) En 2021, les autres actifs destinés à être cédés concernent le groupe EGIS pour 1 981 millions d'euros.
Au 30 juin 2022, les autres actifs destinés à être cédés concernent CNP Partners pour 2 054 millions d'euros et DPD Russie pour 52 millions d'euros.

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Passifs en cours de cession⁽¹⁾	2 050	1 362
Total des passifs non courants destinés à être cédés	2 052	1 367

(1) En 2021, les autres passifs destinés à être cédés concernent le groupe EGIS pour 1 352 millions d'euros.
Au 30 juin 2022, les passifs non courants destinés à être cédés concernent CNP Partners pour 1 983 millions d'euros et DPD Russie pour 66 millions d'euros.

Le 7 janvier 2022, la Caisse des Dépôts et Tikehau Capital ont annoncé la finalisation de l'acquisition par Tikehau Capital d'une participation de 40% dans Egis. A l'issue de cette opération, la Caisse des Dépôts exerce une influence notable sur Egis et consolide sa participation à partir de début 2022 selon la méthode de la mise en équivalence.

En date du 5 mai 2022, CNP Assurances a conclu un contrat de cession de sa filiale espagnole d'assurance vie CNP Partners au profit de Méditerranée Vida.

Par ailleurs, la valeur de marché estimée des immeubles de placement destinés à être cédés, comptabilisée au coût amorti s'établit à 59 millions d'euros au 30 juin 2022 et à 185 millions d'euros au 31 décembre 2021.

2.3.9 Participations dans les entreprises mises en équivalence

			30.06.2022		31.12.2021	
	Nature du contrôle		Valeur de mise en équivalence	Contribution au résultat net du Groupe CDC	Valeur de mise en équivalence	Contribution au résultat net du Groupe CDC
<i>(en millions d'euros)</i>						
Pôle Caisse des Dépôts			3 386	59	3 551	68
Entités du groupe CDC Habitat						
- Adoma	COE		295		282	14
- FLI	EA		190		181	
Compagnie Nationale du Rhône	EA		192	42	89	128
ADL Participations	EA		83	5	78	14
Prédica Energies Durables	EA		136		136	(9)
Verdun Participations 1	EA		82	(1)	83	2
HIN Orange Concessions	2.10	COE	704	(6)	698	(5)
CDC PME Croissance		COE	762	14	945	15
CDC EURO Croissance		COE	473	3	557	5
CDC TECH Croissance		COE	69		85	
CDC Croissance Durable		COE	58		70	
Autres entités MEE			344	3	349	(96)
Pôle Gestion des Participations Stratégiques			5 966	263	4 622	251
GRT Gaz		EA	2 615	87	2 587	58
Coentreprise de Transport d'Electricité	2.10	COE	2 055	147	1 811	186
EGIS		EA	271	4		
SONATE TOPCO	2.10	EA	792	4		
Autres entités MEE			233	20	224	8
Groupe Bpifrance	2.10	COE	13 840	508	14 135	894
Entités du Groupe La Poste			1 175	(5)	1 097	75
Participations dans les entreprises mises en équivalence			24 367	824	23 406	1 289

EA : Entreprises Associées
COE : Coentreprises

2.3.10 Immobilisations

2.3.10.1 - Immeubles de placement

La valeur de marché estimée des immeubles de placement hors destinés à être cédés comptabilisés au coût amorti s'établit à 37 416 M€ au 30 juin 2022 contre 34 943 M€ au 31 décembre 2021. La hiérarchie de juste valeur des immeubles de placement relève du niveau 3.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	Acquisitions / Augmentations	Cessions / Diminutions	Autres mouvements	30.06.2022
Immeubles de placement	24 178	893	(281)	1 225	26 015
Valeur brute	29 891	1 227	(315)	1 072	31 875
Amortissements et dépréciations	(5 713)	(334)	34	153	(5 860)
Droits d'utilisation	29	1			30
Valeurs brutes	33	1			34
Amortissements et dépréciations	(4)				(4)
Total Immeubles de placement	24 207	894	(281)	1 225	26 045

2.3.10.2 - Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	Acquisitions / Augmentations	Cessions / Diminutions	Autres mouvements	30.06.2022
Immobilisations corporelles	10 172	(203)	(29)	(36)	9 904
Valeur brute	23 004	647	(224)	(14)	23 413
Amortissements et dépréciations	(12 832)	(850)	195	(22)	(13 509)
Droits d'utilisation	5 055	(1 072)	3	626	4 612
Valeurs brutes	9 258	(13)	(36)	140	9 349
Amortissements et dépréciations	(4 203)	(1 059)	39	486	(4 737)
Total Immobilisations corporelles	15 227	(1 275)	(26)	590	14 516

2.3.10.3 - Immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	Acquisitions / Augmentations	Cessions / Diminutions	Autres mouvements	30.06.2022
Valeur brute	13 852	400	(27)	999	15 224
Amortissements et dépréciations	(6 866)	(867)	24	(160)	(7 869)
Total immobilisations incorporelles	6 986	(467)	(3)	839	7 355
Dont valeur des accords de distribution, portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance, relation clientèle nets	4 468	(263)		740	4 945

2.3.11 Ecarts d'acquisition

2.3.11.1 - Variations des écarts d'acquisition

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Autres mouvements	30.06.2022
Groupe Icade	39	10				49
Groupe Compagnie des Alpes	213					213
Transdev Group	508		(1)		13	520
Groupe La Poste	422	589			(6)	1 005
Total des écarts d'acquisition	1 182	599	(1)		7	1 787

Les tests de dépréciation ont été réalisés par les autres entités du groupe n'ont pas entraîné la constatation de perte de valeur au 30 juin 2022.

2.3.12 Dettes représentées par un titre

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Emissions à moyen et long-terme	67 391	74 857
Emissions à court terme	20 583	20 516
Dettes rattachées	353	542
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	88 327	95 915
Emprunts obligataires et assimilés	36 018	36 395
Dettes rattachées	274	289
Emprunts obligataires et assimilés	36 292	36 684
Total des dettes représentées par un titre	124 620	132 599

2.3.13 Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Comptes ordinaires créditeurs et emprunts au jour le jour	2 934	1 345
Dettes à vue envers le fonds d'épargne	6 576	7 063
Dettes rattachées	1	1
Dettes à vue	9 511	8 409
Comptes et emprunts à terme	22 522	22 330
Titres et valeurs donnés en pension livrée	22 069	20 807
Dettes rattachées	119	132
Dettes à terme	44 710	43 269
Total des dettes envers les établissements de crédit	54 221	51 678

2.3.14 Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Livret A	67 254	65 403
Plans et comptes épargne logement	32 886	34 032
Autres comptes à régime spécial	26 455	25 669
Comptes d'épargne à régime spécial	126 595	125 104
Comptes ordinaires créditeurs à vue	167 293	150 947
Comptes et emprunts au jour le jour	2 947	3 324
Autres sommes dues	1 392	1 094
Dettes envers la clientèle à vue	171 632	155 364
Comptes et emprunts à terme	14 495	15 110
Comptes créditeurs à terme	1 082	560
Titres et valeurs données en pension livrée à terme	25 806	23 500
Dettes envers la clientèle à terme	41 383	39 171
Total des dettes envers la clientèle	339 610	319 639

2.3.15 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	30.06.2022
Provisions pour engagements sociaux	3 666	248	(444)	(35)	(129)	3 306
Provisions pour risque épargne logement	64		17	(9)		73
Provisions sur engagements et garanties	129	97	(80)	(7)	(1)	138
Provisions pour risques de contrepartie	65	(5)	(5)	4	9	68
Autres provisions	2 715	124	(139)	(51)	53	2 703
Total des provisions	6 641	464	(651)	(97)	(68)	6 288

2.3.16 Participations ne donnant pas le contrôle

30.06.2022								
	Pourcentage de contrôle et d'intérêt des participations ne donnant pas le contrôle	Participations ne donnant pas le contrôle			Informations financières publiées par les filiales ⁽¹⁾			
		Résultat net de la période attribué aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Montant dans les capitaux propres en fin d'exercice des participations ne donnant pas le contrôle	Dividendes versés aux détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle	Total bilan	Capitaux propres	Produit Net Bancaire / Chiffres d'affaires	Résultat net
<i>(en millions d'euros)</i>								
Groupe La Poste ⁽²⁾	34%	509	13 393	246	778 028	26 863	17 481	1 048
Icade	60,4%	186	2 742	194	18 313	8 860	875	481
Compagnie Des Alpes	58,6%	76	612		2 353	1 009	541	122
Autres entités		47	436					
Total		818	17 182					

(1) Les informations financières résumées représentent les données des sous-groupes prises à 100% et avant élimination des opérations intragroupes

(2) Contribution du Groupe La Poste au sein du Groupe Caisse des Dépôts : La Poste, La Banque Postale, CNP Assurances

31.12.2021								
	Pourcentage de contrôle et d'intérêt des participations ne donnant pas le contrôle	Participations ne donnant pas le contrôle			Informations financières publiées par les filiales ⁽¹⁾			
		Résultat net de la période attribué aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Montant dans les capitaux propres en fin d'exercice des participations ne donnant pas le contrôle	Dividendes versés aux détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle	Total bilan	Capitaux propres	Produit Net Bancaire / Chiffres d'affaires	Résultat net
<i>(en millions d'euros)</i>								
Groupe La Poste ⁽²⁾	34%	1 329	17 775		796 365	32 650	34 609	2 597
Icade	60,4%	198	2 717	180	17 609	8 639	1 662	637
Compagnie Des Alpes	58,6%	(41)	535		2 246	884	241	(123)
Autres entités		49	616					
Total		1 535	21 643					

(1) Les informations financières résumées représentent les données des sous-groupes prises à 100% et avant élimination des opérations intragroupes

(2) Contribution du Groupe La Poste au sein du Groupe Caisse des Dépôts : La Poste, La Banque Postale, CNP Assurances

2.4 Activités d'assurance

2.4.1 Placements des activités d'assurance

Les placements des activités d'assurance ne sont pas isolés sur une ligne spécifique à l'actif du bilan mais ventilés par catégorie au même titre que les autres actifs du Groupe.

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	211 490	226 404
Instruments dérivés de couverture	163	55
Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables	193 090	216 584
Titres au coût amorti	101	84
Immeubles de placement	5 638	3 393
Participations dans les entreprises mises en équivalence	987	948
Placement des activités d'assurance	411 469	447 468

2.4.1.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Instruments de dettes	169 550	180 952
Effets publics et valeurs assimilées	4 251	4 316
Obligations et autres titres à revenu fixe	21 047	20 438
OPCVM	66 071	76 849
Actifs représentatifs de contrats en UC	72 623	73 742
Prêts et avances	5 558	5 607
Instruments de capitaux propres	38 516	44 038
Actions et autres titres à revenu variable	34 227	39 301
Actifs représentatifs de contrats en UC	4 289	4 737
Instruments dérivés	3 423	1 413
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	211 489	226 403

2.4.1.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	30.06.2022		
<i>(en millions d'euros)</i>	Juste valeur	Dont dépréciation	Gains / pertes latents
Effets publics et valeurs assimilées	106 836	(83)	(19 571)
Obligations et autres titres à revenu fixe	86 254	(358)	(8 563)
Total des instruments de dettes	193 090	(441)	(28 134)
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	193 090	(441)	(28 134)
Impôts			7 691
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (net d'impôts) sur placements d'assurance			(20 443)

	31.12.2021		
<i>(en millions d'euros)</i>	Juste valeur	Dont dépréciation	Gains / pertes latents
Effets publics et valeurs assimilées	121 945	(70)	(1 670)
Obligations et autres titres à revenu fixe	94 639	(360)	492
Total des instruments de dettes	216 584	(430)	(1 178)
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	216 584	(430)	(1 178)
Impôts			603
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (net d'impôts) sur placements d'assurance			(575)

2.4.2 Provisions techniques des entreprises d'assurance et comptabilité reflet

	30.06.2022		
	Brut de réassurance	Réassurance	Net de réassurance
<i>(en millions d'euros)</i>			
Contrats d'assurance non vie	9 919	891	9 028
Contrats d'assurance vie	264 800	16 796	248 004
<i>dont provisions mathématiques d'assurance vie</i>	249 933	16 300	233 633
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	104 162	3 072	101 090
<i>dont provisions mathématiques</i>	94 174	2 814	91 360
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	3 338	249	3 089
Provisions techniques	382 219	21 008	361 211

	30.06.2022		
	Brut de réassurance	Réassurance	Net de réassurance
<i>(en millions d'euros)</i>			
Participation différée nette aux bénéfices	4 123		4 123
Comptabilité reflet - Passif	4 123		4 123
Total provisions techniques et comptabilité reflet - Passif	386 342	21 008	365 334

	30.06.2022		
	Brut de réassurance	Réassurance	Net de réassurance
<i>(en millions d'euros)</i>			
Participation différée nette aux bénéfices	2 734		2 734
Comptabilité reflet - Actif	2 734		2 734

La provision pour participation différée aux bénéfices résulte de l'application de la "comptabilité reflet". Elle représente la quote-part des assurés des filiales d'assurance-vie dans les plus et moins-values latentes et les dépréciations constatées sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement.

31.12.2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut de réassurance	Réassurance	Net de réassurance
Contrats d'assurance non vie	9 627	869	8 758
Contrats d'assurance vie	261 940	17 050	244 890
<i>dont provisions mathématiques d'assurance vie</i>	<i>248 849</i>	<i>16 656</i>	<i>232 193</i>
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	107 284	3 195	104 089
<i>dont provisions mathématiques</i>	<i>97 942</i>	<i>2 942</i>	<i>95 000</i>
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	3 713	278	3 435
Provisions techniques	382 564	21 392	361 172

31.12.2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut de réassurance	Réassurance	Net de réassurance
Participation différée nette aux bénéfices	31 834		31 834
Comptabilité reflet	31 834		31 834
Total provisions techniques et comptabilité reflet	414 398	21 392	393 006

2.4.3 Compte de résultat assurance

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	30.06.2021	31.12.2021
Primes émises	20 697	16 933	32 849
Variation des primes non acquises	(224)	(159)	(176)
Primes acquises	20 473	16 774	32 673
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	50	44	90
Autres produits d'exploitation	2	11	14
Produits des placements nets de charges	2 940	2 942	5 289
Plus et moins-value de cession des placements	(1 055)	(289)	(1 209)
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(13 700)	6 356	10 458
Variation des dépréciations sur placements	(11)	7	(68)
Impact de l'approche par superposition	1 559	(707)	(1 074)
Total des produits financiers nets de charges	(10 267)	8 309	13 396
Total des produits des activités ordinaires	10 258	25 138	46 173
Charges des prestations de contrats	(6 441)	(21 807)	(39 216)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	19	50	205
Charges et produits nets des autres activités	(22)		5
Frais d'acquisition des contrats	(2 191)	(1 973)	(4 013)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés et valeur des accords de distribution	(289)	(275)	(552)
Frais d'administration	(186)	(147)	(285)
Autres produits et charges courants	(199)	(165)	(489)
Total des produits et charges courants	(9 309)	(24 317)	(44 345)
Résultat opérationnel courant	949	821	1 828
Autres produits et charges opérationnels non courants	(23)	(4)	(5)
Résultat opérationnel	926	817	1 823
Charges de financement	(58)	(49)	(99)
Variation des valeurs des actifs incorporels	(37)	(96)	(122)
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence	14	25	88
Impôts sur les résultats	(212)	(228)	(468)
Résultat après impôt des activités destinées à être cédées ou abandonnées	(32)		
Résultat net de l'ensemble consolidé	601	469	1 222
Participations ne donnant pas le contrôle	149	176	474
Résultat net part du groupe	452	293	748

2.4.4 Impact de l'application de l'approche par superposition pour les entités d'assurance du Groupe

L'impact net de l'approche par superposition par type d'actif financier est détaillé comme suit :

	30.06.2022			
	Valeur comptable	Impact Overlay brut	Impôt différé	Impact Overlay net
<i>(en millions d'euros)</i>				
OPCVM	50 134	(452)	208	(244)
Actions et autres titres à revenu variable	32 018	(991)	318	(673)
Obligations	8 715	(83)	22	(61)
Autres actifs financiers	10 729	(33)	27	(7)
Total	101 596	(1 559)	575	(985)

	31.12.2021			
	Valeur comptable	Impact Overlay brut	Impôt différé	Impact Overlay net
<i>(en millions d'euros)</i>				
OPCVM	46 964	130	(32)	98
Actions et autres titres à revenu variable	33 598	944	(56)	888
Obligations	6 160	(9)	2	(7)
Autres actifs financiers	18 559	9	36	45
Total	105 281	1 074	(50)	1 024

Les impacts de l'approche par superposition sur le compte de résultat sont détaillés comme suit :

	30.06.2022		
	IAS 39	IFRS 9	Impact Overlay
<i>(en millions d'euros)</i>			
Produit net bancaire hors Overlay	(51)	(1 610)	
Impact Overlay			1 559
Produit net bancaire	(51)	(1 610)	1 559
Impôts différés	15	589	(574)
Résultat net	(36)	(1 021)	985

	31.12.2021		
	IAS 39	IFRS 9	Impact Overlay
<i>(en millions d'euros)</i>			
Produit net bancaire hors Overlay	51	1 125	
Impact Overlay			(1 074)
Produit net bancaire	51	1 125	(1 074)
Impôts différés	(25)	(75)	50
Résultat net	26	1 050	(1 024)

2.5 Engagements donnés et reçus

2.5.1 Engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022	31.12.2021
Engagements donnés	158 344	151 367
Engagements de financement		
En faveur des établissements de crédit	11 790	7 006
En faveur de la clientèle	31 589	31 852
Engagements de garantie		
En faveur des établissements de crédit	1 459	1 381
En faveur de la clientèle	3 028	3 615
Engagements sur titres		
Titres à livrer	20 272	18 240
Autres engagements donnés		
En faveur des établissements de crédit	63 522	62 420
En faveur de la clientèle	26 684	26 852
Engagements reçus	170 476	155 243
Engagements de financement		
Reçus des établissements de crédit	51 403	47 573
Reçus de la clientèle	1 480	400
Engagements de garantie		
Reçus des établissements de crédit	60 986	50 188
Reçus de la clientèle	24 036	23 991
Engagements sur titres		
Titres à recevoir	4 078	2 943
Autres engagements reçus		
Reçus des établissements de crédit	25 176	27 157
Reçus de la clientèle	3 318	2 991

Engagements relatifs au Crédit Logement

La Banque Postale s'est engagée à maintenir les fonds propres de base du Crédit Logement à hauteur de sa quote-part au sein du capital de cette société, soit 6%, afin que cette dernière respecte le ratio de solvabilité. La Banque Postale s'est engagée à reconstituer, le cas échéant, le fonds mutuel de garantie de Crédit Logement, qui garantit la défaillance des emprunteurs sur les prêts cautionnés par ce dernier. Le montant de cet engagement, qui est calculé en référence à la quote-part des encours distribués par La Banque Postale, s'élève au 30 juin 2022 à 175 millions d'euros. Ce montant s'élevait au 31 décembre 2021 à 184 millions d'euros.

Par ailleurs, les engagements de garantie reçus d'établissements de crédits sont principalement constitués de cautions reçues de Crédit Logement.

2.5.2 L'exposition au risque de crédit sur les engagements de financement et de garanties données

2.5.2.1 L'exposition au risque de crédit sur les engagements de financement et de garantie donnés

	Niveau 1 - Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues crédits douteux	Total des engagements donnés
<i>(en millions d'euros)</i>				
Ouverture au 01.01.2022	38 018	5 778	60	43 856
Augmentation	16 458	3 291	731	20 480
Diminution	(12 539)	(2 973)	(657)	(16 169)
Transfert entre bucket				
Autres mouvements	(227)	(74)		(301)
Clôture au 30.06.2022	41 710	6 022	134	47 866

2.5.2.2 La ventilation des provisions pour pertes attendues

	Niveau 1 - Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 - Pertes attendues à maturité	Niveau 3 - Pertes attendues crédits douteux	Total des provisions pour pertes attendues
<i>(en millions d'euros)</i>				
Ouverture au 01.01.2022	(70)	(48)	(12)	(130)
Dotations sur mouvements de l'exercice	(22)	(35)		(57)
Autres dotations	(20)	(15)	(4)	(39)
Reprises utilisées avec passage en perte	9	3		12
Reprises liées à des sorties d'engagements	9	4		13
Autres reprises non utilisées	25	34	3	62
Autres mouvements			1	1
Clôture au 30.06.2022	(69)	(57)	(12)	(138)

2.6 Juste valeur des instruments financiers

2.6.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022		31.12.2021	
	Valeur comptable	Valeur de marché estimée	Valeur comptable	Valeur de marché estimée
Actif				
Titres au coût amorti	79 223	74 665	68 340	70 875
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	93 907	94 148	91 083	91 096
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	191 669	180 706	187 681	184 571
Total des actifs financiers comptabilisés au coût amorti	364 799	349 519	347 103	346 542
Passif				
Dettes représentées par un titre	124 620	118 860	132 599	131 982
Dettes envers les établissements de crédit	54 221	54 183	51 678	52 086
Dettes envers la clientèle	339 610	335 821	319 639	315 277
Dettes subordonnées	10 457	9 366	10 104	10 283
Total des passifs financiers comptabilisés au coût amorti	528 908	518 230	514 020	509 628

2.6.2 Information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

	Cotation sur un marché actif : Niveau 1	Techniques de valorisation utilisant des données observables : Niveau 2	Techniques de valorisation utilisant des données non observables : Niveau 3	Total 30.06.2022
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actifs financiers valorisés à la juste valeur				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - Classement obligatoire	83 692	31 095	31 005	145 792
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - Sur option	4 801	131	567	5 499
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	70 690	6 200	23	76 913
Instruments financiers dérivés de transaction	14	5 570	1	5 585
Instruments financiers dérivés de couverture		3 501	855	4 356
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	197 326	21 034	4 203	222 563
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	23 035	1 758	429	25 222
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux - actif		732		732
Total des actifs financiers valorisés à la juste valeur	379 558	70 021	37 083	486 662
Passifs financiers valorisés à la juste valeur				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	765	2 017		2 782
Instruments financiers dérivés de transaction		3 808	94	3 902
Instruments financiers dérivés de couverture		8 136	347	8 483
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux - passif		1 181		1 181
Total des passifs financiers valorisés à la juste valeur	765	15 142	441	16 348

	Cotation sur un marché actif : Niveau 1	Techniques de valorisation utilisant des données observables : Niveau 2	Techniques de valorisation utilisant des données non observables : Niveau 3	Total 31.12.2021
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actifs financiers valorisés à la juste valeur				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - Classement obligatoire	101 924	30 145	28 529	160 598
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - Sur option	5 244	34	499	5 777
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	73 594	4 806	79	78 479
Instruments financiers dérivés de transaction	1	2 348	1	2 350
Instruments financiers dérivés de couverture		5 865	223	6 088
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	222 435	13 420	2 702	238 557
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	27 112	2 217	406	29 735
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux - actif		346		346
Total des actifs financiers valorisés à la juste valeur	430 310	59 181	32 439	521 930
Passifs financiers valorisés à la juste valeur				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	619	1 890		2 509
Instruments financiers dérivés de transaction		2 939	58	2 997
Instruments financiers dérivés de couverture		6 690	377	7 067
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux - passif	145		175	320
Total des passifs financiers valorisés à la juste valeur	764	11 519	610	12 893

• Les instruments financiers du groupe Caisse des Dépôts sont évalués en partie par référence à la « Cotation sur un marché actif » directement utilisable (Niveau 1 de la hiérarchie).

Sont ainsi concernés :

- les actions, évaluées en fonction des cours de leur place de cotation de référence ;
- les obligations, EMTN, BMTN : pour chaque titre, une recherche du cours le plus récent est effectuée sur l'ensemble des places de cotation, que celles-ci correspondent à des bourses officielles, des brokers, des salles de marché ou des plateformes transactionnelles ;
- les OPCVM et parts de fonds détenus, à partir de leur valeur liquidative ;
- les BTAN, à partir des taux de cotation centralisés par la Banque de France ;
- les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options...).

• Les instruments financiers évalués selon des « Techniques de valorisation utilisant des données observables » (Niveau 2 de la hiérarchie) regroupent les instruments pour la valorisation desquels des références de prix doivent être recherchées sur :

- des instruments similaires cotés sur un marché actif, du même émetteur ou du garant. Dans ce cas, les prix et autres données observables du marché sont utilisés et un ajustement peut être réalisé pour prendre en compte le degré d'illiquidité du titre ;
- ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions régulières peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables et des modèles standards.

Sont ainsi concernés :

- les titres structurés valorisés par le groupe, un arrangeur ou un valorisateur externe ;
- les instruments dérivés traités sur des marchés de gré à gré ;
- les TCN autres que BTAN, évalués à partir d'une courbe zéro coupon majorée d'un spread.

La qualification des dérivés repose sur une analyse combinée de l'observabilité des données de marché utilisées dans la valorisation et de la robustesse des modèles de valorisation mesurée en terme d'efficience à fournir une valorisation dans le consensus de marché. Il ressort de cette application que les dérivés utilisés par le Groupe CDC en couverture de ses activités sont principalement de niveau 2.

• Les instruments financiers évalués selon des « Techniques de valorisation utilisant des données non observables » (Niveau 3 de la hiérarchie) regroupent les instruments dont l'évaluation fait principalement appel à des paramètres inobservables. Un paramètre inobservable est défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations ne reposant ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à cette date.

Il s'agit principalement des titres de participation non cotés, des instruments financiers de titrisation, et des dérivés de couverture.

La valeur de marché des titres de participation non cotés classés en actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres est déterminée par référence à certains critères tels que l'actif net, les perspectives de rentabilité et l'actualisation de cash flows futurs.

2.6.3 Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon une technique utilisant des données non observables (Niveau 3)

(en millions d'euros)	Actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Instruments financiers dérivés de couverture	Total
Solde au 01.01.2021	24 133	1 598	741	325	26 797
Acquisitions	6 358	690	28	46	7 122
Cessions et remboursements	(4 176)			(96)	(4 272)
Transferts vers ou hors niveau 3	(18)	(283)			(301)
Gains et Pertes de la période comptabilisés en capitaux propres		(47)	(12)		(59)
Gains et Pertes de la période comptabilisés en résultat	1 185			(53)	1 132
Effets des variations de change			6		6
Effets des variations de périmètre & autres ⁽¹⁾	1 626	744	(357)	1	2 014
Solde au 31.12.2021	29 108	2 702	406	223	32 439
Acquisitions	4 105	2 159	24	355	6 642
Cessions et remboursements	(1 753)	(55)	(1)	(30)	(1 838)
Transferts vers ou hors niveau 3	3	136			139
Gains et Pertes de la période comptabilisés en capitaux propres		(716)			(716)
Gains et Pertes de la période comptabilisés en résultat	226			307	533
Effets des variations de périmètre & autres	(93)	(23)			(116)
Solde au 30.06.2022	31 596	4 203	429	855	37 083

(1) Correspond principalement à une correction d'ouverture de CNP Assurances

2.7 Réforme des taux d'intérêt de référence

Début 2022, les taux d'intérêt interbancaires « IBOR » ont été remplacés par des taux alternatifs « RFR ». De plus, les taux LIBOR GBP et JPY (échéances : un mois et six mois) ne sont plus contribués par des banques et sont dorénavant publiés sous une forme synthétique ; ainsi leur utilisation est réservée à une gestion extinctive. L'indice européen EONIA a été publié pour la dernière fois le 3 janvier 2022. En l'absence d'annonces relatives à un remplacement prochain de l'indice EURIBOR, celui-ci a été exclu des données quantitatives fournies.

Au 30 juin 2022, le groupe Caisse des Dépôts est exposé au LIBOR USD avec :

- un nominal des dérivés de 3 184 millions d'euros ;
- une valeur comptable des actifs financiers de 676 millions d'euros et des passifs financiers de 538 millions d'euros.

La publication des taux LIBOR USD (échéances : au jour le jour, trois, six et douze mois), sous leur format contribué par les banques, doit être arrêtée à fin juin 2023. Le groupe Caisse des Dépôts a pour objectif de migrer les contrats concernés au plus tard à cette date.

2.8 Facteurs de risque

2.8.1 Impacts du conflit en Ukraine sur les risques du Groupe

2.8.1.1 Exposition Ukraine-Russie

La présence du Groupe Caisse des Dépôts et de ses filiales industrielles et commerciales en Ukraine-Russie, ainsi que dans les pays limitrophes est limitée.

Dès le début de la guerre, les équipes de la Caisse des Dépôts et de ses filiales ont mené des travaux pour identifier l'ensemble des expositions du Groupe sur la Russie et son partenaire Biélorusse tant au niveau humain, physique, que financier.

Parmi les filiales du Groupe, seul le groupe La Poste opère en Russie via sa filiale DPD Russie. Dès le 28 février 2022, le Groupe La Poste a suspendu tous les flux en direction et en provenance de Russie. En date du 5 mai 2022, le Groupe La Poste a par ailleurs acté la décision de se retirer du marché russe. En conséquence, compte tenu du contexte général, des difficultés de la filiale et des risques liés à la cession, les immobilisations incorporelles et corporelles ont été intégralement dépréciés sur le semestre. Des dispositifs adaptés ont été déployés afin de s'assurer que le contenu des colis acheminés respecte le cadre des sanctions internationales sur les biens exportés et ne servent pas l'effort de guerre Russe.

La Caisse des Dépôts et ses filiales sont totalement autonomes de la Russie dans le cadre de leurs financements privés ou sur les marchés, garantissant leur indépendance dans la capacité à mettre en œuvre toute mesure appropriée.

Concernant la Russie et la Biélorussie, l'exposition financière directe de la Caisse des Dépôts Section Générale est nulle. Les expositions détenues à travers des partenariats historiques et des fonds sont quant à elles marginales. Toutes les mesures possibles ont néanmoins été prises, certaines étant encore en cours, afin de liquider les positions sur ces pays dans le respect du cadre juridique international.

Pour La Banque Postale, les impacts sont relativement limités s'agissant du risque naissant directement du conflit entre l'Ukraine et la Russie et CNP Assurances a quant à elle, une exposition marginale. La principale zone de vigilance sur le portefeuille de crédits de La Banque Postale réside plutôt dans les conséquences indirectes de la situation sur la clientèle Personnes Morales françaises financées par La Banque Postale, pour celles qui réaliseraient une part significative de leur activité avec la Russie notamment. La Banque Postale est exposée à une dégradation potentiellement conséquente (même si non avérée à ce jour) de la qualité de crédit des portefeuilles du fait des externalités négatives du conflit : à savoir l'augmentation forte de l'inflation et ses incidences sur le contexte général de taux et le reste de la macro-économie.

Les impacts liés à la situation de guerre en Ukraine sont très limités pour le groupe SFIL qui n'a pas d'exposition en Russie ou en Biélorussie. SFIL ne détient qu'une seule exposition en Ukraine qui représentait au 30 juin 2022 un encours de 50 millions d'euros et 14 millions d'engagement de financement en hors bilan. Cette exposition a été accordée dans le cadre de l'activité crédit export et est garantie à 100 % par la République Française, SFIL n'est donc pas exposée directement au risque de crédit sur ce dossier.

Du fait de sa vocation à financer principalement les entreprises françaises, les expositions directes du groupe Bpifrance sur la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie sont très limitées et faibles, et sont relatifs au risque net d'expositions liées à des crédits-export finançant des acheteurs ukrainiens dans le cadre du soutien apporté par Bpifrance aux exportateurs français. Parmi les trois prises de participation de Bpifrance Participations dans des entités russes, non visées à date par des sanctions économiques françaises, européennes ou américaines, mais réalisées aux côtés d'un partenaire russe, visé à présent par des sanctions économiques européennes et américaines, deux d'entre elles ont été cédées sur le deuxième trimestre 2022 et un accord de cession est en cours de finalisation pour la troisième. Cette position a été entièrement dépréciée dans le bilan du groupe Bpifrance au 30 juin 2022.

En outre, il convient de rappeler que le groupe Bpifrance comprend la société Bpifrance Assurance Export, qui agit au nom, pour le compte et sous le contrôle exclusif de l'Etat français au regard du soutien des exportations françaises. A ce titre, cette filiale est impliquée dans la négociation, la mise en œuvre et le suivi de ces soutiens publics aux exportations françaises. Ces expositions, directement portées par l'Etat (et non sur le bilan de Bpifrance), représentent un peu plus de 560 millions d'euros sur l'Ukraine et environ 1 milliard d'euros sur la Russie.

2.8.1.2 Impact de la crise sur le risque de crédit porté par le Groupe Caisse des Dépôts

En dépit d'une exposition directe du groupe relativement faible sur l'Ukraine et la Russie, l'instabilité du contexte économique, des marchés, la hausse des taux et l'inflation sont de nature à affecter sensiblement la situation financière des entreprises sur les secteurs les plus exposés. Le risque de fragilisation de la qualité de crédit des contreparties du Groupe dont les activités où les résultats présentent une forte sensibilité aux impacts de la guerre (perspectives sectorielles dégradées du fait des difficultés d'approvisionnement, du renchérissement des matières premières, et l'effet des coûts de l'énergie) constitue en conséquence un point de vigilance majeur pour le groupe Caisse des Dépôts ainsi que de ses filiales.

Dans ce cadre, des travaux des directions des risques du Groupe et des filiales ont en effet été menés afin d'identifier les contreparties fortement impactées par la crise. Des actions de réductions de limite ou de gel d'encours sur les contreparties les plus exposées ont ainsi pu être actées.

Les travaux sur les coûts du risque et les provisionnements n'ont pas conduit, en date du 30 juin 2022, à observer de déformation de la sinistralité du portefeuille de crédit des filiales bancaires du Groupe et il n'est ainsi pas constaté d'augmentation significative du coût du risque en lien avec le conflit.

2.8.1.3 Dépréciation des actifs

La revue des valorisations des portefeuilles financiers et participations du groupe Caisse des Dépôts a été réalisée au cours du premier semestre 2022, conformément aux procédures en vigueur au sein du Groupe, en tenant compte des conséquences déjà visibles et anticipées du conflit sur la santé financière des expositions concernées, et de la révision des scénarios et paramètres macro-économiques sous-jacents.

2.8.1.4 Impact sur le risque de liquidité

Considérant les réserves de liquidité de la Caisse des Dépôts ainsi que la gestion prudente de liquidité de ses filiales, il n'a pas été constaté de fragilisation de la situation de liquidité du groupe Caisse des Dépôts. En effet, les marchés de financements primaires et secondaires des filiales sont restés actifs au premier semestre malgré la guerre en Ukraine, et la qualité de signature de la Caisse des dépôts et de ses filiales a permis de réaliser les opérations de financements prévues.

2.8.1.5 Exposition au risque de non-conformité liée à la guerre en Ukraine et dispositions prises par le Groupe

La guerre en Ukraine a conduit dès le 23 février 2022 à un renforcement des sanctions internationales prises à l'encontre de la Russie. Au vu des enjeux significatifs de conformité liées aux sanctions concernant les activités bancaires mais également les activités industrielles et commerciales, une adaptation des dispositifs et outils de conformité et de sécurité financière à ce nouveau contexte a été entreprise.

Les équipes de la Caisse des Dépôts ont été pleinement mobilisées pour renforcer la robustesse des dispositifs de conformité et de sécurité financière afin d'assurer un filtrage efficace des flux entrants et sortants vers la Russie et mettre en œuvre les mesures de sanctions et de gel des avoirs définis par les autorités européennes. Les filiales du Groupe se sont également mobilisées afin de répondre aux nouvelles exigences de sécurité financière et de non-conformité.

Les principales mesures prises par la Caisse des dépôts sont les suivantes :

Dispositif de filtrage sur les flux post sanctions : Le dispositif de filtrage de la Caisse des Dépôts a été régulièrement mis à jour des dernières listes de sanctions pour le filtrage pour les flux unitaires et de masse, permettant d'assurer le processus de gel des avoirs pour toute personne ou entité listée.

Une double vérification sur les tiers russes a été mise en œuvre et une systématisation des demandes d'information sur les flux en provenance ou vers la Russie a été mise en place.

Au niveau de La Banque Postale, des mesures similaires ont été déployées. Le canal de paiement vers la Russie a par ailleurs été fermé depuis le 26 avril dans les référentiels de la direction des paiements de La Banque Postale et les virements permanents vers la Russie suspendus. Dans le cadre de l'activité de distribution des mandats de Western Union, les corridors Russie et Biélorussie (flux en émission) sont par ailleurs clos depuis le 3 mars 2022.

Par ailleurs, s'agissant de son activité assurantielle, CNP Assurances a procédé à la suspension de fonds exposés à la Russie en France et en Italie.

Au niveau de SFIL, sur la base des filtrages réalisés au début de la crise, aucune des relations d'affaires n'était concernée par les sanctions.

Dispositif de profilage : Dès le 1^{er} mars 2022, l'ensemble des acteurs en charge du traitement d'alertes de profilage au sein de la Caisse des Dépôts a été sensibilisé sur l'obligation de procéder à des diligences renforcées afin d'identifier les bénéficiaires effectifs en présence d'un lien potentiel avec la sphère russophone.

L'outil de profilage de la Caisse des Dépôts dispose d'indicateurs de transactions qui génèrent des alertes en fonction d'un risque pays et d'un seuil. En tant que pays en risque fort, les flux en provenance de Russie ont été paramétrés aux seuils les plus bas.

Par ailleurs, des sensibilisations des collaborateurs déclarants Tracfin sur les mesures de vigilance et de remontée d'information en cas de présence de personnes sanctionnées ont été réalisées.

Une action de sensibilisation similaire a été adressée aux services de restitution des avoirs en déshérence (Cyclade) et des consignations judiciaires. Un système d'escalade à la Sécurité Financière a été mis en place.

Enfin, les entités du groupe Caisse des Dépôts ont répondu aux obligations de reporting consolidé à destination de l'ACPR, ainsi que la Direction Générale du Trésor.

2.8.1.6 Exposition au risque opérationnel et cyber liée à la guerre en Ukraine

Dès le début du conflit, les équipes de la Caisse des Dépôts et de ses filiales ont assuré la sécurisation des personnels potentiellement présents dans les zones en conflit. Les enjeux en matière de ressources humaines, liés aux filiales opérationnelles du Groupe opérant dans les pays de l'Est et comptant des collaborateurs russes ou ukrainiens, ont également fait l'objet de mesures adaptées.

En matière de sécurité des systèmes d'information, la guerre en Ukraine a sensiblement accru la menace d'attaques de Cybersécurité au niveau mondial, y compris sur les institutions financières et les entreprises françaises. Afin de faire face à cette menace élevée, le renforcement du dispositif de cybersécurité de la Caisse des Dépôts et des filiales, en coordination Groupe a été entrepris. En date du 30 juin 2022, aucun incident majeur de cybersécurité lié à la guerre en Ukraine n'est à déplorer pour le groupe Caisse des dépôts.

2.8.1.7 Vigilance de la Caisse des Dépôts sur l'avancée de la guerre et solidarité exprimée auprès du peuple Ukrainien

Enfin, la Caisse des Dépôts tient à rappeler l'attention portée à la guerre en Ukraine depuis le début du conflit et la solidarité partagée par le groupe Caisse des Dépôts à l'égard du peuple Ukrainien. Avec l'accord de la Commission de surveillance, la Caisse des Dépôts s'est mobilisée à travers le versement d'un million d'euros de dons cumulés afin de soutenir les populations ukrainiennes victimes de la guerre,

répartis pour moitié entre la Croix-Rouge, qui intervient sur le territoire ukrainien, et le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés qui aide les populations arrivées dans les pays d'accueil. De plus, au niveau des filiales du Groupe, plus de 530 logements ont été mis à disposition des réfugiés ukrainiens, soit une capacité d'accueil de l'ordre de 2 100 personnes et des opérations de transports de réfugiés ukrainiens avec les collectivités locales de différents pays européens ont été organisés. Enfin, le Groupe La Poste a déployé d'importantes actions à travers ses activités bancaires (mise en place d'un dispositif simplifié d'ouverture de comptes bancaires, gratuité des virements vers l'Ukraine) et industrielles (acheminement gratuit des colis et biens de première nécessité) : à titre d'exemple, plus de 3 000 entrées en relation avec des réfugiés de nationalité ukrainienne ont été réalisées entre le 1er mars et le 27 mai 2022 au niveau de La Banque Postale.

2.8.2 Risque de crédit

2.8.2.1 Impact des évolutions de l'environnement économique et financier sur l'évaluation du risque de crédit

Au-delà des impacts du conflit en Ukraine décrits ci-dessus, les directions des risques des entités du Groupe Caisse des Dépôts ont intégré dans leurs travaux l'ensemble des éléments qui permettent d'évaluer un niveau de coût du risque reflétant la réalité des risques des portefeuilles de crédit à la clientèle et des portefeuilles de titres de dettes, dans un contexte de forte incertitude sur l'évolution des indicateurs macro-économiques en 2022 et 2023. En effet, le choc d'offre qui caractérise le premier semestre 2022 (déstabilisation des approvisionnement de l'Europe en gaz et denrées alimentaires suite aux sanctions envers la Russie, importations en provenance de Chine toujours partiellement contraintes par des confinements partiels) a conduit à une hausse brutale de l'inflation, et au relèvement des taux directeurs par les Banques centrales à des rythmes plus ou moins rapides selon les enjeux propres aux grandes zones économiques (Europe et Etats-Unis notamment).

Ces travaux ont reposé à la fois sur l'application des procédures en vigueur pour identifier les dégradations significatives de risques individuels (règles de classification dans les « buckets » de la norme IFRS 9), et sur des évaluations spécifiques (processus de *watchlist* et mesures sectorielles).

En conséquence, il est possible de présenter ces impacts sur l'évaluation du risque de crédit pour le groupe Caisse des Dépôts selon deux grandes catégories :

- Des impacts généraux pour les expositions ayant fait l'objet d'une recalibration des modèles et scénarios sous-jacents au calcul des provisions statistiques desdites expositions.
- Des impacts spécifiques individuels ou sectoriels, après réalisation d'une revue analytique de l'ensemble de ses portefeuilles clients et de titres.

Pour les deux dimensions, des éléments détaillés sont produits par La Banque Postale et la SFIL dans leurs rapports financiers individuels. Les éléments ci-après sont une synthèse des principales évolutions au sein du groupe Caisse des dépôts.

Concernant les mesures générales d'ajustement des provisions statistiques, les modèles de « Probabilité de défaut » utilisés dans les calculs de provisions IFRS9 ont évolué de la manière suivante, selon les entités et typologies de risques :

- Pas de réajustement des modèles et scénarios de calcul des provisions depuis décembre 2021 lorsqu'il est considéré que les modèles en vigueur et ces scénarios capturent convenablement le niveau de risque systémique induit par l'environnement économique, et/ou lorsque les évolutions d'indicateurs macro-économiques sont très rapides, avec des impacts mieux captés par des ajustements sectoriels. C'est l'option retenue pour les segments Personnes physiques

et Personnes morales chez La Banque Postale, ainsi que pour le segment Collectivités locales françaises chez SFIL.

- Recalibrage des Probabilités de défaut au premier semestre 2022 (option retenue pour les segments Professions juridiques et Portefeuilles financiers gérés par la Section générale de la Caisse des Dépôts), notamment via l'intégration des scénarios macro-économiques réajustés. En dehors de cette actualisation, les modèles n'ont pas nécessité d'ajustement significatif par rapport à décembre 2021.

Portefeuilles Clients

Les effets de la crise de Covid-19 ont eu un impact limité sur les principaux segments d'expositions de crédit à la clientèle du groupe Caisse des Dépôts. Toutefois, alors que la stabilisation du contexte sanitaire porté par une vaccination massive pouvait faire espérer une reprise économique solide, les clients sont confrontés à une double difficulté au premier semestre 2022 : d'une part, des contraintes d'approvisionnement qui persistent, les chaînes logistiques restant perturbées par plusieurs confinements partiels en Chine ; d'autre part, le choc d'offre sur les coûts énergétiques lié au conflit ukrainien a entraîné une hausse importante de l'inflation malgré la mise en place du bouclier tarifaire en France. Si le groupe Caisse des dépôts n'anticipe pas de dégradation massive du profil de risque de ses portefeuilles Clients dans les mois qui viennent, mais plutôt un retour de la sinistralité vers sa moyenne de long terme, la trajectoire des expositions non performantes doit être attentivement surveillée, en particulier sur les périmètres des Personnes physiques et Personnes morales, segments principalement gérés par La Banque Postale.

- Personnes physiques (périmètre La Banque Postale) :

Au cours de ce premier semestre 2022, il a été décidé d'apporter les ajustements suivants afin de refléter les impacts de la crise portant sur la clientèle des personnes physiques du portefeuille :

- le reclassement en sain des expositions de crédit à la clientèle de détail sur la zone des Antilles, du fait de l'amélioration du contexte sanitaire, économique et social.
- la reprise progressive au fur et à mesure de sa consommation de la provision mise en place en 2021 pour couvrir le risque de migration de rating au sein du portefeuille de crédit sain dans le cadre d'une démarche prospective visant à anticiper un éventuel retour vers une distribution plus représentative de la composition structurelle du portefeuille de crédits.
- la conservation de l'overlay (facteur multiplicatif) appliqué au calcul du paramètre de LGD (perte en cas de défaut) des crédits immobiliers garantis par des sûretés réelles.
- le déclassement en bucket 2 d'une catégorie de clientèle dite « fragile », particulièrement impactée par le contexte inflationniste.

Dans ce cadre, le coût du risque du premier semestre 2022 pour la clientèle de particuliers s'élève à 70,2 millions d'euros (hors monétique), dont 27,5 millions liés notamment à l'activité de crédit à la consommation, et 33 millions liés à l'activité de crédits immobiliers. Sur ce périmètre, les mesures de surveillance mises en place par la Direction des Risques Groupe de La Banque Postale sur la clientèle fragile représentent 51 millions d'euros.

- Personnes morales (périmètre La Banque Postale) :

Au 30 juin 2022, le coût du risque de crédit au titre de l'activité de Financement et d'Investissement Personnes Morales est la résultante des éléments suivants :

- du processus de surveillance des expositions de La Banque Postale ; notamment plusieurs dotations individuelles justifiées par le contexte géopolitique et macro-économique, ou des situations spécifiques.

- des prises de décisions spécifiques de provisionnement dans les comités dédiés aux dossiers en souffrance et sous surveillance (dossiers Watchlist et/ou dégradés classés en Bucket 2 et dossiers en défaut en Bucket 3 IFRS9) ;
- de l'application de dispositions de provisionnement collectif (sectoriel ou autre).

Sur ce dernier volet, La Banque Postale a fait le choix, après observation des effets de la crise, de conserver ou amplifier¹ les mesures de provisionnement collectif mises en œuvre en fin d'année 2020 et d'élargir cette approche en 2021, puis en 2022. En synthèse, au 30 juin 2022, les secteurs soumis à une mesure sectorielle sont :

- le secteur du Tourisme, de l'Hôtellerie et des Loisirs ;
- le Transport privé de passagers aérien et terrestre ;
- le secteur de l'Énergie photovoltaïque en France pour cause de révision des conditions tarifaires ;
- certains segments de la Distribution ;
- l'Automobile ;
- le secteur de l'Immobilier commercial, à l'exception des actifs à usage commercial de centre-ville ;
- le secteur de l'Agriculture (ajouté au 30 juin 2022), afin d'anticiper les difficultés probables à venir sur certains clients éprouvés par les tensions sur les matières premières et leurs chaînes d'approvisionnement depuis l'ouverture du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine.

Les expositions concernées font l'objet d'un déclassement en « Bucket 2 » IFRS 9 puisque La Banque Postale estime qu'elles ont subi une dégradation du risque depuis leur entrée en portefeuille.

Ainsi, au 30 juin 2022, le coût du risque de crédit au titre de l'activité de Financement et d'Investissement Personnes Morales s'établit à 0,5 millions d'euros. Ce niveau de coût du risque est la résultante :

- d'une part de dotations additionnelles aux provisions pour un montant de l'ordre de 41 millions d'euros, liées principalement à la dégradation « naturelle » du portefeuille (décisions de provisionnement prises en instances WatchList/Affaires Spéciales pour 30 millions d'euros), et à des mesures de surveillance mises en œuvre par anticipation de certaines dégradations macroéconomiques potentielles (provisionnement sectoriel pour 11 millions d'euros),
- et par ailleurs de la réalisation de travaux de mise en qualité de certaines informations ayant un impact sur les provisions statistiques de La Banque Postale (en particulier un plan de remédiation sur la valorisation des garanties reçues) compensant la totalité des dotations effectuées sur le semestre (-40 millions d'euros).

- Professions juridiques (périmètre Section générale de la Caisse des Dépôts) : l'impact de la crise Covid est désormais totalement absorbé, et le conflit en Ukraine ne devrait pas affecter ce segment. Les ECL en bucket 2 restent non significatives (1 M€). L'activité des notaires est particulièrement corrélée aux transactions du marché immobilier, la Caisse des Dépôts anticipe que malgré la hausse probable des taux sur les crédits à l'habitat, les conditions financières devraient rester à des niveaux encore favorables et le marché devrait continuer de bénéficier d'une demande soutenue en 2022, soutenue entre autres par les facteurs démographiques (le nombre de ménages augmente à un rythme moyen de l'ordre de 200 000 par an).
- Collectivités locales françaises (périmètre SFIL) : L'impact de la crise sanitaire sur la situation financière des collectivités locales s'est avéré limité, compte tenu des mesures de soutien mises en place par l'Etat. L'épargne brute des collectivités locales devrait augmenter de 6,6% en 2021 et l'endettement progresser modérément pour s'établir à un niveau satisfaisant (taux d'endettement de 83% et capacité de désendettement de 4,5 ans) selon le pré-rapport publié par l'OFGL le 21/06/2022.

En 2022, les dotations de fonctionnement versées par l'Etat aux collectivités territoriales seront stables pour la cinquième année consécutive. L'impact du retour de l'inflation sur la situation

¹ Le secteur de l'Énergie photovoltaïque a en particulier fait l'objet d'une augmentation de son niveau de provisionnement afin d'intégrer les décisions les plus récentes de l'Etat français sur le prix de rachat minimum de l'électricité produites par les centrales photovoltaïques.

financière des collectivités locales reste difficile à apprécier à ce stade. Leurs dépenses vont augmenter (notamment en raison du prix de l'énergie, des achats de biens et services et de la hausse du point d'indice des fonctionnaires territoriaux) et être en partie compensées par la progression des bases de fiscalité.

- Secteur de la croisière (crédit export, périmètre SFIL) : Avec la fin du moratoire mis en place par les Agences Crédit Export européennes, le service de la dette des croisiéristes a repris.

Les expositions à ce segment sont garanties à 100% par BPI Assurance Export au nom et pour le compte de l'Etat en principal et en intérêts. Au 30 juin 2022, les expositions aux croisiéristes ont été maintenues en *Watchlist*, et les expositions afférentes maintenues en Bucket 2.

- Portefeuilles de Titres (périmètre Section générale)

Au 30 juin 2022, le coût du risque de crédit est la résultante :

- du processus de surveillance des expositions en portefeuille ;
- des prises de décisions spécifiques de dégradations de notes internes ou de placement en *Watchlist* (générant un classement en « bucket 2 ») suite à revues d'analyses financières ;
- de l'actualisation des scénarios macro-économiques au 1^{er} semestre 2022 (cf. infra, éléments *forward looking*) qui a permis d'ajuster les probabilités de défaut à la réalité du cycle.

Les revues réalisées montrent que sur le premier semestre 2022, les contreparties du portefeuille montrent une excellente résistance avec 10,6 % des notations internes ayant été dégradées. Par ailleurs, la proportion de perspectives négatives s'améliore à 11% du nombre total de contreparties à fin juin, à comparer à un taux de 30% en juin 2021 et de 19% à décembre 2021. S'agissant spécifiquement des émetteurs Souverains, l'impact de la hausse des taux est à surveiller attentivement, les niveaux de dettes publiques restant un facteur de risque important à horizon moyen terme. En Europe, la Banque centrale a prévu le recours à un nouvel « instrument de protection de la transmission » (IPT) dont l'objectif est d'éviter une fragmentation des conditions de financement des souverains de la zone euro.

Grâce à la bonne résistance globale des notations internes, la répartition des contreparties entre bucket 1 et bucket 2 n'a pas connu d'évolution significative sur le semestre.

Forward Looking

Conformément à la norme IFRS 9, les pertes de crédit attendues prennent en compte les effets de la conjoncture économique future : le « forward looking » repose sur une approche modélisée pouvant être complétée par une approche à jugement d'expert. Les éléments de cadrage macroéconomiques s'appliquent à l'ensemble des entités du groupe Caisse des Dépôts, mais chaque entité en assure la déclinaison pour chacun de ses segments d'exposition de manière à refléter le risque futur de la manière la plus précise possible. Certains segments nécessitent l'utilisation de scénarios *ad hoc* compte tenu de leur spécificité, c'est le cas de SFIL pour les expositions aux collectivités locales françaises par exemple, pour lesquelles les modèles forward looking utilisés visent à projeter les principales variables susceptibles d'affecter les comptes des collectivités (bases fiscales, dotations d'Etat, tendances d'investissement, etc.).

Le cadrage macroéconomique utilisé au sein du Groupe repose sur quatre scénarios : un scénario central, deux scénarios adverses et un scénario haussier. Ils sont définis par les départements des études économiques de la Caisse des Dépôts et de La Banque Postale. L'horizon des prévisions de la conjoncture économique retenu est de cinq ans, les principes suivants s'appliquent :

- Les scénarios retenus sont des scénarios économiques globaux et cohérents. Ils s'appliquent uniformément sur l'ensemble des segments d'exposition avec des impacts potentiellement opposés sur certains segments de contreparties, reflétant ainsi la diversification du portefeuille (à titre d'illustration, il n'est pas possible, dans un scénario donné, de disposer d'une projection

de taux d'intérêt différent pour mesurer les probabilités de défaut *life time* de la clientèle de détail, et celles de la clientèle souveraine).

- Les scénarios proposés ne sont pas des scénarios stressés : il n'est pas cherché à travers les scénarios IFRS 9 à quantifier des risques de pertes dans un environnement très dégradé dont la probabilité d'occurrence est très faible au regard de la situation macroéconomique en vigueur à date d'estimation, mais plutôt recherché des scénarios plausibles d'une manière générale, dont la probabilité d'occurrence s'écarte d'un écart type de la probabilité d'occurrence du scénario central.
- Les scénarios retenus sont généralement des scénarios utilisés dans d'autres processus régaliens de l'établissement (programmation financière pluriannuelle, etc.), pour garantir une cohérence d'ensemble élevée en matière de pilotage financier et une bonne capacité de consolidation à un niveau Groupe.

Ces scénarios sont documentés, et comportent des projections pour l'ensemble des variables macroéconomiques nécessaires au fonctionnement des modèles développés pour obtenir des PD à maturité.

Le dispositif s'appuie sur un nombre significatif de modèles, permettant à chaque entité du Groupe d'apprécier de la manière la plus fine possible les risques propres à ses portefeuilles. L'ensemble des modèles utilisés dans le dispositif IFRS 9 fait l'objet d'une revue indépendante par l'équipe validation des modèles de l'entité concernée, et est validé via un dispositif formalisé (Comité de Validation des Modèles, validation par la direction de l'audit, etc.) avant utilisation.

A juin 2022, les scénarios intégrés dans les traitements de calcul des provisions en norme IFRS 9 ont été mis à jour exclusivement sur le périmètre de la Caisse des Dépôts Section générale, et sont présentés ci-dessous. Sur le périmètre La Banque Postale, il a été décidé de ne pas mettre à jour sur l'arrêté du 30 juin 2022 les scénarios utilisés dans le calcul de ses provisions statistiques, tant dans la détermination des paramètres de risques que dans la réalisation de calculs forward looking, en application des dispositions de la norme IFRS9. Cette décision a été prise pour les motifs suivants :

- Un cycle de modélisation et de validation complets, préalables à une implémentation de nouveaux paramètres de risque dans les calculateurs du Groupe n'a pas pu être réalisé sur l'arrêté du 30.06.2022
- Les scénarios à disposition en phase de modélisation, élaborés en début de conflit entre la Russie et l'Ukraine, ne reflétaient qu'imparfaitement les perspectives macro-économiques attendues au 30.06.2022 sur le périmètre d'activité de La Banque Postale.
- L'existence de marges de prudence dans les comptes sur le segment des Entreprises, depuis le 31 décembre 2021 où il a été décidé de conserver des niveaux de paramètres de risques stressés (alors qu'une mise à jour des scénarios et paramètres a été effectuée pour tous les autres segments en fin d'année 2021), permettant d'absorber une augmentation de la sinistralité liée au contexte macro-économique.

En outre, comme ce point a été mentionné précédemment, La Banque Postale a pris d'autres mesures permettant d'anticiper les premiers effets de la crise économique de manière ciblée sur certaines catégories de clientèle.

Les hypothèses macro-économiques sous-jacentes aux paramètres de risque utilisés dans le calcul des provisions statistiques au 30 juin 2022 demeurent en conséquence celles détaillées dans le document de référence du Groupe La Banque Postale au 31 décembre 2021.

Sur le périmètre SFIL, les scénarios sont spécifiques (cf. scénario Sfil ci-après), ils n'ont pas fait l'objet d'une mise à jour au 30 juin compte tenu des impacts non significatifs du conflit russo-ukrainien et du caractère incertain des impacts de l'inflation sur les comptes des collectivités locales.

Scénario central

Le scénario central de croissance et d'inflation retenu intègre une dégradation du contexte (choc de pouvoir d'achat, moindre confiance des agents) de sorte que la croissance 2022 se résume quasiment à l'acquis de croissance à la fin du 1er trimestre. La croissance est ensuite proche de son

potentiel. Concernant l'inflation, sur la base de prix énergétiques élevés et de diffusion de ces prix dans les autres biens et services, une inflation significative est retenue en 2022 et 2023.

Les projections de ce scénario sont synthétisées ci-dessous :

Variables scénario central	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Inflation Etats-Unis	7,1	3,2	2,3	2,2	2,1	2
PIB Etats-Unis	2,8	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7
PIB zone euro	2,4	1,5	1,3	1,2	1,2	1,1
Prix du Brent en €	112,6	109,6	106,8	92,4	81	73,2
Prix du Brent en USD	125	125	125	110	98	90
Spread corporate BBB zone euro en point de base	100	90	95	100	100	100
Taux de chômage Etats-Unis	3,8	3,8	3,9	4	4,1	4,2
Taux de chômage zone euro	7,3	7,2	7,1	7	7	7
Taux directeur dépôt (zone euro)	-0,15	0,35	0,6	0,85	1,1	1,35
Taux directeur (Etats-Unis)	2,0	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5

Scénarios adverses

Scénario adverse dit « en L »

Le scénario de cycle économique « en L » est destiné à stresser la partie financière du Groupe. Il intègre un choc récessif du PIB mondial (de nature sanitaire, financière ou conjoncturelle), avec forte baisse des marchés actions et des taux d'intérêt l'année du choc, mais sans pour autant dégénérer en crise systémique mondiale embarquant les banques. La croissance potentielle mondiale est durablement affaiblie après le choc, limitant le rebond conjoncturel, de sorte que le redressement des marchés actions resterait limité et les taux d'intérêt structurellement bas.

Les projections de ce scénario sont synthétisées ci-dessous :

Variables scénario en L	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Inflation Etats-Unis	7,1	2,2	1,5	1,1	0,8	0,8
PIB Etats-Unis	2,8	-1,5	0	1	1	1
PIB zone euro	2,4	-1	0	0,6	0,6	0,6
Prix du Brent en €	112,6	51,7	39,3	39,3	39,3	39,3
Prix du Brent en USD	125,0	68,8	55	55	55	55
Spread corporate BBB zone euro en point de base (*)	100	300	200	100	100	100
Taux de chômage Etats-Unis	3,8	4,8	6,2	6,9	7,1	7,2
Taux de chômage zone euro	7,3	8	8,8	9	9,1	9,1
Taux directeur dépôt (zone euro)	-0,15	-1	-1	-1	-1	-1
Taux directeur (Etats-Unis)	2,00	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25

Le scénario dégradé de « krach obligataire »

Le scénario de « krach obligataire », avec choc inflationniste vise à stresser plus spécifiquement la partie immobilière du Groupe (chute des dépôts des notaires et dégradation de la rentabilité des actifs immobiliers). Dans ce scénario, les tensions inflationnistes liées à l'énergie se prolongeraient davantage que dans le scénario central. Des mesures budgétaires fortes seraient prises par l'ensemble de pays de la zone euro pour compenser la perte de pouvoir d'achat des ménages et la hausse des coûts pour les entreprises. L'escalade des craintes sur la soutenabilité des finances publiques, exacerbées par la hausse des dépenses et des déficits publics visant à compenser le choc de prix, entraînerait une hausse marquée et durable des taux longs. La dégradation du contexte macroéconomique et budgétaire

entraînerait une chute des marchés actions. Comme dans le scénario « en L », la crise ne dégènerait néanmoins pas en crise systémique embarquant les banques. Les taux d'intérêt à long terme se maintiendraient à un niveau très élevé, hypothèse permettant de contraindre durablement le marché immobilier et les dépôts des notaires, de peser durablement sur la croissance en zone euro, et de limiter le potentiel de rebond du marché actions.

Ce scénario et ses projections sont détaillées ci-dessous :

Variables scénario Krach Obligataire	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Inflation Etats-Unis	7,1	6	4,6	3,5	2,5	2
PIB Etats-Unis	2,8	1	1,4	1,6	1,7	1,8
PIB zone euro	2,4	-1	0	0,6	0,6	0,6
Prix du Brent en €	112,6	126,2	123,7	117,5	108,1	94
Prix du Brent en USD	125,0	132,5	129,9	123,4	113,5	98,7
Spread corporate BBB zone euro en point de base (*)	100	300	300	300	300	300
Taux de chômage Etats-Unis	3,8	4,1	4,5	4,6	4,8	4,9
Taux de chômage zone euro	7,3	8	8,8	9	9,1	9,1
Taux directeur dépôt (zone euro)	-0,15	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0
Taux directeur (Etats-Unis)	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0

Scénario haussier

Dans le scénario haussier, il est supposé un reflux du prix du pétrole et plus généralement des prix des matières premières dès 2023, plus précoce que dans le scénario central, ce qui tempérerait les pressions inflationnistes liées à l'énergie. La moindre perte de pouvoir d'achat des ménages se traduirait par une croissance plus soutenue, surtout à court terme. Dans un contexte de pressions inflationnistes plus limitées que dans le scénario central, le resserrement monétaire ne serait pas plus marqué malgré une croissance économique un peu plus soutenue.

Variables Scénario haussier	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Inflation Etats-Unis	7,1	2,4	1,9	2,3	2,5	2,4
PIB Etats-Unis	2,8	2,3	2,1	1,9	1,7	1,7
PIB zone euro	2,4	2,1	2,0	1,4	1,3	1,2
Prix du Brent en €	112,6	106,8	79,8	74,4	73,2	72,0
Prix du Brent en USD	125,0	125,0	95,0	90,0	90,0	90,0
Spread corporate BBB zone euro en point de base (*)	100,0	85,0	92,0	99,0	100,0	100,0
Taux de chômage Etats-Unis	3,8	3,7	3,7	3,8	3,9	3,9
Taux de chômage zone euro	7,3	7,0	6,8	6,6	6,6	6,5
Taux directeur dépôt (zone euro)	-0,15	0,4	0,6	0,9	1,1	1,4
Taux directeur (Etats-Unis)	2,0	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5

Scénarios du périmètre SFIL

La SFIL utilise des scénarios propres au secteur des collectivités locales, et qui visent à projeter les impacts macroéconomiques et les décisions prises en Loi de finances sur l'évolution des recettes fiscales et les produits de services et autres recettes, sur l'évolution des dotations d'Etat et sur la trajectoire des dépenses d'investissement. Trois scénarios sont ainsi constitués :

- un scénario central qui propose une évolution des comptes des collectivités locales *via* une progression des recettes de fonctionnement légèrement plus dynamique que celle des

dépenses de fonctionnement, permettant d'engranger une progression significative de l'épargne brute et nette

- un scénario optimiste se différenciant du scénario central par des hypothèses macroéconomiques (évolution du PIB, inflation et chômage) plus favorables, une moindre indexation des dépenses de personnel sur la croissance du PIB et une progression plus marquée des dotations de l'Etat
- un scénario pessimiste par des hypothèses macroéconomiques (évolution du PIB, inflation et chômage) moins favorables, un gel des dotations de l'Etat, un maintien des dépenses de personnel et des charges à caractère général en volume malgré la contraction du PIB et une hausse plus marquée des dépenses d'intervention.

La probabilité d'occurrence des scénarios utilisés est résumée dans le tableau ci-dessous :

Scénarios	2022-2026
	Section Générale Caisse des Dépôts
Central	65%
Alternatif en L	10%
Krach obligataire	15%
Haussier	10%

L'utilisation des nouveaux scénarios macroéconomiques entraîne pour le périmètre de la Caisse des Dépôts Section générale une légère baisse des probabilités de défaut sur les banques européennes compensée par une hausse sur les segments des souverains et corporates européens. L'impact sur les ECL est non significatif, la baisse constatée (- 5 millions d'euros sur le bucket 2 pour les portefeuilles de titres) étant liée quasi exclusivement au reclassement de deux titres en bucket 1, et à l'évolution baissière des EAD de l'ensemble du portefeuille. L'évolution des ECL pour les périmètres de La Banque Postale et SFIL sont détaillés dans leurs rapports semestriels respectifs.

Evolution des pratiques de gestion

Le groupe Caisse des Dépôts a maintenu de manière globalement inchangée ses procédures et règles de gestion qu'il s'agisse des décisions d'engagement ou du suivi des portefeuilles.

Concernant les modèles de notation et de provisions, aucun changement ou ajustement significatif n'a été effectué. Enfin, concernant l'évaluation continue de la robustesse des modèles, les procédures de backtestings n'ont pas été modifiées.

2.8.2.2 Exposition du Groupe au risque de crédit (hors dettes souveraines)

2.8.2.2.1 Concentration du risque de crédit par agent économique

2.8.2.2.1.1 Actifs comptabilisés au coût amorti (1) - Analyse de la qualité de crédit des valeurs comptables brutes

	30.06.2022		
	Actifs comptabilisés au coût amorti		
	Niveau 1 : Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 : Pertes attendues à maturité	Niveau 3 : Pertes attendues à maturité sur actifs douteux
<i>(en millions d'euros)</i>			
Administrations publiques	174 180	3 146	339
Établissements de crédit	40 413	49	
Autres entreprises financières	16 785	288	2
Entreprises non financières	38 118	7 986	784
Clientèle de détail	71 890	7 198	1 046
Autres	6 635	732	35
Total de la répartition par agent économique	348 021	19 399	2 206
Dépréciations	(248)	(611)	(808)
Réévaluations			

Les créances commerciales ne sont pas comptabilisées dans cette catégorie - cf. Note 2.3.7 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers.

	31.12.2021		
	Actifs comptabilisés au coût amorti		
	Niveau 1 : Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 : Pertes attendues à maturité	Niveau 3 : Pertes attendues à maturité sur actifs douteux
<i>(en millions d'euros)</i>			
Administrations publiques	170 051	3 075	445
Établissements de crédit	30 511	100	
Autres entreprises financières	11 357	346	1
Entreprises non financières	42 407	6 890	776
Clientèle de détail	70 081	4 725	1 050
Autres	7 391	8	40
Total de la répartition par agent économique	331 798	15 144	2 312
Dépréciations	(276)	(586)	(791)

Les créances commerciales ne sont pas comptabilisées dans cette catégorie - cf. Note 2.3.7 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers.

2.8.2.2.1.2 Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables - Analyse de la qualité de crédit des valeurs comptables brutes

	30.06.2022		
	Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
(en millions d'euros)	Niveau 1 : Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 : Pertes attendues à maturité	Niveau 3 : Pertes attendues à maturité sur actifs douteux
Banques centrales	3 478		
Administrations publiques	128 772	20	
Établissements de crédit	65 327	3	
Autres entreprises financières	7 998	52	
Entreprises non financières	45 831	193	
Total de la répartition par agent économique	251 406	268	
Dépréciations	(469)	(5)	

	31.12.2021		
	Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
(en millions d'euros)	Niveau 1 : Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 : Pertes attendues à maturité	Niveau 3 : Pertes attendues à maturité sur actifs douteux
Banques centrales	1 785		
Administrations publiques	131 841	21	
Établissements de crédit	54 765	7	
Autres entreprises financières	6 214	51	
Entreprises non financières	45 136	275	
Total de la répartition par agent économique	239 741	354	
Dépréciations	(463)	(8)	

2.8.2.2.1.3 Engagements hors bilan donnés - Analyse de la qualité de crédit des valeurs comptables brutes

	30.06.2022		
	Engagements hors bilan donnés		
(en millions d'euros)	Niveau 1 : Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 : Pertes attendues à maturité	Niveau 3 : Pertes attendues à maturité sur engagements douteux
Banques centrales	112		
Administrations publiques	6 631	1 133	19
Établissements de crédit	13 698	683	
Autres entreprises financières	1 790	111	1
Entreprises non financières	8 747	3 515	90
Clientèle de détail	10 682	580	24
Autres	50		
Total de la répartition par agent économique	41 710	6 022	134
Provisions	(69)	(57)	(12)

	31.12.2021		
	Engagements hors bilan donnés		
<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1 : Pertes attendues à 12 mois	Niveau 2 : Pertes attendues à maturité	Niveau 3 : Pertes attendues à maturité sur engagements douteux
Banques centrales	247		
Administrations publiques	7 757	865	23
Établissements de crédit	9 819	622	
Autres entreprises financières	1 297	5	
Entreprises non financières	7 446	3 884	14
Clientèle de détail	11 426	351	22
Autres	25	50	
Total de la répartition par agent économique	38 017	5 777	59
Provisions	(70)	(48)	(12)

2.8.2.2.2 Expositions et provisions par niveau

Les expositions et provisions niveau 1 et 2 et niveau 3 sont présentées dans les notes 2.3.3 – Titres au coût amorti, 2.3.4 – Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti, et 2.3.5 - Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti.

2.8.2.3 Exposition du Groupe au risque de crédit des dettes souveraines

La dette souveraine se définit comme l'ensemble des créances et titres de dette ayant comme contrepartie un pays donné, entendu comme puissance publique et ses démembrements.

L'exposition nette présentée ci-dessous correspond aux montants comptabilisés au bilan (donc y compris les réévaluations des titres comptabilisés à la juste valeur et les éventuelles dépréciations), nettes de garanties.

(en millions d'euros)	30.06.2022				31.12.2021			
	Section Générale	La Banque Postale	SFIL	Exposition nette	Section Générale	La Banque Postale	SFIL	Exposition nette
Afrique du Sud	24			24	24			24
Allemagne	146	6 135		6 281	147	6 312	287	6 746
Autriche	111	593	140	844	186	549	142	877
Belgique	61	9 117	30	9 208	61	12 608	40	12 709
Brésil		21 251		21 251		17 293		17 293
Bulgarie	36			36	19			19
Canada		702		702		752		752
Chili	230			230	216			216
Chine		51		51				
Chypre		97		97				
Colombie	147			147	150			150
Corée du Sud		62		62				
Croatie	86			86	95			95
Espagne		13 337	311	13 648		15 052	318	15 370
Etats-Unis d'Amérique		39		39				
Finlande	26	74		100	25			25
France	38 530	169 590	16 614	224 734	31 524	176 992	12 076	220 592
Grèce		11		11				
Indonésie	241			241	236			236
Irlande		269		269		103		103
Israël	945			945	621			621
Italie		14 016	1 650	15 666		15 311	2 067	17 378
Japon	1 233	294		1 527	3 571	105		3 676
Lituanie					41			41
Luxembourg	661	200		861	652			652
Mexique	236			236	228			228
Pays-Bas		307		307		309		309
Pérou	200			200	204			204
Pologne	46	246		292	44	362		406
Portugal		2 188	5	2 193		1 949	5	1 954
Roumanie	239	124		363	241	175		416
Royaume-Uni		649		649				
Slovénie	88	12		100	57			57
Suède			16	16			17	17
Suisse		64		64				
Supranational	286	7 032	9	7 327	272	6 072		6 344
Togo	47			47	45			45
Venezuela	48			48	33			33
Autres pays		332		332		883		883
TOTAL	43 667	246 792	18 775	309 234	38 692	254 827	14 952	308 471

2.8.3 Risques de marché

Le groupe Caisse des Dépôts est exposé aux risques de marché au travers principalement trois portefeuilles :

- les expositions de La Banque Postale évaluées à la juste valeur et incluant le trading book au sens réglementaire mais également des actifs du portefeuille bancaire et assurantiel évalués à la juste valeur par le résultat ou les capitaux propres
- un portefeuille de titres à revenus variables essentiellement porté par la Caisse des Dépôts Section générale
- certaines positions ou activités du portefeuille bancaire de SFIL, qui même si elles ne portent pas de risque de marché au sens réglementaire du terme, sont évaluées à la juste valeur par le résultat ou les capitaux propres. Il s'agit principalement d'actifs ne respectant pas les critères SPPI.

VaR de la Salle des Marchés de la Banque Postale (millions d'euros)

La VaR de la Salle des Marchés de La Banque Postale en Juste Valeur par Résultat a évolué entre 1,6 million d'euros et 5,2 millions d'euros sur le premier semestre 2022. Les variations observées au cours du semestre s'expliquent principalement par des ajustements de couverture de taux.

2.8.3.1 Risque de marché des portefeuilles d'actions de la Caisse des Dépôts Section Générale

La direction des risques du Groupe calcule, pour les portefeuilles actions, des VaR (1 mois, 99%) par une méthode de Monte-Carlo (qui sont ensuite annualisées dans ce document).

La VaR calculée est basée sur des hypothèses de distribution pseudo-gaussienne avec des queues de distribution épaisses. Une pondération exponentielle des événements est utilisée, avec une demi-vie (*decay factor*) correspondant à un an, ce qui a pour effet d'accorder plus de poids aux événements récents qu'à ceux éloignés dans le temps.

Le risque du portefeuille actions de la Caisse des Dépôts Section générale est décomposé par secteur (nomenclature ICB2 « *Industry Classification Benchmark* ») permettant d'analyser les contributions sectorielles à la VaR globale. À cet effet, des VaR dites marginales sont calculées, permettant d'exprimer la contribution de chaque secteur à la VaR globale.

Indicateurs de la Caisse des Dépôts Section générale au 30 juin 2022

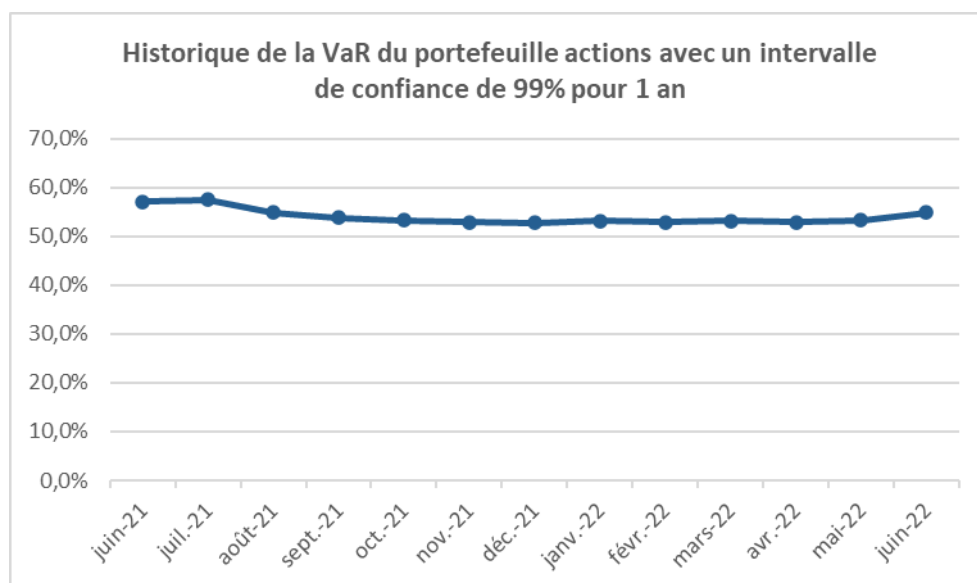
(en millions d'euros)	VaR (1 an, 99%)
Portefeuille actions	11 918
Actions internationales :	
- actions US	266
- actions Japon	144
- actions Pays Emergents	176
Portefeuille de petites capitalisations Europe	122
Fonds innovation	77
Fonds transitions	36
Fonds de Place	64

Indicateurs de la Caisse des Dépôts Section générale au 31 décembre 2021

(en millions d'euros)	VaR (1 an, 99%)
Portefeuille actions	13 858
Actions internationales :	
- actions US	296
- actions Japon	165
- actions Pays Emergents	181
Portefeuille de petites capitalisations Europe	169
Fonds innovation	90
Fonds transitions	42
Fonds de Place	77

Historique des niveaux de VaR du portefeuille actions de la Caisse des Dépôts Section générale entre juin 2021 et juin 2022

Historique de la VaR du portefeuille actions avec un intervalle de confiance de 99 % pour un an



La VaR du portefeuille actions a légèrement augmenté au premier semestre 2022, dans le contexte du regain de volatilité observé sur les marchés. L'impact de cette hausse de la volatilité a été partiellement contrebalancé par la baisse structurelle du poids des mouvements extrêmes de Mars à Juin 2020 dans les historiques utilisés.

2.8.4 Risques structurels

2.8.4.1 Risque de liquidité

2.8.4.1.1 Définition, périmètre et gouvernance

Le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements, de ne pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation de marché et/ou de facteurs idiosyncratiques, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable.

La gestion du risque de liquidité s'inscrit dans le cadre fixé par l'article 2 du décret 2020-94 et se traduit par l'absence de bassin de liquidité au niveau du Groupe.

La Politique de gestion des risques financiers du Groupe définit les principes communs à l'ensemble des entités du Groupe Caisse des Dépôts. Ce document rappelle en premier lieu qu'il n'existe pas de bassin de liquidité au niveau du groupe Caisse des Dépôts. Ainsi, chaque entité est responsable de la gestion de sa liquidité et de son financement.

Compte tenu de ses missions au service du développement économique du pays, de son rôle de gestionnaire de confiance pour compte de tiers, la politique de liquidité du Groupe vise à préserver sa capacité de financement sur un horizon de long terme dans toute condition de marché. En tant qu'actionnaire, la Caisse des Dépôts s'assure que ses filiales mettent en œuvre une politique de liquidité prudente, en adéquation avec les objectifs du Groupe, leurs objectifs propres et leur autonomie de gestion.

À cet effet, chaque entité doit disposer d'une politique de liquidité documentée déclinant en termes de risques l'approche de la politique de liquidité de la Caisse des Dépôts et revue *a minima* une fois par an par la gouvernance de l'entité. La documentation doit couvrir notamment les principaux points suivants :

- la gouvernance de la liquidité au sein de l'entité
- les indicateurs de suivi utilisés et l'encadrement en limites
- la déclinaison opérationnelle de la politique de liquidité
- les stress-tests mis en place et les processus de contingence.

Les entités régulées disposent d'un corpus procédural définissant leurs risques de liquidité et précisant les indicateurs de risque de liquidité et leur encadrement. Chaque entité fait valider à ses instances de gouvernance au moins une fois par an son plan de financement, précisant la nature des financements cibles, et le montant de ses programmes d'émissions.

Les entités se dotent des systèmes d'information permettant le suivi des équilibres de liquidité et des opérations de financement, ainsi que des procédures permettant de garantir la diversification des sources de financement. Le cas échéant, les entités documentent leur méthodologie de fixation de limites. Cette documentation inclut les règles de traitement et d'escalade en cas de constatation de dépassements de limites.

2.8.4.1.2 Dispositif de gestion du risque de liquidité et gouvernance

2.8.4.1.2.1 Dispositif de pilotage mis en place au niveau de la Section Générale

La gestion de la liquidité du bilan étant un élément primordial pour la Caisse des Dépôts, plusieurs mécanismes ont été mis en place afin de répondre aux objectifs suivants :

- adosser au mieux les ressources et les emplois en contrôlant le risque de transformation du bilan, et donc en limitant le refinancement d'actifs investisseur (de long terme) par du passif court terme

- assurer le maintien d'un niveau d'actifs liquides conservateur au regard des exigences de l'établissement public
- limiter la dépendance vis-à-vis des financements de marché.

Le pilotage de la liquidité du bilan est encadré par le modèle prudentiel (document de référence mis à jour annuellement), complété par l'ILAAP (*Internal Liquidity Adequacy Assessment Process*) qui permet de démontrer un dispositif solide d'évaluation et de pilotage de la liquidité. Ils contiennent la documentation relative à la politique de gestion de la liquidité de la Caisse des Dépôts et à sa déclinaison opérationnelle, à la gouvernance et à l'organisation des activités afférentes à la gestion de ce risque.

Les gaps de liquidité correspondent à l'écart entre les échéanciers de liquidité des passifs et ceux des actifs, mesurés mensuellement et sur les cinq années suivantes. Ils sont calculés selon deux visions :

- l'une statique, ou en mort du bilan, mesurant le décalage entre l'écoulement naturel du passif (y compris écoulement forfaitaire des dépôts) et celui de l'actif, hors prise en compte de la production nouvelle
- l'autre dynamique, afin d'appréhender l'impact lié aux réinvestissements et à la production nouvelle.

Les dépôts sont pris en compte conventionnellement de la même façon que dans les gaps de taux.

Les niveaux des seuils d'alerte et des limites appliqués au gap de liquidité statique sont fixés au regard des composantes de la réserve de liquidité. En moyenne, ces seuils se situent aux alentours de 25 à 30 milliards d'euros. Ces niveaux sont validés chaque année par la gouvernance. En cas d'atteinte des seuils, un plan de contingence, décrit dans l'ILAAP, est activé afin de dégager la liquidité nécessaire, via notamment des opérations de marché et, si nécessaire, une réduction des investissements. Au 30 juin 2022, les niveaux maximaux des gaps restent très éloignés des seuils d'alerte et de leurs limites.

Par ailleurs, la réserve de liquidité dont dispose l'Établissement public est calculée chaque mois. Celle-ci correspond au montant de liquidité susceptible d'être obtenue dans un délai réduit (quelques heures à quelques jours) même dans des conditions de fort stress. Le niveau de cette réserve demeure très confortable. Elle ne contient aucune position sur les pays à risque Ukraine et Russie.

Sur le premier semestre 2022, le programme d'émissions moyen-long terme s'est déroulé conformément aux projections inscrites au plan de financement pour 2022.

2.8.4.1.2.2 Dispositif de pilotage mis en place au niveau de La Banque Postale

2.8.4.1.2.2.1 Profil global du risque de liquidité de La Banque Postale

La Banque Postale dispose d'une forte position de liquidité assise sur :

- un montant de dépôts clients supérieur à celui des prêts clients. La Banque Postale dispose d'une base de dépôts très importante et diversifiée (supérieure à 200 milliards d'euros), principalement composée de dépôts d'une clientèle de particuliers français ;
- un important portefeuille HQLA (« High Quality Liquid Assets »). La Banque Postale a historiquement investi une part significative de son bilan en titres souverains, en raison de son activité historique de recueil de dépôts, alors que les activités de crédits clientèles ne se sont développées que depuis 2006. Ce portefeuille contient exclusivement des actifs liquides et de haute qualité en accord avec les dispositions du règlement délégué (UE) n° 2015/61 ;
- un accès avéré aux marchés de capitaux et de trésorerie.

Les ressources issues de la clientèle étant pour la plupart sans échéance et exigibles à tout moment (dépôts, livrets), leur écoulement est modélisé afin d'en déterminer le profil dans le temps. La Banque Postale a retenu une approche conservatrice sur ses évaluations de liquidité.

2.8.4.1.2.2.2 Pilotage du risque de liquidité

La responsabilité du pilotage du risque de liquidité incombe au Comité de gestion du bilan, dans le respect des principes et limites validés par le Comité de Pilotage des Risques Groupe (CPRG). Cette responsabilité est partiellement déléguée au Comité ALM et Trésorerie pour le risque de liquidité.

Opérationnellement, La Banque Postale a mis en place un dispositif d'évaluation interne de la liquidité, ou ILAAP (« Internal Liquidity Adequacy Assessment Process »), qui regroupe l'ensemble des dispositifs de limites, d'évaluation, de suivi, de reporting et de pilotage de sa liquidité. Ces dispositifs comprennent notamment :

- un dispositif d'indicateurs de risques associés à des limites pouvant être réglementaires ou internes publiés sur un pas mensuel ;
- le suivi journalier des évolutions du coussin de titres liquides non grevés de haute qualité et d'un LCR proxy ;
- un plan de financement qui assure ex ante l'équilibre de la position de refinancement de La Banque Postale dans l'univers de planification budgétaire de La Banque Postale ;
- des tests d'accès au marché biannuels permettant de vérifier l'accès au marché en différentes devises et des tests de liquidité réelle des titres ;
- le dispositif du Plan de Financement d'Urgence (PFU), qui a pour objectifs principaux :
 - de définir des seuils d'alerte permettant de détecter de manière précoce des tensions sur la liquidité, qu'elles soient idiosyncratiques (spécifiques à La Banque Postale) ou systémiques,
 - d'identifier l'ensemble des capacités disponibles pour générer de la liquidité (réserves de liquidité et capacités de financement),
 - de mobiliser une gouvernance visant à gérer avec la rapidité nécessaire l'éventualité d'une crise ;
- et un dispositif de stress test visant à mesurer les marges de manœuvre de La Banque Postale dans des contextes de tensions historiquement élevées.

Les systèmes de déclaration prudentielle des risques de liquidité couvrent l'ensemble du périmètre de consolidation prudentielle. Certaines entités du groupe La Banque Postale sont également assujetties au niveau individuel.

2.8.4.1.2.2.3 Mesure du risque de liquidité

Ci-dessous un inventaire des indicateurs principaux du risque de liquidité.

Liquidity Coverage Ratio (LCR)

Le LCR est un ratio mensuel de liquidité à court terme qui mesure la capacité de La Banque Postale à résister pendant 30 jours à une dégradation sévère de sa situation dans d'un scénario de crise globale.

Le LCR doit être supérieur à 100%, limite réglementaire respectée par La Banque Postale (qui se fixe une cible interne plus élevée : seuil d'alerte à 135% et limite à 120%).

Ce ratio est calculé en divisant la somme des actifs liquides de qualité et libres de tout engagement par le besoin de liquidités sous stress à horizon de 30 jours. Un proxy du LCR est calculé quotidiennement.

Au 30 juin 2022, le ratio LCR est de 166%, versus 186% à fin décembre 2021, soit une baisse de 20 points. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution des actifs liquides de haute qualité (HQLA) liée aux positions Banque de France, en lien notamment avec le changement de contexte macroéconomique et de politique monétaire intervenus au cours du premier semestre.

Horizon de survie

Cet indicateur permet de mesurer le nombre de jours, en situation de crise, durant lesquels La Banque Postale resterait capable de faire face à ses échéances de paiements en utilisant uniquement ses coussins de liquidité, et dans l'hypothèse d'une continuité de son activité (i.e. sans action managériale extraordinaire comme l'arrêt des activités de crédit).

Il est déterminé à partir des gaps stressés dynamiques calculés pour chaque scénario de crise (systémique, idiosyncratique, combiné) et correspond à l'horizon constaté dans le scénario le plus défavorable pour La Banque Postale.

L'horizon de survie est exprimé en nombre de mois (sans excéder 6 mois qui correspond à l'horizon du scénario de crise), complété du montant constaté d'excédent ou de déficit de liquidité correspondant aux horizons fixés dans le cadre de l'encadrement en risque.

Gap de liquidité

La Banque Postale évalue son niveau de liquidité long terme par un gap de liquidité. Celui-ci comporte les projections de gaps statiques par échéance et des limites définies sur les horizons de 1, 3 et 5 ans. Les hypothèses prises en compte correspondent à une approche stressée, résultant en une vision conservatrice de la position de liquidité du groupe La Banque Postale.

Les méthodologies d'évaluation d'impasse de liquidité sont déterminées en fonction des types d'actifs (ou passifs) composant le bilan :

- encours échancés (écoulement contractuel corrigé ou non par un modèle) ;
- encours non échancés (écoulement conventionnel) ;
- profil de liquidité des actifs cessibles ;
- hors bilan (engagement et garanties de liquidité).

Les opérations sans échéance contractuelle (dont les dépôts et livrets de la clientèle) sont intégrées conformément aux conventions d'écoulement validées par le Comité de gestion du bilan et par la Direction des Risques Groupe de La Banque Postale.

Les opérations hors bilan sont intégrées en prenant en compte des hypothèses de tirage.

Le caractère cessible de certaines opérations peut le cas échéant être pris en compte.

Gap de liquidité statique long terme au 30.06.2022

Impasses moyennes spot

(en millions d'euros)	1 an	3 ans	5 ans
Emplois	(206 548)	(154 619)	(115 109)
Ressources	238 243	193 990	151 480
Hors-Bilan	(6 832)	(5 385)	(3 850)
Gap de liquidité 30.06.2022	24 863	33 986	32 520
Gap de liquidité 31.12.2021	26 790	28 417	26 482
Ecart	(1 927)	5 569	6 038

Le gap de liquidité (excédent de ressource) est en légère augmentation sur le premier semestre 2022. Des mouvements significatifs sur les ressources sont à constater, comme la hausse des dépôts et un changement de modélisation sur l'épargne. Une obligation sécurisée verte (green covered bond) a également été émise.

Ratio de financement stable net (NSFR)

Le NSFR correspond au montant du financement stable disponible rapporté à celui du financement stable exigé. Ce ratio devrait, en permanence, être au moins égal à 100 %. Le « financement stable disponible » (*Available Stable Funding – ASF*) désigne la part des ressources qui ne sont pas exigibles à l'horizon temporel pertinent, soit 1 an dans le cadre du NSFR. Le montant du « financement stable exigé » (*Required Stable Funding – RSF*) d'un établissement est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs (et positions de hors-bilan) détenus.

Au 30 juin 2022, et dans le cadre des exercices réglementaires de liquidité réalisés pour la BCE, le ratio NSFR s'établit à 132 %.

Réserve de liquidité

La réserve de liquidité a pour objectif de quantifier le montant de *cash* ainsi que la liquidité disponible rapidement par la cession ou la mise en pension de titres afin de faire face à une crise de liquidité.

La réserve de liquidité est composée :

- du cash placé auprès de la banque centrale (hors moyenne des réserves obligatoires calculée sur la période de constitution) ;
- des titres éligibles BCE ayant une notation satisfaisante ;
- d'émissions sécurisées (covered bonds) retenues ou pouvant être émises par La Banque Postale via sa filiale La Banque Postale Home Loan SFH.

Réserve de liquidité

(en millions d'euros)	30.06.2022
Cash et Banque Centrale	44 575
Autres titres éligibles BCE notées au BBB-	4 966
TOTAL RESERVE DE LIQUIDITE	49 541

Pour l'année 2022, La Banque Postale était en mesure d'émettre 6 milliards d'euros de covered bonds et pourrait en émettre encore 4,25 milliards d'euros à date, conformément aux autorisations données dans son Plan de Financement, en collatéralisant ses prêts immobiliers.

Plan de financement d'urgence (PFU)

Le Plan de financement d'urgence est destiné à être suivi par les instances de gouvernance (Comité ALM et Trésorerie, Comité barèmes et refinancements « CBR », CPRG) et exécuté opérationnellement par la Banque de Financement et d'Investissement.

Le PFU fait partie du processus d'évaluation interne de la liquidité dont La Banque Postale rend compte de façon annuelle. Le PFU présente les indicateurs avancés retenus pour apprécier la santé des marchés (financiers ou bancaires) sur lesquels la liquidité de La Banque Postale est exposée. Ces indicateurs sont décomposés en deux grandes familles :

- des indicateurs systémiques ;
- des indicateurs idiosyncratiques.

Pour chaque indicateur est défini un niveau de seuil (confort, vigilance ou alerte).

Le PFU prévoit également des dispositifs à mettre en œuvre, en cas de crise avérée, qu'elle soit systémique ou idiosyncratique. Ce dispositif se présente principalement sous la forme d'un recensement des différentes sources de financements (ou liquidités) accessibles par La Banque Postale, en fonction des montants représentés et de la rapidité de mise en œuvre. Le PFU prévoit également une gouvernance précise au travers de comités, dans lesquels sont suivis les indicateurs avancés. Cette gouvernance a pour vocation d'assurer la surveillance accrue du risque de liquidité. La présentation, en période normale, des indicateurs est réalisée au cours du Comité ALM et Trésorerie et périodiquement au CPRG. Ces indicateurs font également l'objet d'un suivi hebdomadaire dans le cadre du CBR. Enfin, les indicateurs choisis ainsi que les dispositifs d'actions proposés sont testés sur les marchés afin de pouvoir apprécier la pertinence de ces derniers et la liquidité du marché.

Le test de financement consiste à tester le marché en procédant à des emprunts à court terme. L'objectif de ce type de test est de vérifier régulièrement l'aptitude de La Banque Postale à se procurer rapidement des fonds sur les marchés pour s'assurer que les estimations sur la capacité de La Banque Postale à emprunter restent valides.

La fréquence envisagée pour ce genre de test est au minimum de deux fois par an.

Capacités d'accès au financement externe

Dans le cadre de la gestion saine et prudente de la liquidité mise en œuvre par le Comité ALM et Trésorerie et le CPRG, La Banque Postale est dotée de sources de financement diversifiées :

- un programme de 20 milliards d'euros de Neu-CP (*Negotiable European Commercial Paper*) et un programme d'ECP (*European Commercial Paper*) de 10 milliards d'euros, le but étant de refinancer une partie des besoins de financement à court terme de La Banque Postale et de satisfaire la demande de la clientèle institutionnelle ;
- un programme de 2 milliards d'euros de Neu-MTN dont le but est également de refinancer une partie des besoins de financement à court-moyen terme de La Banque Postale et de satisfaire la demande de la clientèle institutionnelle ;
- un programme de 20 milliards d'euros d'EMTN, au format retail, permettant d'émettre de la dette senior (vanille et structurée), senior non préférée et Tier 2 ;
- un programme de 10 milliards d'euros de titres financiers, au format retail, dédié aux émissions structurées de dette senior ;
- un programme de 30 milliards d'euros d'EMTN pour l'émission d'Obligations de Financement de l'Habitat (OFH) via son véhicule de financement sécurisé mis en place en 2013, La Banque Postale Home Loan SFH, filiale de La Banque Postale SA ;
- un accès au refinancement par la Banque européenne d'investissement (BEI), dans le cadre de l'engagement de La Banque Postale pour des enveloppes éligibles ;
- un portefeuille de titres HQLA (*High Quality Liquid Asset*), principalement constitué d'obligations d'État, rapidement mobilisables, qui constitue une source durable de titres éligibles permettant d'accéder aux opérations de refinancement BCE ou au marché des mises en pension ;
- un accès aux plateformes de mises en pension Brokertec, Eurex Repo et Eurex GC pooling et NGT Bondlend ;
- un accès au marché interbancaire.

La Banque Postale a également accès à un véhicule de financement sécurisé *via* la Caisse de Financement Local (CAFFIL), à qui La Banque Postale cède régulièrement des prêts distribués aux entités du Secteur public local.

Actifs grevés et non grevés

Données au 31.12.2021

(en milliers d'euros)	Valeur comptable des actifs grevés		Juste valeur des actifs grevés		Valeur comptable des actifs non grevés		Juste valeur des actifs non grevés	
	dont EHQLA et HQLA théoriquement éligibles		dont EHQLA et HQLA théoriquement éligibles		Liquid asset buffer	dont EHQLA et HQLA		
Actifs de l'établissement publiant les informations	116 398 646	24 117 400			770 149 130	2 357 035		
Instruments de capitaux propres	169 112	-	-	-	285 831	-	285 831	-
Titres de créance	26 064 215	24 117 400	24 868 508	25 009 834	47 490 594	2 357 035	15 493 615	2 357 035
dont : obligations garanties	682 474	663 724	682 474	663 724	4 609 808	703 876	2 059 621	703 876
dont : titrisation	-	-	-	-	2 757 941	195 385	396 104	195 385
dont : émis par des administrations publiques	23 967 382	23 114 772	23 867 206	24 017 835	9 145 839	601 140	2 113 611	601 140
dont : émis par des sociétés financières	2 222 423	997 777	998 876	987 148	32 371 129	841 087	11 819 431	841 087
dont : émis par des sociétés non financières	20 766	609	2 730	609	5 973 627	629 613	1 560 572	629 613
Autres actifs	1 256 974	-			81 943 212	-		

2.8.4.1.2.3 Dispositif de pilotage mis en place au niveau de SFIL

2.8.4.1.2.3.1 Gouvernance

L'appétit au risque de liquidité est défini par la Direction de SFIL et est approuvé par le Conseil d'Administration. Il est complété par différents indicateurs de mesure du risque de liquidité (projections de liquidité en situation normale et en situation stressée, suivi de l'activité Crédit Export...) et encadré par les limites suivantes :

- L'appétit au risque de liquidité est suivi à travers la sensibilité du gap de liquidité (calculé à 10 ans, sur une base consolidée et en excluant les excédents de liquidité) pour un choc du coût de refinancement de 30 bp. Il est encadré par une limite égale à 15 % des fonds propres.
- Le plan de financement, élaboré dans le cadre de l'exercice budgétaire, doit être construit en respectant les indicateurs réglementaires, les capacités d'émission du groupe et en évitant de concentrer les tombées d'émissions sur les mêmes time-bucket. Par ailleurs, il ne peut tabler que sur un recours limité en temps et en volume aux financements en Banque Centrale.
- L'horizon de survie en conditions stressées est fixé à un an : SFIL et CAFFIL doivent pouvoir financer leurs activités pendant au moins un an, en ayant recours soit aux financements Banque de France, soit aux lignes de liquidité existantes avec La Banque Postale et la Caisse des Dépôts
- Une limite est fixée sur l'activité Crédit Export visant à encadrer le manque à gagner (MAG) par rapport à la rentabilité attendue des prêts. Ce manque à gagner peut résulter d'une variation du spread de refinancement pendant la période de tirage ou d'une variation de la base EUR/devise entre la date de cotation et la date de couverture (pour les opérations en USD ou en GBP).

La gestion du risque de liquidité est assurée par :

- le comité de gestion actif-passif (« ALCO »), auquel participent la Gestion ALM de la Direction Financière, la Direction des Risques de Marchés et les autres métiers de la banque concernés. L'ALCO décide de la stratégie de gestion ALM et contrôle sa correcte mise en œuvre à travers la revue des indicateurs de gestion.
- le comité « ALM Liquidité », qui prépare les dossiers soumis en ALCO et assure la mise en œuvre opérationnelle des décisions prises.

2.8.4.1.2.3.2 Mesure du risque de liquidité

Les principaux indicateurs de suivi du risque de liquidité sont :

- Indicateurs de gestion en situation « normale »
 - besoins de liquidité dynamiques à court et moyen terme
 - concentration des échéances de funding
 - indicateurs internes (coût de financement du groupe, évolution du cash collateral...)
 - indicateurs de marchés visant à alerter sur une éventuelle situation de crise systémique de liquidité
- Indicateurs de gestion en situation « stressée »
 - sensibilité du gap de liquidité
 - horizon de survie du groupe en situation stressée
- Indicateurs de liquidité réglementaires
 - des établissements de crédit (LCR, NSFR)
 - spécifiques aux sociétés de crédit foncier (écart de DVM, surdimensionnement réglementaire...)
- Indicateurs Crédit-Export
 - Manque à Gagner
 - Taux de préfinancement des opérations crédit export

SFIL a développé un dispositif de tests de résistance qui contribue à l'identification, à la mesure et au pilotage du risque de liquidité. Ce dispositif s'appuie sur des scénarios hypothétiques et sur une évaluation de leur impact sur les activités de SFIL. Il fait partie du processus ILAAP et s'articule de manière cohérente avec d'autres processus de mesure des risques (ICAAP, Plan de rétablissement) afin d'assurer une cohérence d'ensemble des facteurs de stress et de leur déclinaison en regard des différents types de risques.

Les scénarios de stress sont revus selon une fréquence a minima annuelle, en se basant sur des hypothèses macroéconomiques sévères, mais plausibles. Ils mettent l'accent sur les facteurs de risque pouvant engendrer des impacts significatifs sur la position de liquidité et les ratios de liquidité réglementaires ou internes. Ils sont déclinés au niveau de SFIL et de CAFFIL, en prenant également en

compte les contraintes réglementaires applicables à CAFFIL du fait de son statut de société de crédit foncier.

La définition de ces scénarios est réalisée par la Direction des Risques et le calcul des stress internes est effectué par la gestion ALM, puis contrôlé par la Direction des Risques. Les scénarios et les impacts sont validés en ALCO et par le Comité des Risques. Ils sont également reportés dans la Revue Trimestrielle des Risques qui est présentée en Comité des Risques et du Contrôle Interne à fréquence trimestrielle.

Les principaux facteurs de stress pris en compte sont :

- une fermeture prolongée du marché interbancaire et du marché des obligations foncières
- une baisse générale de la valeur des titres en réserve de liquidité, augmentée pour certains d'entre eux d'une décote supplémentaire au titre du risque climatique
- une augmentation du versement de collatéral sur dérivés
- le défaut d'une contrepartie de dérivés
- des impayés sur les créances en faveur de la clientèle

Par ailleurs, CAFFIL a réalisé les adaptations nécessaires afin de tenir compte de l'entrée en vigueur de la directive Covered Bonds le 8 juillet 2022. Au titre de ces adaptations figurent notamment un cap à 100% sur le ratio LCR social de CAFFIL et la redéfinition des actifs éligibles au cover pool.

Capacités de financement

En temps normal, le financement de l'activité du groupe est réalisé par :

- émissions d'Obligations Foncières chez CAFFIL, sécurisés par les actifs éligibles au cover pool (CAFFIL)
- émissions d'EMTN à long terme chez SFIL
- émissions de NEU-CP à court terme chez SFIL

En cas de stress :

- SFIL peut recourir à l'accord de financement existant avec la Caisse des Dépôts et La Banque Postale
- CAFFIL peut obtenir des financements auprès de la Banque de France, en donnant en garantie certains de ses actifs, qui sont alors exclus du calcul de son ratio de couverture.

2.8.4.2 Risque de taux d'intérêt global

2.8.4.2.1 Définition, périmètre et gouvernance

Le risque de taux d'intérêt inhérent aux activités hors portefeuille de négociation, ou risque de taux d'intérêt global, est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors-bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché mentionnées dans la section sur les risques de marché.

La gestion et le suivi du risque de taux d'intérêt global au sein du groupe Caisse des Dépôts s'inscrit dans le cadre de l'article 54 du décret n°2020-94 du 05 février 2020 qui prévoit de disposer sur l'ensemble de son périmètre de consolidation, c'est-à-dire auprès de chacune des entités assujetties qui en font partie, de systèmes de mesure du risque adaptés à la nature et au volume de leurs opérations.

Les équipes ALM de la Section générale de la Caisse des Dépôts et des filiales gèrent le risque de taux d'intérêt global sur leur périmètre respectif (mesures de gap de taux, trajectoires, sensibilité de la valeur actuelle nette).

La supervision du risque de taux relève des Comités ALM de chaque entité qui suivent les indicateurs, anticipent leur évolution dans le cadre des trajectoires pluriannuelles et en fonction des orientations de

la politique d'engagement et/ou d'investissement. La fréquence de revue du risque de taux est généralement mensuelle.

La Politique de gestion des risques financiers du Groupe définit les principes communs à l'ensemble des entités régulées du groupe Caisse des Dépôts.

Les entités régulées du groupe Caisse des Dépôts disposent d'un corpus procédural définissant les indicateurs de risque de taux d'intérêt et leur encadrement, reflétant un appétit au risque de taux cohérent avec l'appétit au risque de taux défini au niveau du groupe. S'agissant de l'insertion des risques de taux de chaque entité dans l'appétit aux risques du Groupe, chaque entité estime les impacts des scénarios pluriannuels du cadrage macroéconomique Groupe.

Les entités se dotent des systèmes d'information permettant le suivi de leur risque de taux. Le cas échéant, les entités documentent leur méthodologie de fixation de limites. Cette documentation inclut les règles de traitement et d'escalade en cas de constatation de dépassements de limites.

2.8.4.2.2 Dispositif de mesure et de gestion du risque de taux d'intérêt global

2.8.4.2.2.1 Dispositif de mesure et de gestion du risque de taux de la Section Générale

La Caisse des Dépôts (Section générale) distingue les actifs et passifs selon trois natures de taux : taux fixe, taux variable et taux conventionnel. La position à taux fixe est suivie par le gap taux fixe qui mesure l'excédent de passif taux fixe par rapport à l'actif taux fixe, et l'évolution de cet excédent dans le temps au fur et à mesure des tombées en mort du bilan. La position à taux fixe est principalement constituée au passif par les dépôts juridiques et à l'actif par les portefeuilles obligataires d'investissement, de placement à taux fixe et de prêts à taux fixe. Les dépôts sont pris en compte avec une hypothèse d'écoulement au cours du temps.

La sensibilité de la marge annuelle (PNB) à une déformation des taux est calculée à travers plusieurs scénarios alternatifs. La sensibilité de la marge annuelle est calculée en écart aux résultats obtenus dans le scénario central d'évolution des taux d'intérêt du cadrage macroéconomique. Une situation de taux bas prolongée se traduirait par une baisse progressive du PNB dégagé sur les positions à taux fixe. En effet, les ressources rémunérées à taux fixe excèdent les actifs à taux fixe, tandis que les conditions de rémunération des placements à taux fixe se dégradent progressivement avec l'amortissement du portefeuille. Cet effet serait en partie compensé par la marge dégagée sur la position à taux conventionnel, plus élevée lorsque les taux sont bas, voire négatifs.

A contrario, l'environnement actuel de remontée des taux se traduit par une amélioration de la marge dégagée sur les investissements à taux fixe à l'actif du bilan alors que la rémunération des ressources au passif reste constante. La marge dégagée sur la position à taux conventionnel demeure positive tant que les taux courts restent négatifs. A noter au 30 juin 2022 aucune exposition directe au risque ukrainien ou russe n'est présente dans le bilan de la Section générale.

La sensibilité de la marge calculée à fin juin 2022 montre une hausse par rapport à celle observée au 31 décembre 2021, résultant de taux plus élevés sur les maturités « moyen - long terme » (OAT 5 ans, 10 ans, 20 ans) et traduit pour la Section générale une amélioration du PNB à taux fixe pour les achats réalisés sur le premier semestre 2022.

Sensibilité de la marge annuelle dégagée sur les positions à taux fixe à un maintien des taux à leur niveau actuel (Section Générale)²

² Les indicateurs de sensibilité sont calculés à partir des encours moyens bruts pour les dépôts des notaires. Ces derniers ne sont pas désaisonnalisés. Ils intègrent le refinancement de la position à taux conventionnel.

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2022
Année	Sensibilité de la marge
2022	4
2023	26
2024	53
2025	84
2026	109

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021
Année	Sensibilité de la marge
2021	2
2022	4
2023	2
2024	(5)
2025	(15)

2.8.4.2.2.2 Dispositif de mesure et de gestion du risque de taux de La Banque Postale

Le Département des risques de bilan (DRF-RB), qui est rattaché à la Direction des risques groupe de La Banque Postale, assume plusieurs missions :

- cartographier les risques, évaluer le dispositif de maîtrise des risques et proposer des limites en accord avec l'appétit en risques de La Banque Postale ;
- assurer le suivi périodique des indicateurs qui encadrent le risque de taux d'intérêt global de La Banque Postale en consolidé ainsi que des filiales bancaires et assurantielles ;
- réaliser l'audit des processus de calculs des différents indicateurs (statiques et dynamiques) et contrôler l'intégrité des calculs d'exposition ;
- auditer les méthodologies employées.

Ce risque est suivi *via* des indicateurs de sensibilité des marges futures et de la Valeur Économique aux taux d'intérêt ainsi que *via* des scénarios permettant d'évaluer la capacité de l'établissement à résister à des chocs exogènes.

Les mouvements de taux envisagés affectent aussi bien les flux incertains des produits financiers que les résultats des opérations de la banque de détail, *via* les modèles comportementaux, en particulier les options implicites dont disposent les clients.

La supervision du risque de taux relève du Comité ALM et trésorerie qui suit les indicateurs, anticipe leur évolution en fonction des orientations de la politique commerciale et de l'observation des comportements des clients. Les indicateurs de risque de taux sont également revus en Comité de Pilotage des Risques Groupe (CPRG). La fréquence de revue des risques de taux est essentiellement mensuelle.

2.8.4.2.2.1 Objectifs

Le risque de taux est piloté de manière à couvrir la sensibilité de la marge nette d'intérêt future de La Banque Postale sous contrainte du respect des indicateurs de sensibilité de la valeur. Ce pilotage est réalisé en dynamique, sur la base du plan d'affaires, au travers de la mise en place de dérivés de taux (couvertures) ou d'inflexion de la politique commerciale.

Le bilan comporte des optionalités implicites et explicites, conduisant à une non-linéarité de la valeur économique en fonction des taux. Dans cette perspective, l'ALM propose un rééquilibrage régulier des positions structurelles au travers d'instruments de marché.

2.8.4.2.2.2 Périmètre

Comme requis par le Comité de Bâle, les risques de taux significatifs présents dans le *banking book* (portefeuille bancaire) sont identifiés et mesurés. Certains d'entre eux peuvent donner lieu à un dispositif de suivi spécifique.

Le risque de taux est mesuré par maturité, par type d'index pour les produits dépendant de taux variable ou révisable (Euribor, Inflation, Estr, etc.) en tenant compte de conventions d'écoulement probables, elles-mêmes fonctions des situations de marché. Il recouvre plusieurs facteurs de risques :

- risque de fixation lié à des différences entre les nouvelles prises de taux à l'actif et au passif (selon les références et les maturités) ;
- risque de courbe, lié au risque de fixation : généré par les variations de la courbe des taux (translation, rotation, etc.) ;
- risques de base : lié à la multiplicité des références de taux utilisées et induisant des risques du fait de la corrélation imparfaite entre les références ;
- risques optionnels (contractuel ou comportemental) ;
- risques induits par les positions exposées au taux réel et à l'inflation.

Dans ce cadre, la variation de marge nette d'intérêt est mesurée en fonction de plusieurs scénarios de taux. Le risque de taux d'intérêt présent dans le bilan est simulé de manière dynamique, en tenant compte des variations futures d'encours (remboursements anticipés, productions nouvelles, etc.) conformément aux modèles comportementaux développés et au plan d'affaires.

Les opérations du portefeuille de négociation de la Salle des marchés ne rentrent pas dans le risque de taux global, leur risque étant suivi et encadré par les limites propres à chaque portefeuille. Ces portefeuilles, relevant de la Salle des marchés, sont encadrés par des limites de type risques de marché.

2.8.4.2.2.3 Mesure du risque de taux d'intérêt global

Conventions et modèles

Les méthodologies d'évaluation, d'impatte et de sensibilité de taux sont déterminées en fonction des types d'actifs (ou passifs) composant le bilan :

- encours échéancés (écoulement contractuel corrigé ou non par un modèle) ;
- encours non échéancés (écoulement conventionnel) ;
- hors bilan (engagement et garanties de liquidité).

Les opérations sans échéance contractuelle (dont les dépôts et livrets de la clientèle) sont intégrées conformément aux conventions d'écoulement validées par le Comité de gestion du bilan et par la Direction des risques groupe.

Les opérations hors bilan sont intégrées en prenant en compte des hypothèses de tirage.

Le gap de taux

Pour une devise donnée, le gap de taux nominal est calculé pour les opérations à taux fixe et les opérations à taux variable et révisable jusqu'à leur prochaine date de révision ou fixation. Le gap de taux nominal ne prend pas en compte les tombées d'intérêts.

Le gap de taux est la différence entre les montants moyens des ressources à taux fixe et les montants moyens des emplois à taux fixe incluant les effets des éléments de hors-bilan par maturité.

Gap de taux par plot de maturité au 30.06.2022

(Montant négatif = Excédent d'emplois à taux fixe)

(en millions d'euros)	0 à 1 an	1 à 5 ans	5 à 10 ans	> 10 ans
Emplois	(186 992)	(121 917)	(63 708)	(8 273)
Ressources	196 763	134 095	68 667	5 786
Hors-Bilan	(6 995)	(8 716)	(3 560)	(9)
Gap de taux 31.12.2021	2 776	3 462	1 400	(2 495)
Gap de taux 31.12.2020	2 564	8 694	3 197	(1 891)
Ecart	212	(5 232)	(1 797)	(604)

La position de La Banque Postale a fortement évolué lors du premier semestre 2022. En effet, profitant de la hausse des taux, La Banque Postale a investi à taux fixe, augmentant ainsi la position dite naturelle de « transformation » de La Banque Postale.

Certains modèles ont été mis à jour (Remboursement anticipé, épargne), modifiant également la position en taux.

La sensibilité de la valeur des fonds propres (EVE – Economic Value of Equity)

Elle correspond à la variation de la valeur économique consécutive à différents scénarios de choc. Celle-ci est calculée de manière statique à partir des échéanciers contractuels des éléments de bilan en stock en prenant en compte les modèles comportementaux et les conventions d'écoulement des opérations sans échéances contractuelles. Les scénarios de choc sont les suivants :

1. choc parallèle vers le haut (+ 200 pbs) ;
2. choc parallèle vers le bas (- 200 pbs) ;
3. pentification (taux courts en baisse, taux longs en hausse) ;
4. aplatissement (taux courts en hausse, taux longs en baisse) ;
5. hausse des taux courts ;
6. baisse des taux courts.

À noter qu'un *floor* réglementaire sur le taux sans risque après choc est prescrit par l'EBA. Ce *floor* commence à -1 % et est augmenté de 0,05 % jusqu'à atteindre 0 % à 20 ans.

Sensibilité de l'EVE par niveau de choc parallèle des taux au 30.06.2022

(en millions d'euros)	(200)	200	Aplatissement	Pentification	Hausse TC	Baisse TC
Sensi EVE au 31.12.2021	(100)	(769)	(117)	43	(111)	(29)
Sensibilité EVE / Fonds Propres T1 au 31.12.2021	-0,52%	-4,00%	-0,92%	0,22%	-0,57%	-0,15%
Sensibilité EVE au 30.06.2022	968	(1 128)	210	(331)	(43)	248
Sensibilité EVE / Fonds Propres T1 au 30.06.2022	5,98%	-6,96%	1,30%	-2,04%	-0,27%	1,53%

Le scénario de taux le plus défavorable pour La Banque Postale est une hausse parallèle de 200 pbs de la courbe (baisse de 1 128 millions d'euros de l'EVE, soit -6,96 % de sensibilité de l'EVE rapportée aux fonds propres *Tier 1*). La limite réglementaire est de -15 % (seuil d'alerte interne de -13 %).

Sur le premier semestre 2022, la sensibilité de l'EVE est en hausse pour un choc de + 200 pbs, principalement liée aux investissements réalisés à taux fixe.

La sensibilité de la Marge Nette d'Intérêts (MNI)

La sensibilité de la MNI se définit comme étant la différence de MNI entre un scénario de taux modifié par rapport à un scénario de taux de référence.

Cette sensibilité de la MNI se calcule pour chaque scénario de taux en prenant en compte les modèles comportementaux dépendants des taux, et en maintenant les niveaux de nouvelle production et collecte des activités commerciales, et les hypothèses relatives aux opérations financières équivalentes au scénario de référence.

Seuls les modèles comportementaux et les opérations à taux variable réagissent au scénario de choc. Leurs impacts en encours modifient le niveau de financement à court terme.

Liste des différents scénarios de taux avec choc instantané par rapport à la courbe de référence :

1. choc parallèle vers le haut (+ 100 pbs) ;
2. choc parallèle vers le bas (- 100 pbs) ;
3. pentification (taux courts en baisse, taux longs en hausse) ;
4. aplatissement (taux courts en hausse, taux longs en baisse) ;
5. hausse des taux courts ;
6. baisse des taux courts.

À noter qu'un *floor* réglementaire sur le taux sans risque après choc est prescrit par l'EBA. Ce *floor* commence à -1 % est augmenté de 0,05 % jusqu'à atteindre 0 % à 20 ans.

Sensibilité de la MNI à 1 an / Scénario au 30.06.2022

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2021	30.06.2022
Translation + 1	109	35
Translation - 1	(86)	(4)
Pentification	53	134
Aplatissement	182	(25)
Hausse Taux Courts	307	16
Baisse Taux Longs	(58)	96

Le scénario le plus défavorable à 1 an pour La Banque Postale est le scénario d'aplatissement des courbes de taux avec une perte de MNI de 25 millions d'euros, soit environ 1,4 % de la MNI sur un an glissant.

2.8.4.2.2.3 Dispositif de mesure et de gestion du risque de taux de SFIL

2.9.3.1.1.1.1 Gouvernance

L'appétit au risque de taux est défini par la Direction de SFIL et est approuvé par le Conseil d'Administration.

La gestion du risque de taux est assurée par :

- le comité de gestion actif-passif (« ALCO »), auquel participent la Gestion ALM de la Direction Financière, la Direction des Risques de Marchés et les autres métiers de la banque concernés. L'ALCO décide de la stratégie de gestion ALM et contrôle sa correcte mise en œuvre à travers la revue des indicateurs de gestion.
- le comité « ALM Taux », qui prépare les dossiers soumis en ALCO et assure la mise en œuvre opérationnelle des décisions de l'ALCO (notamment le contrôle des gestions déléguées).

2.9.3.1.1.1.2 Stratégie de couverture

- La gestion du risque de taux vise à protéger la valeur des fonds propres du groupe et à limiter la volatilité des revenus à court terme.
- La gestion du risque de taux est encadrée différemment chez SFIL et CAFFIL afin de tenir compte des spécificités des bilans et des activités de chaque entité.

SFIL en tant qu'entité n'accepte pas de risque de taux. La stratégie de couverture du risque de taux consiste en une micro-couverture parfaite soit par swaps contre Ester, soit par adossement d'opérations d'actifs et de passifs de même index, soit dans le cadre de l'activité de crédit export par des opérations de couverture réalisées par l'intermédiaire du mécanisme de stabilisation. SFIL ne porte donc pas de risque de taux.

CAFFIL distingue deux types de stratégies de couverture du risque de taux en fonction des caractéristiques des opérations entrant à son bilan :

- une stratégie de microcouverture des éléments de bilan non nativement à taux révisable Euro et dont les caractéristiques (devise, type de taux, notionnel, durée...) risquent de faire franchir les limites de risque en taux ou en devise. Les éléments couverts sont toutes les opérations en devise, ainsi que les prêts ou les titres à taux structurés, gérés en run-off. Les éléments de couverture sont des swaps contre Euribor ou Ester.
- une stratégie de macrocouverture pour les autres opérations en Euro : prêts SPL, titres de placement de trésorerie, émissions publiques et privées... La macrocouverture est réalisée en privilégiant prioritairement les dénouements de swaps (swaps de couverture de passif pour couvrir des actifs et inversement), puis, en complétant, si besoin, par la mise en place de swaps de couverture. Ces swaps de couverture peuvent être soit réalisés directement sur le marché par CAFFIL, soit intermédiés par SFIL, qui se retourne alors à son tour sur le marché.

2.9.3.1.1.1.3 Mesure du risque de taux

Ces différents types de risque de taux sont suivis, analysés et gérés au moyen des indicateurs suivants :

Gaps de taux

Gap fixe taux	Sur le périmètre des opérations à taux fixe ou dont le taux a fixé, différence entre emplois (+) et ressources (-) au bilan et au hors-bilan. Le gap est calculé chaque mois jusqu'à extinction du bilan.
Gap d'index	Sur le périmètre des opérations indexées Euribor, différence entre emplois (+) et ressources (-) au bilan et au hors-bilan pour chaque index tenor. Les gaps d'index sont calculés chaque mois jusqu'à extinction du bilan.

Gap Euribors floorés	Sur le périmètre des opérations indexées Euribor floorés, différence entre emplois (+) et ressources (-) au bilan et au hors-bilan pour chaque index tenor. Les gaps d'index sont calculés chaque mois jusqu'à extinction du bilan.
Gap de fixing	Sur le périmètre des opérations indexées Euribor, différence entre emplois (+) et ressources (-) de même tenor, au bilan et au hors bilan et par date de fixing.

Sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (VAN)

La sensibilité de la VAN taux fixe est calculée selon huit scénarios de stress afin de tenir compte d'un maximum de situations possibles :

- 6 scénarios réglementaires, dont :
 - 2 scénarios de translation (+/- 200 bp)
 - 2 scénarios de chocs des taux CT (baisse et hausse du CT)
 - 2 scénarios de pente (aplatissement et pentification)
- 2 scénarios internes, combinant à la fois un risque de hausse de taux et un risque de pente (aplatissement et pentification). Ces scénarios ont été définis sur la base de l'historique des taux et compte tenu de la conjoncture du moment. Ils sont susceptibles d'être adaptés chaque année en fonction de la situation économique du moment et de l'évolution attendue des taux d'intérêt.

Le niveau de l'indicateur en sensibilité soumis à limite correspond à la perte maximale observée sur les 8 scénarios appliqués.

La limite de sensibilité a été définie par l'ALCO à -80 MEUR, avec un premier seuil d'alerte (Early Warning RAF) à -70 MEUR.

Ce dispositif se substitue au set de limites en vigueur jusqu'au 31/12/2021.

Sensibilité de la VAN au 30.06.2022

MEUR	Sensibilité		
	30.06.2022	Limite	Early Warning RAF
+200bp	1,9	(80,0)	(70,0)
-200bp Floor Progressif	(30,8)	(80,0)	(70,0)
CT Hausse	(18,8)	(80,0)	(70,0)
CT Baisse Floor Progressif	17,2	(80,0)	(70,0)
Aplatissement Floor Progressif	(22,6)	(80,0)	(70,0)
Pentification Floor Progressif	23,7	(80,0)	(70,0)
Scénario interne aplatissement	(21,4)	(80,0)	(70,0)
Scénario interne pentification	19,6	(80,0)	(70,0)

Sensibilité de la Marge Nette d'Intérêt (MNI)

Le risque en revenus est suivi à travers l'indicateur de sensibilité de la MNI (Marge Nette d'intérêt), calculé pour (i) un choc parallèle de +200 bp et (ii) un choc parallèle de -200 bp flooré à -100 bp.

La sensibilité de la MNI est calculée à bilan constant sur un horizon de 1 an, en compensant chaque amortissement ou échéance d'opération par une nouvelle opération présentant des caractéristiques – montant, maturité, type de taux – identiques à celles de l'opération d'origine. Les taux d'intérêt

appliqués aux opérations renouvelés sont les taux forward calculés avant et après chocs, augmentés d'un spread correspondant aux hypothèses budgétaires.

La sensibilité de la MNI reflète donc les phénomènes suivants :

- Le déclenchement des floors : selon (i) le niveau des taux en date de calcul et (ii) l'ampleur / le sens du choc appliqué, les floors sur Euribor vont soit s'activer, soit se désactiver, générant dans un cas comme dans l'autre une variation de la MNI.
- Le refixing des opérations à taux révisables inscrites au bilan : les intérêts des opérations à taux révisables présentes au bilan vont varier à chaque refixing en fonction des chocs de taux appliqués aux taux forward.
- Le maintien du bilan constant : en date d'arrêté du calcul, le bilan est par définition équilibré. Afin de maintenir ce bilan constant sur les mois suivants, le progiciel Focus va créer de nouvelles opérations à taux fixe et à taux révisable, toutes sensibles aux chocs de taux.

La sensibilité de la MNI est encadrée par une limite de EUR -40 millions, avec un premier seuil d'alerte (Early Warning RAF) à EUR -36 millions.

Sensibilité de la MNI au 30.06.2022

MEUR	30/06/2022	Limite	Early Warning RAF
+200bp	2,1	(40,0)	(36,0)
-200bp Floor Progressif	(7,5)	(40,0)	(36,0)

2.8.4.3 Risque de change structurel

2.8.4.3.1 Définition, périmètre et gouvernance

Le risque de change structurel, hors opération de transaction se définit comme le risque de volatilité du résultat ou des capitaux propres, constaté ou latent, lié à une évolution du cours des devises face à une devise de référence.

La gestion et le suivi du risque de change au sein du groupe Caisse des Dépôts s'inscrit dans le cadre de l'articles 54 du décret n°2020-94 du 05 février 2020 qui prévoit de disposer sur l'ensemble de son périmètre de consolidation, c'est-à-dire auprès de chacune des entités assujetties qui en font partie, de systèmes de mesure du risque adapté à la nature et au volume de leurs opérations.

Gouvernance Groupe

La Politique de gestion des risques financiers du Groupe³ définit les principes communs à l'ensemble des entités régulées du groupe Caisse des Dépôts.

Les entités de la Caisse des Dépôts mettent en place une politique de gestion prudente du risque de change. La liste des devises autorisées fait l'objet d'une validation préalable de la gouvernance.

Elles formalisent leur appétit aux risques de change et définissent les limites opérationnelles en cohérence avec cet appétit. Elles formalisent leur stratégie de couverture du risque de change et s'assurent de l'efficacité rétrospective et prospective de cette stratégie.

L'exposition au risque de change résultant de la détention d'actifs et de passifs monétaires ou non monétaires non couverts contre le risque de change doit être limitée. Le caractère limité est apprécié par des mesures permettant de justifier que l'impact d'une variation du cours des devises est faible. Les impacts en sensibilité résiduels au risque de change doivent être remontés à la gouvernance.

Les méthodes de couverture sont documentées et testées selon les normes comptables s'appliquant à l'entité. La documentation du dispositif inclut les règles de traitement et d'escalade en cas de constatation de dépassements de limites sur le risque de change.

Les équipes ALM de la Section générale et des filiales gèrent le risque de change sur leur périmètre respectif.

La supervision du risque de change relève des Comités ALM de chaque entité qui suivent les indicateurs, anticipent leur évolution dans le cadre des trajectoires pluriannuelles et en fonction des orientations de la politique d'engagement et/ou d'investissement. La fréquence de revue du risque de change est généralement mensuelle.

2.8.4.3.2 Dispositif de mesure et de gestion du risque de change

2.8.4.3.2.1 Dispositif de mesure et de gestion du risque de change de la Caisse des Dépôts (Section Générale)

Les positions en devises de la Caisse des Dépôts (Section générale) concernent principalement quatre devises : l'USD, le GBP, le CHF, le JPY. La politique de couverture du risque de change de la Caisse des Dépôts (Section générale) consiste à financer systématiquement les positions à l'actif en devise par un emprunt effectif (émission) ou synthétique (swap). De ce fait, le risque de change comptable est totalement neutralisé. En revanche, l'écart entre la position de change économique et la position de change comptable, qui correspond aux plus ou moins-values latentes, reste non couvert. Cet écart est suivi par le calcul d'une Value at Risk calculée mensuellement.

A noter : au 30 juin 2022 le bilan de la Section générale ne comporte aucune exposition directe sur la hryvnia (devise Ukrainienne) ni sur le rouble (devise russe).

2.8.4.3.2.2 Dispositif de mesure et de gestion du risque de change de la Banque Postale

Le risque de change opérationnel, notamment lié aux virements et aux activités financières, est modéré.

Le bilan des activités bancaires de La Banque Postale est géré quasi exclusivement en euros. Les activités de marché en devise de la trésorerie et des portefeuilles sont systématiquement couvertes et converties en euros au-delà d'une limite de position de change.

Le risque de change résiduel provenant du résultat de ces opérations est retranscrit à travers la position de change comptable, faisant l'objet d'un reporting quotidien. Ces positions sont encadrées par des limites, de manière à réduire les risques liés en les soldant au moins mensuellement avec la Trésorerie.

L'activité en devises sur la banque de détail concerne principalement les virements, et est relativement réduite.

Au 30 juin 2022, la position de change de La Banque Postale représentait 60 millions d'euros, dont environ 92 % en dollars US.

2.8.4.3.2.3 Dispositif de mesure et de gestion du risque de change de SFIL

La devise de référence du groupe SFIL est l'euro : le risque de change reflète donc le changement de valeur des actifs et des passifs libellés dans tout autre devise que l'euro, en raison d'une fluctuation de celle-ci face à l'euro.

Les émissions et les actifs libellés en devises donnent lieu, au plus tard lors de leur entrée au bilan et jusqu'à leur échéance finale, à la conclusion d'un swap contre euro, assurant ainsi une couverture en change à la fois du nominal et des intérêts portés par ces éléments de bilan.

Par dérogation à cette politique, des positions de change, limitées en temps et en volume, sont acceptées pour des raisons opérationnelles, notamment dans le cadre de l'activité de refinancement des crédits exports. Cela correspond aux situations suivantes :

- Coût opérationnel du traitement des swaps de couverture trop élevé au regard du risque à couvrir (faible montant des tirages entrant au bilan, index à couvrir non standard...)
- Impossibilité de micro-couvrir parfaitement les tirages en hors-bilan, dont le montant et le timing ne sont par définition pas connus
- Versement d'une commission dans une devise autre que l'euro.

Le risque résultant de ces positions de change est suivi au travers de la position de change totale nette dans chaque devise, calculée sur l'ensemble des créances, dettes et engagements hors bilan. Les positions nettes sont encadrées par une limite de change fixée à un niveau très bas.

Au 30 juin 2022, la position de change de SFIL est de EUR 2,7 millions pour une limite de EUR 4,55 millions.

2.8.5 Risques spécifiques secteur assurance

2.8.5.1 Risques spécifiques secteur assurance

Les risques spécifiques à l'assurance du groupe Caisse des Dépôts sont uniquement présents au sein du groupe La Banque Postale via ses filiales d'assurance.

Dans la nouvelle structure du groupe La Banque Postale, l'activité d'assurance a désormais un poids prépondérant, les risques d'assurance étant portés principalement par CNP Assurances, en plus des trois filiales historiques du Pôle assurance de La Banque Postale.

Les informations détaillées sur les risques spécifiques au secteur assurance sont présentées par La Banque Postale dans son rapport financier annuel.

2.8.5.2 La gestion des risques assurance

L'ensemble des filiales du groupe La Banque Postale, appartenant au secteur de l'assurance, doivent répondre à tout moment aux exigences réglementaires qui leur sont propres. En effet, le groupe La Banque Postale s'assure en sa qualité de tête de conglomerat financier du respect par chacune de ses filiales de ses exigences. De manière générale, pour l'ensemble de ses activités d'assurance, le groupe La Banque Postale veille à ce que les dispositifs de maîtrise des risques mis en œuvre soient cohérents, avec notamment les principes de la Politique opérationnelle de maîtrise des risques (POMR) issus du Risk Appetite Statement (RAS) et la charte de la Filière Risques du groupe La Banque Postale.

2.8.5.2.1 La typologie des risques assurance

La typologie des risques assurance au sein de l'activité assurance du groupe La Banque Postale se décline comme suit :

Au sein de CNP Assurances :

CNP Assurances est exposé aux facteurs risques suivants, regroupés en six catégories :

- **les facteurs de risques liés aux marchés financiers** : risque lié aux taux d'intérêt et risque lié à la valorisation et au rendement des actions ;
- **les facteurs de risque de crédit et de contrepartie** : risque de crédit et de contrepartie *corporate* ou souveraine et risque de concentration sur les crédits et contreparties ;

- **les facteurs de risques techniques liés à l'activité d'assurance** : risque de rachat ou de résiliation des contrats ;
- **les facteurs de risques opérationnels liés à l'exercice de l'activité** : risque de sous-traitance, risque de non-conformité des produits ou des interactions avec les clients (sécurité financière et lutte LCB-FT), risque lié aux systèmes d'information, risque lié à la protection des données et risque cyber ;
- **les facteurs de risques stratégiques et business** : risque lié aux partenariats stratégiques, risque pays et risque lié à la mise en place de nouvelles réglementations et risque de *business model* ;
- **les facteurs de risques de changement climatique.**

Au sein du Pôle Assurance :

Les risques du Pôle Assurance de La Banque Postale sont regroupés en sept familles de risques en cohérence avec la classification des risques de la réglementation Solvabilité 2 et la cartographie des risques conglomérat :

- risques stratégiques et Business ;
- risques de crédit et de contrepartie ;
- risques de marché ;
- risque de liquidité ;
- risques opérationnels ;
- risques techniques d'assurances ;
- autres risques.

Les facteurs de risques auxquels les activités d'assurance du Groupe La Banque Postale font face et leur niveau d'importance au premier semestre 2022 restent identiques à ceux analysés pour l'année 2021, dans un contexte marqué par la crise ukrainienne et une inflation atteignant des taux records.

La conjoncture économique et financière, en France et en Europe, subit les conséquences du conflit russo-ukrainien. La remontée rapide des taux d'intérêt, en réponse à la résurgence de l'inflation, est plutôt favorable au rendement des portefeuilles obligataires, et consolide à court terme la solvabilité, déjà forte, de CNP Assurances. En revanche, une inflation persistante, un ralentissement économique probable et un écartement des spreads au sein de la zone euro, seraient des points d'attention, sans incidence significative cependant sur le profil de risque de CNP Assurances.

L'exposition de CNP Assurances associée à ce conflit demeure la même que celle estimée en fin d'année 2021 sur le plan des risque cyber, risque pays et risque de crédit et de contrepartie, détaillés dans le paragraphe dédié au risque pays dans son Document d'enregistrement universel 2021.

Ces facteurs de risque sont toujours suivis avec attention dans le cadre du dispositif de surveillance en place.

2.9 Transactions avec les parties liées

Aucune évolution significative dans la nature des transactions avec les parties liées n'est intervenue depuis la clôture de l'exercice 2021.

2.10 Informations relatives aux titres mis en équivalence

Ci-dessous sont présentés les données à 100 % avant élimination des comptes et opérations réciproques et dans le format de publication (selon les normes IFRS) des coentreprises significatives.

2.10.1 Coentreprises significatives

2.10.1.1 - Informations financières résumées

2.10.1.1.1 - Bpifrance

	30.06.2022	31.12.2021
Pourcentage de contrôle et d'intérêts détenu par l'entité	49,32%	49,32%
Nature de la relation	Partenariat de financement et d'investissement pour les entreprises	Partenariat de financement et d'investissement pour les entreprises
Dividendes reçus	217 M€	211 M€

Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable de mise en équivalence - Bpifrance

(en millions d'euros)	30.06.2022	31.12.2021
Capitaux propres part du groupe	27 742	28 340
Retraitements (écarts d'évaluation)	319	319
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	13 840	14 135
Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts	13 840	14 135

2.10.1.1.2 - Coentreprise de Transport d'Electricité

	30.06.2022	31.12.2021
Pourcentage de contrôle et d'intérêts détenu par l'entité	29,9%	29,9%
Nature de la relation	Participation stratégique	Participation stratégique
Dividendes reçus	107M€	78 M€

Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable de mise en équivalence - Coentreprise de Transport d'Electricité

(en millions d'euros)	30.06.2022	31.12.2021
Capitaux propres part du groupe	3 764	2 949
Retraitements (principalement allocation du prix d'acquisition)	3 108	3 109
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	2 055	1 811
Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts	2 055	1 811

2.10.1.1.3 - GRT Gaz

	30.06.2022	31.12.2021
Pourcentage de contrôle et d'intérêts détenu par l'entité	38,63%	38,63 %
Nature de la relation	Participation stratégique	Participation stratégique

Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable de mise en équivalence - GRT Gaz

(en millions d'euros)	30.06.2022	31.12.2021
Capitaux propres part du groupe	3 406	3 337
Ecart d'acquisition	1 298	1 298
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt SIG	2 615	2 587
Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts	2 615	2 587

2.10.1.1.4 - Holding d'Infrastructures Numériques

	30.06.2022	31.12.2021
Pourcentage de contrôle détenu par l'entité	66,66%	66,66%
Pourcentage d'intérêt détenu par l'entité	55,33%	50,70%
Nature de la relation	Participation stratégique	Participation stratégique
Dividendes reçus	0	0

Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable de mise en équivalence - Holding d'Infrastructures Numériques

(en millions d'euros)	30.06.2022	31.12.2021
Capitaux propres part du groupe	1 057	1 048
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	704	698
Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts	704	698

2.10.1.1.5 – Sonate Topco

	30.06.2022
Pourcentage de contrôle détenu par l'entité	20,00%
Pourcentage d'intérêts détenu par l'entité	17,00%
Nature de la relation	Participation stratégique
Dividendes reçus	0

(en millions d'euros)	30.06.2022
Capitaux propres part du groupe	4 031
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	792
Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts	792

2.11 Périmètre de consolidation du groupe Caisse des Dépôts

Le groupe Caisse des Dépôts présente la spécificité de réunir un Établissement public, des filiales et participations intervenant dans le champ concurrentiel. Il publie des comptes consolidés aux normes IFRS qui regroupent les comptes de la Caisse des Dépôts Section Générale et ceux des entités qu'il contrôle seul ou conjointement ou exerce une influence notable pour former les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts.

La présentation du périmètre de consolidation du Groupe Caisse des Dépôts est organisée selon les quatre groupes d'activités du Groupe. Les entités et les sous-groupes y compris leurs filiales sont ainsi détaillées par groupe d'activités.

Au 30 juin 2022, le groupe Caisse des Dépôts consolide dans ses comptes 1 773 sociétés. Les principales sociétés sont indiquées ci-dessous :

GROUPES / SOCIETES	30.06.2022			31.12.2021		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
PÔLE CAISSE DES DEPOTS						
CDC (SECTION GENERALE) <i>Siège social : 56, rue de Lille - 75356 Paris 07 SP</i>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCET <i>Siège social : 52 rue Jacques Hillairet - 75612 Paris Cedex 12</i>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC HABITAT <i>Siège social : 100, avenue de France - 75013 Paris</i>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
AUTRES ENTITES DU PÔLE CAISSE DES DEPOTS						
CDC CROISSANCE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC PME CROISSANCE	EQUI Co-Ent	53,29	53,29	EQUI Co-Ent	53,29	53,29
CDC TECH CROISSANCE	EQUI Co-Ent	34,20	34,20	EQUI Co-Ent	35,95	35,95
CDC EURO CROISSANCE	EQUI Co-Ent	50,01	50,01	EQUI Co-Ent	50,01	50,01
CDC CROISSANCE DURABLE	EQUI Co-Ent	50,04	50,04	EQUI Co-Ent	50,04	50,04
CDC INVESTISSEMENT IMMOBILIER	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC INVESTISSEMENT IMMOBILIER INTERNE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
ACEP INV 3	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
DOCKS V3	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DOCKS V2	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FONCIERE FRANKLIN	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
GPI ADENAUER	GLOB	100,00	100,00			
GPI COURBEVOIE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
GPI ILLUMINE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
GPINVEST 8	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
GPINVEST 9	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
GPI METAL 57	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GPINVEST 13	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
GPINVEST 14	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
GPI IVRY	GLOB	100,00	100,00			
GPI REUILLY	GLOB	100,00	99,90	GLOB	100,00	99,90
GPI RUE PETIT	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
GPI SOFIA	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
GPINVEST PB10	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
LE MARQUIS	EQUI Ent Ass	40,00	40,00	EQUI Ent Ass	40,00	40,00
PBEM - PARIS BATIGNOLLES EMERGENCE	GLOB	100,00	99,90	GLOB	100,00	99,90
PRD MONTPARNASSE 1	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PRD MONTPARNASSE 2	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PRD MONTPARNASSE 3	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS CHATEAUDUN	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SAS DEFENSE C3B	EQUI Ent Ass	25,00	25,00	EQUI Ent Ass	25,00	25,00
SAS LA NEF LUMIERE	GLOB	100,00	87,50	GLOB	100,00	87,50
SAS LAFAYETTE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SAS PARIS NORD EST	GLOB	100,00	79,00	GLOB	100,00	79,00
SAS PRINTEMPS LA VALETTE II	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS RICHELIEU VIVIENNE ⁽¹⁾	GLOB	100,00	83,00	GLOB	100,00	76,05
SCI 182 RUE DE RIVOLI	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI 43 45 RUE DE COURCELLES	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI ALPHA PARK	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI BATIGNOLLES LOT 09	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI BAUDELIQUE	GLOB	100,00	99,66	GLOB	100,00	99,66
SCI BOULOGNE ILOT V	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI CUVIER MONTREUIL II	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI EVI-DANCE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI FARMAN ⁽¹⁾	GLOB	100,00	83,00	GLOB	100,00	76,05
SCI INNOVATIS II	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI MMV 2013	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI PB10	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI PRINTEMPS LA VALETTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI SARIHV	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI SILOGI	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI TOUR MERLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ANATOL INVEST HOLDING FRANCE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
AIH BV	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PBW REAL ESTATE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
INFORMATIQUE CDC	GLOB	100,00	99,95	GLOB	100,00	99,95
ADL PARTICIPATIONS	EQUI Ent Ass	24,50	24,50	EQUI Ent Ass	24,50	24,50
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	EQUI Ent Ass	33,20	33,20	EQUI Ent Ass	33,20	33,20
CNR SOLAIRE 10	EQUI Co-Ent	80,00	80,00	EQUI Co-Ent	80,00	80,00
PREDICA ENERGIES DURABLES	EQUI Ent Ass	22,00	22,00	EQUI Ent Ass	22,00	22,00
TERRES D'ENERGIE ⁽⁵⁾				EQUI Ent Ass	40,54	40,54
HIN - ORANGE CONCESSIONS ⁽¹⁾	EQUI Co-Ent	55,33	55,33	EQUI Co-Ent	50,70	50,70
TONUS TERRITOIRES	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
VERDUN PARTICIPATIONS 1	EQUI Ent Ass	49,00	49,00	EQUI Ent Ass	49,00	49,00
MOVIVOLT ⁽²⁾	GLOB	100,00	89,80	GLOB	100,00	89,80

GROUPE BPIFRANCE						
BPIFRANCE <i>Siège social : 27-31, avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons-Alfort Cedex</i>	EQUI Co-Ent	49,32	49,32	EQUI Co-Ent	49,32	49,32
GROUPE LAPOSTE						
LA POSTE <i>Siège social : 9, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris</i>	GLOB	100,00	66,00	GLOB	100,00	66,00
LA BANQUE POSTALE <i>Siège social : 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06</i>	GLOB	100,00	66,00	GLOB	100,00	66,00
CNP ASSURANCES ⁽³⁾ <i>Siège social : 4, place Raoul Dautry - 75716 Paris Cedex 15</i>	GLOB	100,00	66,00	GLOB	100,00	52,11
PÔLE GESTION DES PARTICIPATIONS STRATEGIQUES						
<i>Immobilier & Tourisme</i>						
ICADE <i>Siège social : 27, rue Camille Desmoulins - CS 10166 92445 Issy les Moulineaux Cedex</i>	GLOB	100,00	39,65	GLOB	100,00	39,60
COMPAGNIE DES ALPES <i>Siège social : 50-52, boulevard Haussmann - 75009 Paris</i>	GLOB	100,00	41,45	GLOB	100,00	41,45
<i>Groupe SFIL</i>						
SFIL <i>Siège social : 1-3 rue du Passeur de Boulogne – 92130 Issy-les-Moulineaux</i>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
<i>Infrastructure & Transport</i>						
EGIS ⁽⁴⁾ <i>Siège social : 11, avenue du Centre - CS 30530 - Saint-Quentin-en-Yvelines 78286 Guyancourt Cedex</i>	EQUI Ent Ass	34,00	34,00	GLOB	100,00	76,41
TRANSDEV GROUP <i>Siège social : 3 allée de Grenelle 92130 Issy-les-Moulineaux</i>	GLOB	100,00	66,00	GLOB	100,00	66,00
COENTREPRISE DE TRANSPORT D'ELECTRICITE <i>Siège social : 69-71 rue de Miromesnil - 75008 Paris</i>	EQUI Co-Ent	29,90	29,90	EQUI Co-Ent	29,90	29,90
HOLDING INFRASTRUCTURES GAZIERES - GRT GAZ ⁽¹⁾ <i>Siège social : 4 place Raoul Dautry 75015 Paris</i>	GLOB	100,00	69,49	GLOB	100,00	62,11
SONATE TOPCO ⁽¹⁾ <i>Siège social : 3 boulevard de Sébastopol 75001 Paris</i>	EQUI Ent Ass	16,98	16,98			
STOA <i>Siège social : 151 rue Saint-Honoré 75001 Paris</i>	GLOB	100,00	83,33	GLOB	100,00	83,33

Méthodes de consolidation : GLOB : Intégration globale. EQUI Co-Ent : Mise en équivalence de coentreprise. EQUI Ent Ass : Mise en équivalence d'entreprise associée.

⁽¹⁾ Y compris co-détention CNP Assurances ⁽²⁾ Y compris co-détention La Poste

⁽³⁾ Au terme de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions CNP Assurances lancée le 2 mai 2022, le taux d'intérêt du Groupe La Banque Postale dans CNP Assurances est de 100%, contre 78,95% au 31 décembre 2021.

⁽⁴⁾ Le 7 janvier 2022, la Caisse des Dépôts et Tikehau Capital ont finalisé l'acquisition par Tikehau Capital d'une participation de 40% dans Egis. La Caisse des Dépôts conserve à l'issue de l'opération 34% du capital d'Egis.

⁽⁵⁾ Déconsolidation pour cause de non-matérialité.

mazars

Mazars
Tour Exaltis
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex - France

Caisse des dépôts et consignations

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du groupe Caisse des dépôts et consignations

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

KPMG S.A.
Société anonyme d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes
Capital de 5 407 100 euros – RCS Nanterre 775 726 417

Caisse des dépôts et consignations

Siège social : 56, Rue de Lille – 75007 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du groupe Caisse des dépôts et consignations

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Caisse des dépôts et consignations et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse des dépôts et consignations relatifs à la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard de la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire, le fait que les comptes semestriels consolidés résumés présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 30 juin 2022, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Les Commissaires aux comptes,

Mazars

Courbevoie, le 20 septembre 2022

KPMG S.A.

Paris La Défense, le 20 septembre 2022

Jean LATORZEFF
Associé

Gilles MAGNAN
Associé

Marie-Christine JOLYS
Associée

Eric AMATO
Associé